

Septembre
2021

ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE DU PAYS DE L'AGENAIS
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'AGENAIS

DIAGNOSTIC PAYSAGER



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AGENCE GINJAUME ET PIERRE ROMANETTO

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'AGENAIS

Représenté par Julie DEROY

Directrice, chef de projet SCoT

8 rue André Chénier - 47916 AGEN Cedex 9

Tél : 05 53 69 53 42

Courriel : julie.deroy@agglo-agen.fr

MAÎTRISE D'ŒUVRE

EIRL GINJAUME

Représenté par Roser GINJAUME

Paysagiste concepteur mandataire

22 boulevard Marcel Sembat - 11100 NARBONNE

Tél : 07 70 22 42 41

Courriel : agence@ginjaume.fr

PIERRE ROMANETTO

22 rue Marceau - 34000 MONTPELLIER

Tél : 06 77 71 23 48

Courriel : romanetto.pierre@gmail.com

PRÉAMBULE :

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais est lauréat 2018 de l'appel à projets « Plans de Paysage » organisé par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Le Plan de Paysage est une démarche volontaire de prise en compte du paysage -qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement- dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture...). Il doit être élaboré en concertation avec les divers acteurs du territoire (collectivités, associations, agriculteurs, habitants, etc.).

Le Plan de Paysage est un outil méthodologique et pratique pour éclairer les décisions de la collectivité en matière d'aménagement du territoire au regard des objectifs formulés en matière de paysage.

Ses finalités sont :

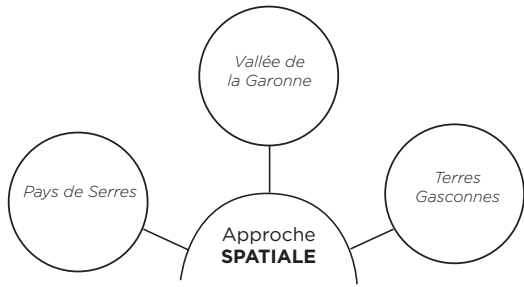
**Préserver, valoriser et développer le territoire par le paysage
Renforcer l'attractivité du territoire et améliorer le cadre de vie**

Cette démarche doit permettre au Pays de l'Agenais et aux collectivités associées d'élaborer et construire ensemble une stratégie en faveur de la qualité paysagère, tant au moment du diagnostic, que lors de la mise en œuvre d'un plan d'actions concertées.

Les objectifs pour le Pays et le territoire sont ainsi de trois ordres :

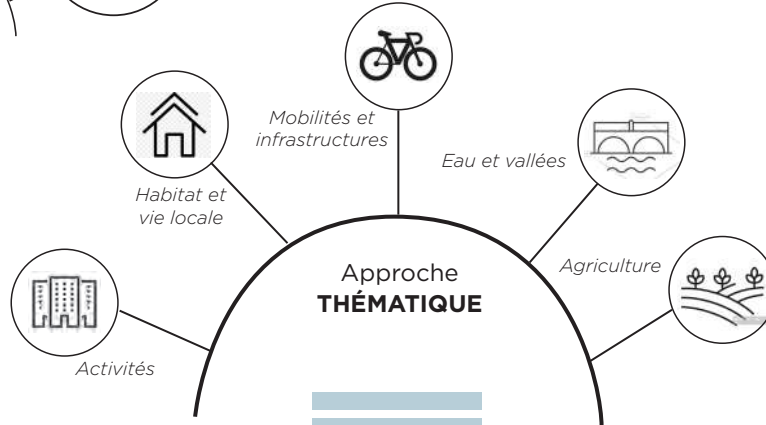
- Favoriser la prise de conscience collective des contours du paysage de demain de la rive gauche de l'agglomération agenaise, des entrées de villes identifiées et des secteurs à forte sensibilité paysagère sur la partie Pays des Serres (prospective).
- Encourager une prise de conscience collective pour que la conception des projets prenne en compte comme donnée fondamentale le plan de paysage. L'objectif étant de s'appuyer sur le plan de paysage pour construire et consolider le projet de territoire et d'arriver à guider les décisions d'aménagement pour tous les projets.
- Contribuer à la bonne intégration des nouvelles infrastructures et autres modifications/mutations sur le territoire et son appropriation par la population locale.

Atlas des Paysages



Complémentarité

Plan de Paysage



CADRE ANALYTIQUE

1. CONNAÎTRE les paysages

- Caractéristiques / Fondements
- État des lieux / Regard critique

Zooms à l'échelle communale
44 fiches communes



MISE EN FORME du diagnostic

2. COMPRENDRE les paysages

- Dynamiques d'évolution / de transformation



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

3. SYNTHÉTISER les grands enjeux du territoire

- Émergence des **VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS**
Trame de fond essentielle pour poursuivre la construction identitaire du territoire
- Mise en évidence des **ENJEUX MAJEURS**
Traduction d'une volonté collective de se préparer à l'avenir et aux paysages souhaités pour demain

DEMAIN Quel projet pour notre territoire ?

GUIDE DE LECTURE DU DIAGNOSTIC

Pour diagnostiquer les paysages du territoire du Pays de l'Agenais, nous avons préféré une approche par grandes thématiques, chacun des thèmes faisant l'objet d'une identification d'enjeux. Celle-ci se situe **en continuité et en complémentarité** du travail déjà mené lors de l'élaboration de l'Atlas des Paysages du Lot-et-Garonne, qui lui a une entrée par unités paysagères. Ainsi, nous avons souhaité éviter toute redondance avec ce qui a déjà été fait pour se consacrer pleinement à **l'apport de matière nouvelle**.

Cinq thématiques sont abordées et permettent d'alimenter les réflexions sur les grands champs sectoriels de l'aménagement :

- Les paysages de l'habitat et de la vie locale
- Les paysages des activités
- Les paysages agricoles
- Les paysages de l'eau et des vallées
- Les paysages des mobilités et des infrastructures

Chacun des thèmes sera observé à la lumière de deux grands axes :

1. Connaître : Quels sont les paysages du Pays de l'Agenais ?

- Les caractéristiques, les fondements des paysages du Pays de l'Agenais

Nous allons porter un premier **regard critique** pour chaque paysage, permettant de mettre en évidence **des atouts** (enjeux de protection/préservation), **des potentialités** (enjeux de valorisation/création) et **des fragilités** (enjeux de requalification/réhabilitation) qui se lisent *de visu* dans les paysages. Cette analyse sera **spatialisée avec une cartographie** du territoire pour chaque thématique.

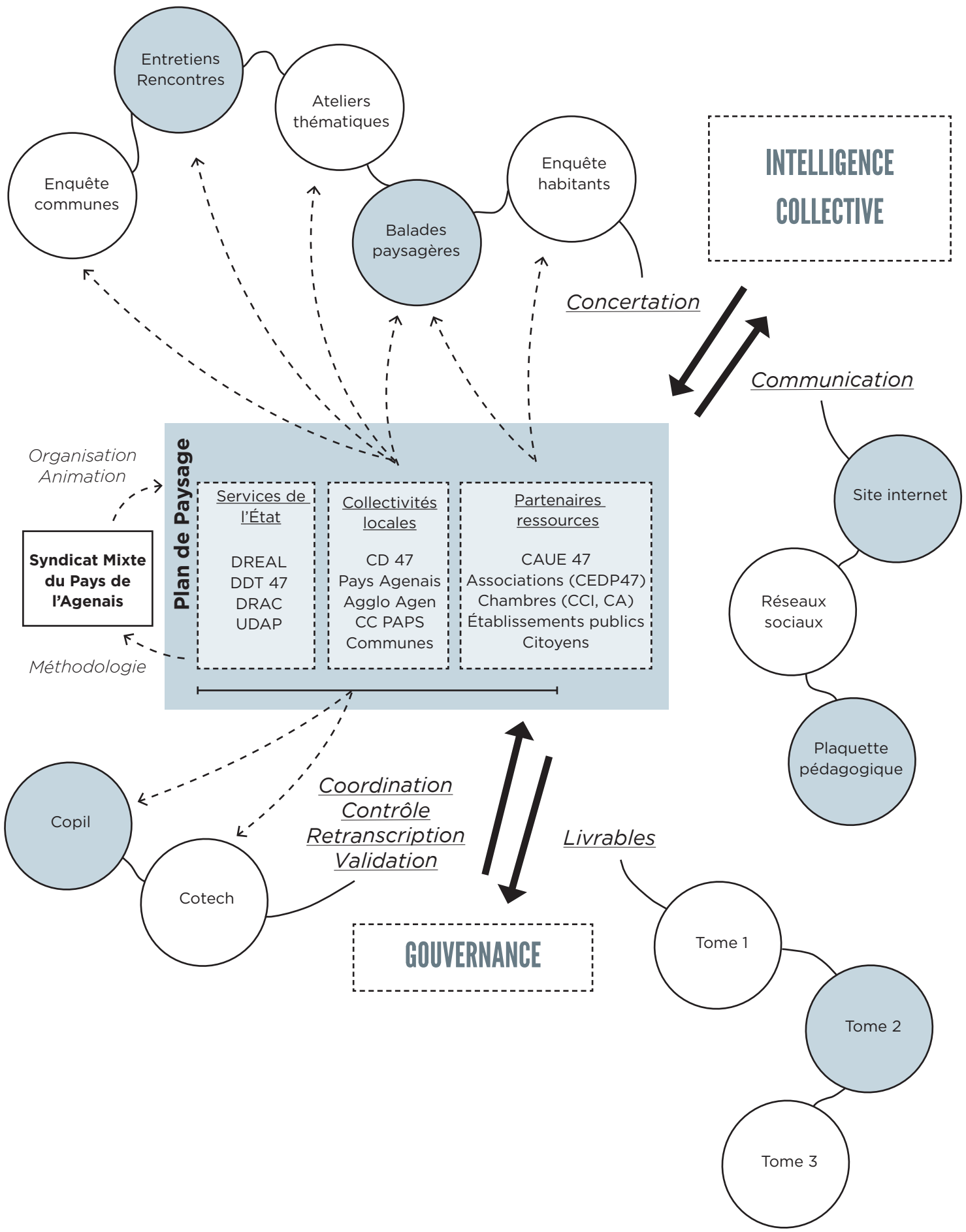
2. Comprendre : Comment évoluent ces paysages ?

- Les principaux processus d'évolution, les projets en cours ou à venir, les opportunités ou les menaces. Nous allons prendre en compte **les processus exogènes** au territoire qui peuvent impacter et influencer les paysages de demain, comme par exemple le changement climatique et le manque de ressources comme le pétrole, l'eau, etc.

En synthèse du diagnostic, il s'agira de hiérarchiser les résultats des différentes thématiques en identifiant les enjeux majeurs du territoire :

3. Synthétiser : Vers quels paysages voulons-nous aller ?

- Les valeurs paysagères clefs sont en quelque sorte les traits les plus frappants qui font **la personnalité et l'identité** du territoire
- Les enjeux majeurs permettent de préparer la phase suivante du Plan d'action. Ils orientent ce qui devrait évoluer vers les Objectifs de Qualité Paysagère du Pays de l'Agenais, autrement dit les grands axes de sa politique en matière d'aménagement qualitatif du territoire.



Organigramme Gouvernance / concertation

MÉTHODOLOGIE DE CO-CONSTRUCTION

Mettre les acteurs et usagers du territoire au cœur de la réflexion

Nous souhaitons éviter que le plan de paysage apparaisse comme un travail «d'expert»: il risquerait alors de rester extérieur aux préoccupations des acteurs et habitants du territoire. Il nous paraît essentiel de les impliquer dans la démarche depuis le diagnostic. Leurs avis contribuent à la connaissance des paysages et usages du territoire de l'Agenais.

Cette collaboration/implication sera continue tout au long de la démarche du plan paysage et au-delà, pour faire vivre les différentes actions du plan paysage dans le territoire.

Outils mis en place pour favoriser l'intelligence collective :

Site internet dédié au plan paysage du pays de l'Agenais

Principal support de communication, ce blog regroupe l'intégralité des outils de concertation à destination du grand public. Il permet d'accéder à l'enquête habitants et à la présentation interactive, tout en informant les personnes intéressées sur l'avancement de l'étude et les ateliers à venir.

Enquête habitants

L'objectif de cet outil est de récupérer un maximum de données, partagées par les habitants du Pays de l'Agenais, pour intégrer l'expertise d'usage dans le diagnostic. Cette enquête en ligne a été diffusée en 2020 le plus largement possible à l'ensemble de la population du territoire (que ce soit les personnes qui y habitent, ou simplement celles qui y travaillent ou viennent y passer leurs vacances).

Enquête pour les communes

À l'instar de l'enquête habitants, cette enquête avait pour objectif de récupérer le regard et l'expertise d'usage des acteurs du territoire Agenais. Celle-ci vise un public moins large, se limitant aux élus et aux équipes techniques des 44 communes du territoire de l'étude.

Balades paysagères

Réalisées *in situ* avec les élus et les partenaires de l'étude, ces balades visent à recueillir les sensibilités, perceptions, appropriations des paysages par ces différents acteurs, et à mettre en lumière les éléments remarquables, ainsi que les points de vigilance.

Ateliers thématiques

Arrivant après la rédaction des axes Comprendre et Connaître du diagnostic, ces ateliers ont pour but d'affiner et de valider les grands enjeux territoriaux qui auront été identifiés, en donnant la parole aux acteurs du territoire sur des thématiques techniques et ciblées.

Créer un groupe de gouvernance opérationnel

C'est la condition majeure pour que le Plan Paysage ne tombe pas dans l'oubli. Outre la construction d'un programme d'actions efficace, clair et bien documenté, l'animation, le suivi, la mise en relation, l'approfondissement restent le moteur nécessaire pour la réussite du Plan Paysage du Pays de l'Agenais.

INTRODUCTION AU TERRITOIRE.....11

Un territoire au cœur du bassin versant Adour-Garonne.....	13
Un territoire agricole diversifié et imbriqué.....	15
Fiche d'identité du Pays de l'Agenais.....	17
Les unités paysagères de l'Atlas Départemental du Lot-et-Garonne.....	19

PARTIE 1 - CONNAÎTRE LES PAYSAGES : APPROCHE THÉMATIQUE.....27

Les paysages à travers ses habitants : synthèse des données de la concertation.....	28
1.1 Informer sur la démarche et son avancement.....	28
1.2 Récupérer des données.....	30

A - LES PAYSAGES AGRICOLES.....39

1 - L'agriculture, une valeur identitaire du Pays de l'Agenais.....	40
2 - Une diversité de culture qui enrichit les paysages.....	43
3 - La présence de l'arbre sous toutes ses formes.....	45
Les atouts/potentiels/fragilités : cartographie et légende illustrée	48

B - LES PAYSAGES DE L'EAU ET DES VALLÉES.....55

1 - Garonne, emblématique et capricieuse.....	56
2 - Des coteaux qui marquent les horizons de la vallée de Garonne.....	59
3 - Un territoire vallonné créant des ambiances variées.....	61
4- Une complémentarité des petits vallons avec la vallée de la Garonne.....	64
Les atouts/potentiels/fragilités : cartographie et légende illustrée.....	66

C - LES PAYSAGES DES MOBILITÉS.....73

1 - Le canal latéral de Garonne, un axe fluvial aux paysages singuliers.....	74
2 - Un couloir traversé par de grandes voies de communication.....	78
3 - Une trame viaire régulière et structurée.....	80
Les atouts/potentiels/fragilités : cartographie et légende illustrée.....	82

D - LES PAYSAGES DE L'HABITAT ET DE LA VIE LOCALE.....89

1 - Une topographie qui guide l'implantation urbaine.....	91
2 - Les rôles des villes et des bourgs, pôles d'attractivité économique et touristique.....	102
3 - Une identité urbaine et architecturale fortement liée au territoire et à son histoire.....	103
4 - Une nouvelle typologie urbaine en rupture avec l'identité du territoire.....	110
5 - Agen, chef-lieu du territoire du Pays de l'Agenais.....	113
Les atouts/potentiels/fragilités : cartographie et légende illustrée.....	116

E - LES PAYSAGES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES INFRASTRUCTURES.....123

1 - Une plaine très dynamique.....	124
2- Une rive gauche en pleine mutation.....	127
3 - Le paysage urbain des friches économiques.....	131
4 - Des entrées de ville banalisées.....	132
5 - L'intégration des outils de production dans le paysage.....	134
Les atouts/potentiels/fragilités : cartographie et légende illustrée.....	136

PARTIE 2 - COMPRENDRE LEURS ÉVOLUTIONS : LES DYNAMIQUES.....143

A - UNE PRESSION URBAINE AU DÉTRIMENT DES TERRES AGRICOLES.....144

- 1 - Une fragilisation des espaces agricoles de la plaine de Garonne.....144
- 2 - Une imperméabilisation galopante de la plaine de Garonne.....146
- 3 - Des paysages sous pression autour d'Agen et sa première couronne.....147
- 4 - Une perte de lisibilité des villes et des villages.....148

B - DES PAYSAGES BANALISÉS LE LONG DES ROUTES.....150

- 1 - Une construction linéaire sur les crêtes et des vues paysagères privatisées.....150
- 2 - Des infrastructures routières comme support de l'étalement urbain.....151
- 3 - Des paysages banalisés.....153

C - UNE VOLONTÉ DE RECONQUÊTE DES CŒURS DE VILLAGES.....154

- 1 - Une mise en valeur d'Agen, de son patrimoine et ses espaces publics.....154
- 2 - Une volonté de la ville de requalifier sa façade sur la Garonne.....155
- 3 - Une volonté de valorisation des cœurs de villages par les espaces publics.....156
- 4 - La mise en place de poches de stationnement qualitative en périphérie des villages.....157

D - UN CHANGEMENT DE RAPPORT AU FLEUVE.....158

E - DES PRATIQUES AGRICOLES QUI TRANSFORMENT LES PAYSAGES.....160

- 1 - Un enrichissement des coteaux.....160
- 2 - Une perte de diversité des paysages agricoles de la plaine de la Garonne.....162

F - LES FACTEURS EXOGÈNES.....165

PARTIE 3 - SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC : QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN ?.....167

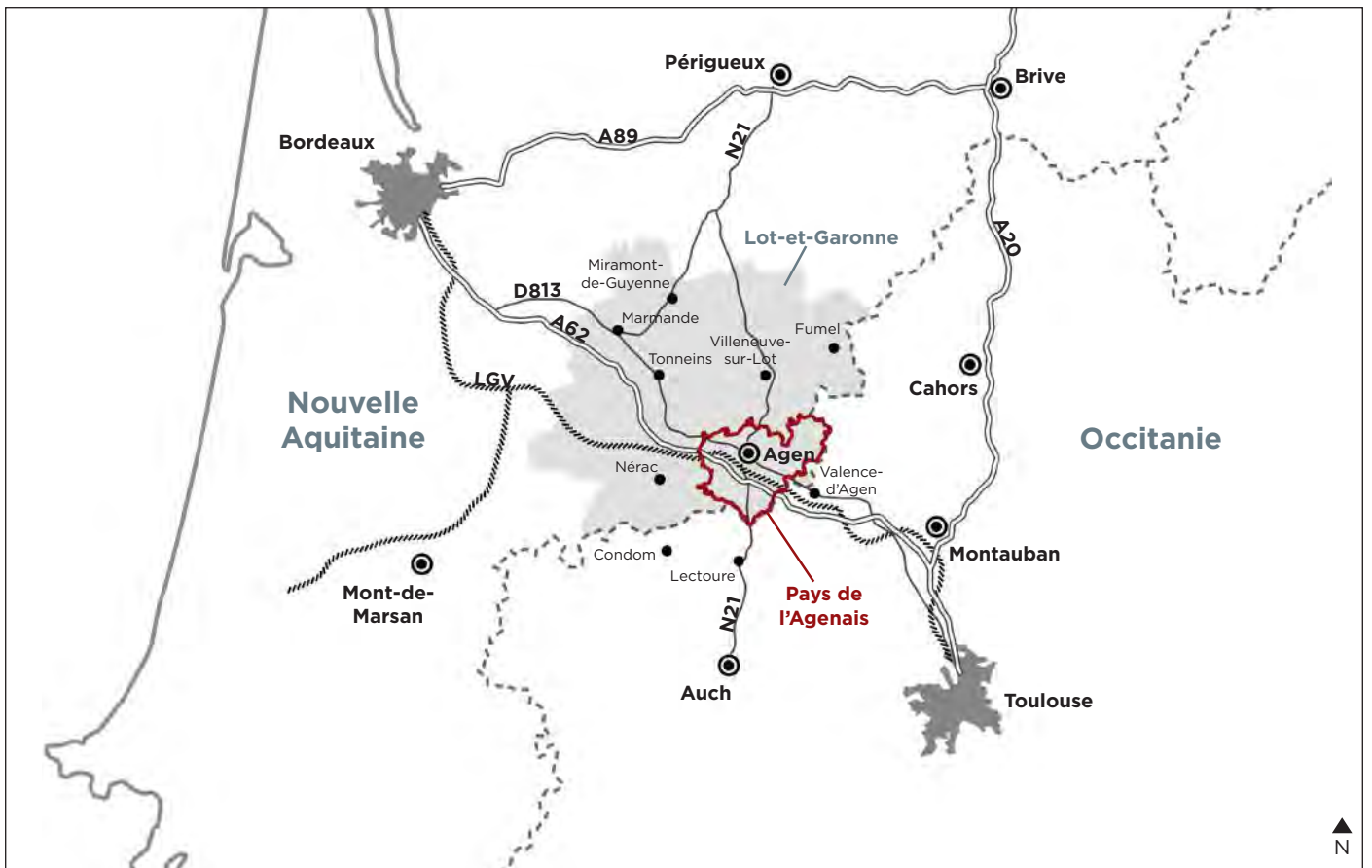
A - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS DU PAYS DE L'AGENAIS.....168

- 1 - Garonne et son canal, des paysages fluviaux au cœur des relations Homme/nature.....168
- 2 - Les coteaux de Garonne qui matérialisent des basculements spectaculaires des paysages.....168
- 3 - Des crêtes qui offrent de grandes respirations composées de terres et de ciels.....168
- 4 - Des petites vallées intimes, havres de fraîcheur et de diversité.....168
- 5 - La mosaïque paysagère des espaces naturels et cultivés qui s'appuient sur les reliefs.....169
- 6 - L'implantation précise des sites sur les reliefs (bastides, villages, hameaux, fermes).....169
- 7 - Un patrimoine bâti au caractère identitaire qui souligne l'héritage historique et culturel.....169
- 8 - La souplesse des petites routes et des chemins qui invite à la promenade.....169

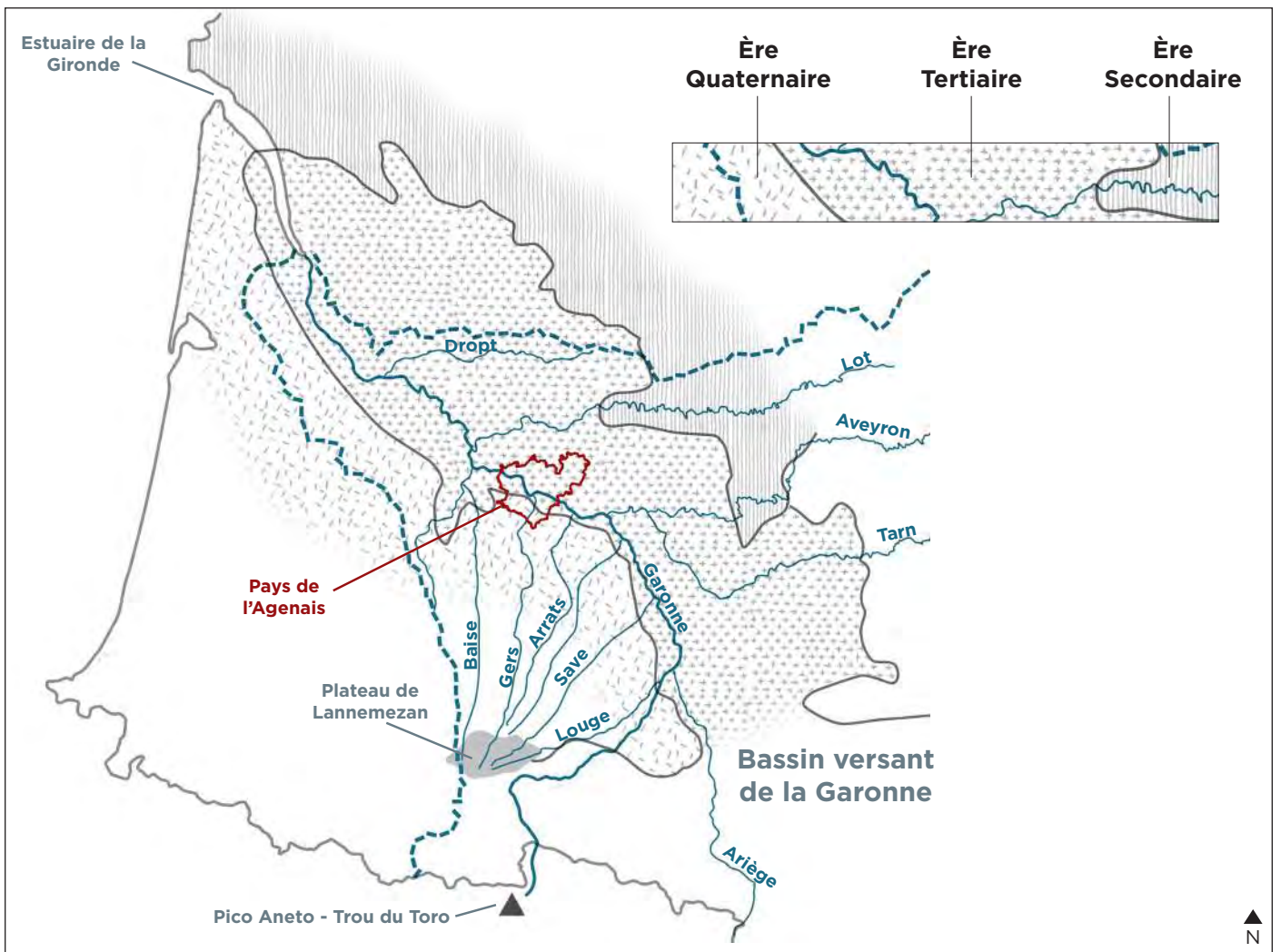
B - LES ENJEUX DU PLAN DE PAYSAGE.....170

- 1 - Révéler les continuités paysagères structurantes de l'eau à l'échelle du territoire.....171
- 2 - Valoriser le patrimoine et la découverte du territoire dans son épaisseur.....171
- 3 - Diversifier les mobilités et apaiser les déplacements autour d'Agen.....171
- 4 - Accompagner le développement de la terrasse alluviale en rive gauche.....171
- 5 - Requalifier l'entrée de ville «Est» de l'agglomération agenaise.....171

INTRODUCTION AU TERRITOIRE



Carte situation régionale



Réseau hydrographique et géologie simplifiée du bassin Adour-Garonne

UN TERRITOIRE AU CŒUR DU BASSIN VERSANT

ADOUR - GARONNE

Prenant sa source dans les **Pyrénées espagnoles**, la Garonne est le **troisième fleuve français** par son débit moyen, et le principal fleuve du Sud-Ouest. Long de **525 kilomètres**, dont 478 sont situés en France, il possède un bassin versant (ensemble des terres où ruissellent et s'infiltrent toutes les eaux qui alimentent un cours d'eau) qui couvre **56 000 km²** (soit 10% du territoire français) pour un linéaire cumulé de 58 941 km. Celui-ci s'étend sur 11 départements :

- en Occitanie : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne ;
- en Nouvelle-Aquitaine : Dordogne, Gironde, **Lot-et-Garonne**.

(sources : Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, Agence de l'Eau Adour-Garonne, EPTB Garonne)

À Agen, la **Garonne** traverse la région d'**est en ouest**. Le Gers, la Séoune, la Masse, et de nombreux ruisseaux issus des zones en reliefs forment un réseau d'**affluents** principalement orienté selon une trajectoire **nord-est / sud-ouest**.

Axe majeur de la région, la Garonne a formé au fil du temps une grande vallée qui **concentre l'activité humaine du territoire**. Située entre 45 et 60 m d'altitude et mesurant environ 5 km de large, elle vient s'appuyer contre les reliefs des plateaux des Serres et de la Gascogne, qui culminent aux environs de 220 m.

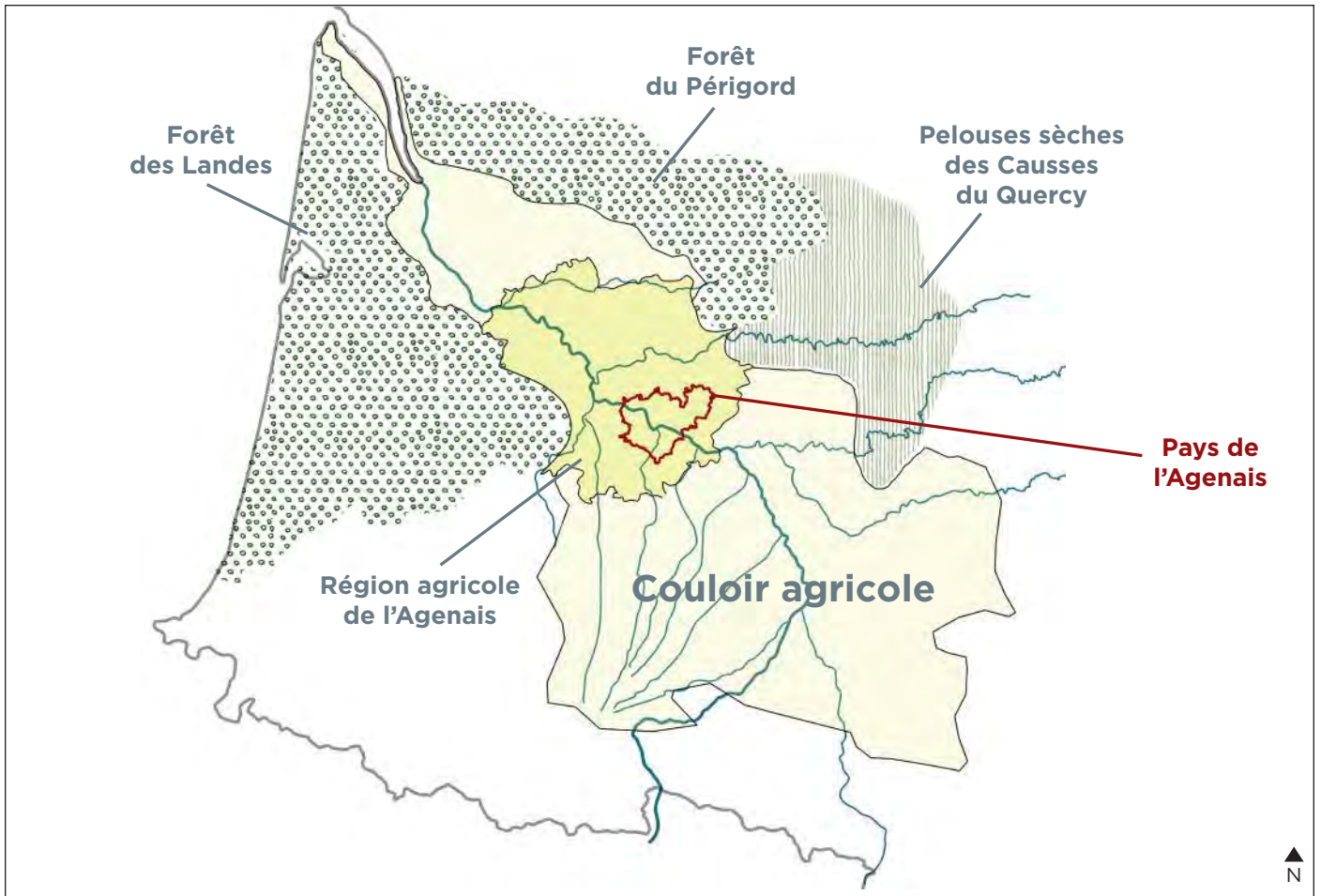
(source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 19/11/2014)

D'un point de vue géologique, cette **vallée** est constituée d'une **plaine alluviale** et de **basses terrasses**. Elle appartient au Bassin sédimentaire Aquitain, avec au Nord le Massif armoricain, à l'Est le Massif central et au Sud les Pyrénées. Au nord du fleuve, le territoire du **Pays des Serres** est un **plateau constitué de calcaires et de molasses**. Celui-ci est entaillé par de nombreuses **vallées symétriques** d'une centaine de mètres de profondeur. Les versants présentent une **pente** généralement **assez douce** qui traduit la présence de roches plutôt tendres, des molasses (alternance des sables, argiles et marnes déposés en milieu continental). Les **corniches** correspondent à des **entablements calcaires** plus résistants à l'érosion. Du plateau primitif, il ne subsiste donc après altérations, que des **buttes-témoin**, régionalement appelées « **serres** ». Cette dynamique entraîne le dépôt d'horizons argilosiliceux sur la limite entre terrasse et plateau. La géologie du sud du territoire est issue d'une évolution similaire. Au-dessus des molasses de l'Agenais et des formations de l'Aquitainien (calcaires et marnes), les formations du Burdigalien sont toutefois plus présentes. Les **colluvions et éboulis** issus des hautes terrasses, ainsi que les **formations superficielles éluviales et colluviales** issues des terrains miocènes (tous constitués d'argiles et de sables), sont très présents et forment une large partie des terrains géologiques. Cela se traduit par un **paysage de collines**, plus **vallonné**.

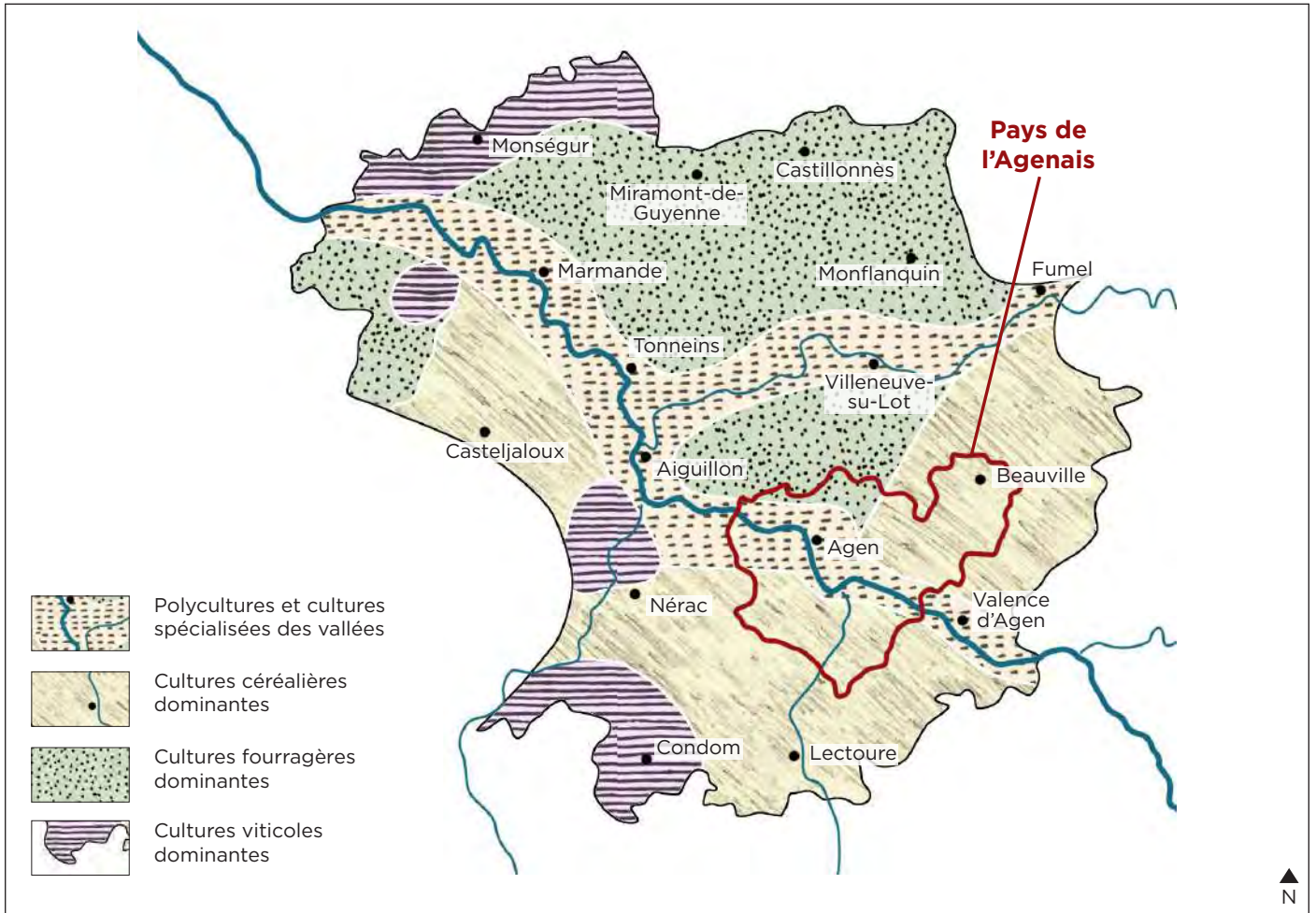
(source : SCOT du Pays de l'Agenais - 2014)

La nature des sols, et notamment leurs différentes **fertilités pour l'agriculture**, a également longtemps conditionné les **implantations humaines**. Les terres légères (**boulbènes**) ont facilement été mises en valeur, tandis que les terres lourdes sur les flancs des collines (**terreforts**) n'ont été mises en culture que progressivement.

(source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 17/11/2014)



Unités agricoles et forestières régionales



Grandes régions agricoles de l'Agenais (données sources SAFER)

UN TERRITOIRE AGRICOLE DIVERSIFIÉ ET IMBRIQUÉ

Ancienne terre agricole de **spécialités haut de gamme** (vin et huile de noix à l'époque romaine ; prune séchée au XV^e siècle ; tabac au XVI^e siècle ; maïs, confit et foie gras au XVII^e siècle), le paysage lot-et-garonnais a connu un changement radical dans les années 1970 avec le maraîchage en plein champ et l'apparition des vergers grâce aux lacs collinaires. Il est aujourd'hui le **premier département bio** de la région Aquitaine en termes de surfaces et de producteurs. (source : *Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 19/11/2014*)

Dans le Pays de l'Agenais, ce caractère rural affirmé se traduit par une **surface agricole de 37 600 ha** (soit presque 60% du territoire, occupé par 1 070 exploitations). **5,8% de la Surface Agricole Utile (SAU)** est aujourd'hui exploitée en **bio** par 55 fermes.

(source : *Agence Bio 2018*)

Les principales cultures du territoire sont (données source : *ASP - Déclarations PAC 2018*) :

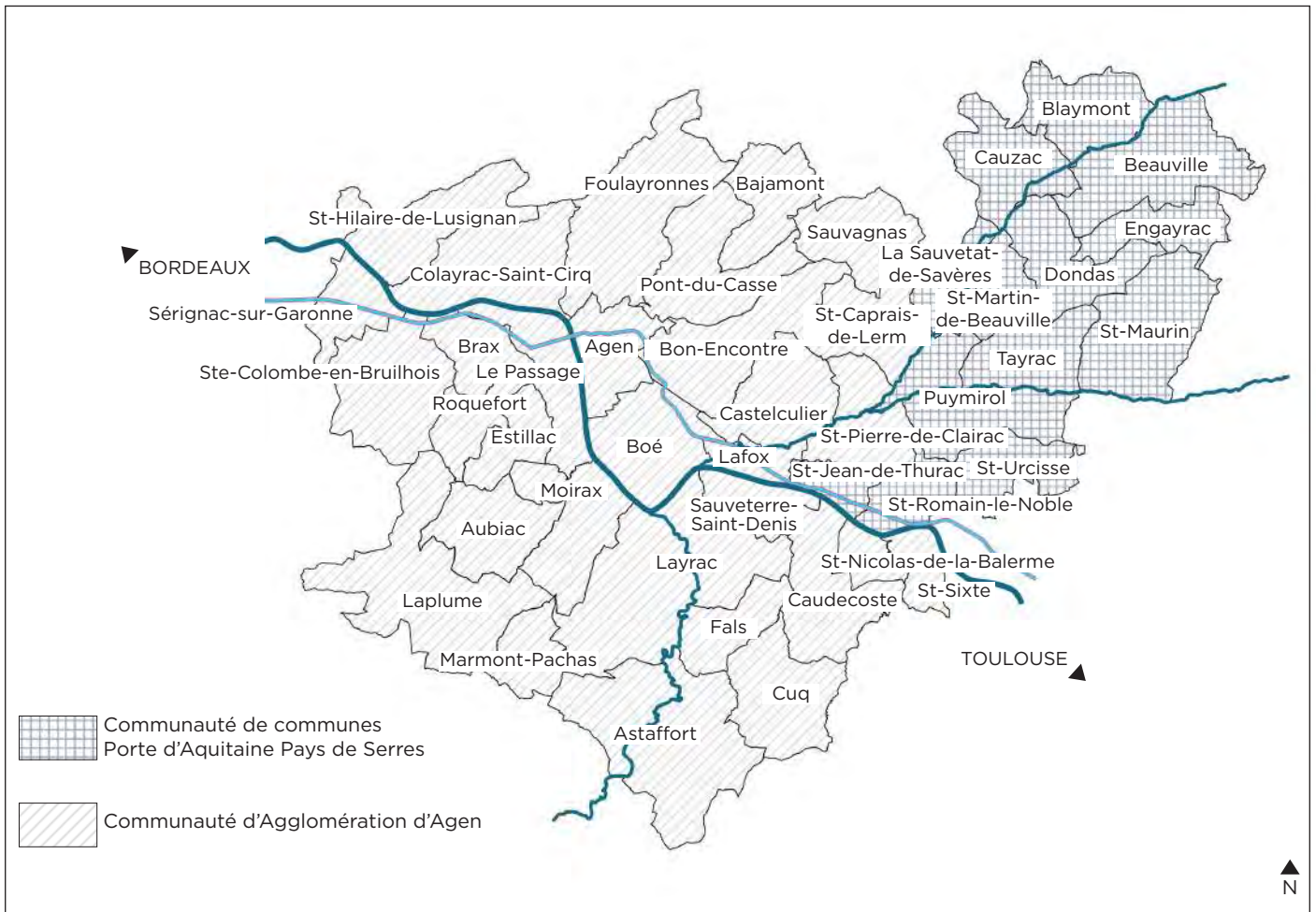
- **Céréales** (blé, maïs, orge, sorgho, triticale, avoine) : 43,61 % ;
- **Oléagineux** (tournesol, soja, colza d'hiver) et **protéagineux** (pois, fèves) : 24,75 % ;
- **Fourrages annuels** et surfaces toujours en herbe des exploitations : 10,84 % ;
- **Prairies** artificielles et temporaires (principalement pour vaches à viande et laitières, et chevaux) : 7,83 % ;
- **Jachères** : 5,83 % ;
- **Cultures maraîchères et horticoles** (légumes frais et sec hors semences, en plein champ ou sous serres, dont IGP Melon du Quercy et labels rouge Gariguet, Charlotte, Ciflorette) : 4,46 % ;
- **Vergers** (principalement fruits à noyau dont IGP Pruneaux d'Agen, fruits à pépins dont pommiers et kiwis, fruits à coques) : 2,17 % ;
- **Vignes** (AOC Buzet, AOC Brulhois et IGP Vin de Pays de l'Agenais, Vin de Pays Comté Tolosan, Vin de Pays Lot-et-Garonne) : 0,43 % ;
- **Cultures diverses** (tabac, plantes médicinales, à parfum, et aromatiques, semences grainières) : 0,08 %.

Côté élevage bovin, la race majoritaire est la **Blonde d'Aquitaine**. On trouve également des élevages **ovins-caprins** et les IGP garantissant les aires de production des **volailles Gascogne et Gers**, et du **canard à foie gras du Sud-Ouest**.

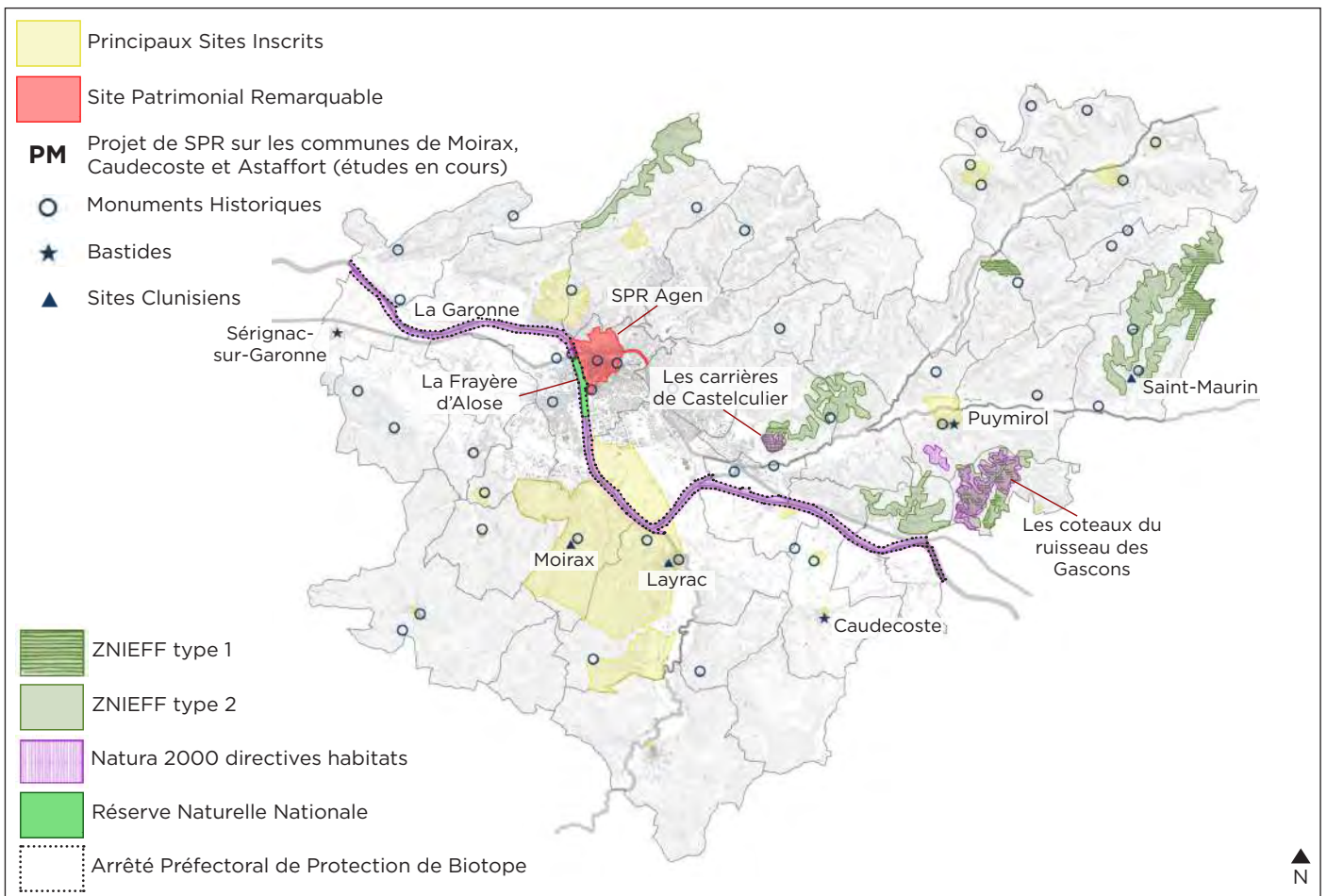
L'arbre est lui aussi très présent dans la région. Les essences présentes sont principalement des feuillus. Uniquement privée, la présence de l'arbre se décline sous diverses formes :

- **Peupleraie** : occupe d'anciennes prairies humides (peupliers hybrides) ;
- **Ripisylve** : présente le long des berges de rivière ou de fossé (saule, aulne et bouleau pubescent ; fougère en sous-strate) ;
- **Bois épars sur la colline** : marque des lignes de sols médiocres (chêne sessile, charme et robinier) ;
- **Coteau boisé** : omniprésent dans les vallons des Serres (chêne vert et chêne pubescent en hauteur ; érable de Montpellier et filaire en sous-strate ; chêne sessile et hêtre sur les pentes ; érable et frêne en bas de pente) ;
- **Cordon de bois sur les alluvions le long du ruisseau** : souvent limité à une simple ligne (aulne, frêne et peuplier noir sur la berge ; chêne pédonculé et érable sycomore en épaisseur) ;
- **Cordon de bois au fond d'un vallon** : très présent en rive gauche de la Garonne (chêne pédonculé et frêne dans le fond de vallon ; hêtre au bas des pentes).

(source : *Atlas des Paysages du Lot-et-Garonne - 21/11/2014*).



Carte périmètre administratif (communes, Agglo Agen - CC PAPS / Pays Agenais)



Les périmètres d'Inventaires et de Protections du Pays de l'Agenais

FICHE D'IDENTITÉ DU PAYS DE L'AGENAIS

DÉMOGRAPHIE

- **Nombre de communes** : 44
- **Nombre d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** : 2
 - _ Agglomération d'Agen (31 communes, près de 95% de la population du Pays)
 - _ Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (13 communes)
- **Superficie** : 640 km²
- **Population totale** : 103 985 habitants (*INSEE Populations légales 2018*)
- **Densité de population** : 163,3 hab./km²
- **Ville la plus importante** : Agen (33 887 habitants)

GÉOGRAPHIE

- **Région** : Nouvelle-Aquitaine
- **Département** : Lot-et-Garonne
- **Nombre d'unités paysagères** : 3
 - _ Terres gasconnes
 - _ Vallée de la Garonne
 - _ Pays de Serres
- **Cours d'eau principaux** : la Garonne et ses affluents (le Gers et la Séoune)

REPÈRES HISTORIQUES

- **Charte de Pays** approuvée le 25 octobre 2004
- **1^{er} Contrat de Pays** (2005-2008) signé le 10 juin 2005
- **Création du Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais** en 2006
- **2^e Contrat de Pays** (2009-2013) signé le 20 janvier 2010
- **3^e Contrat de Pays** (2019-2021) signé le 2 septembre 2019
- **SCOT** approuvé le 28 février 2014

PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL (cf. carte ci-avant)

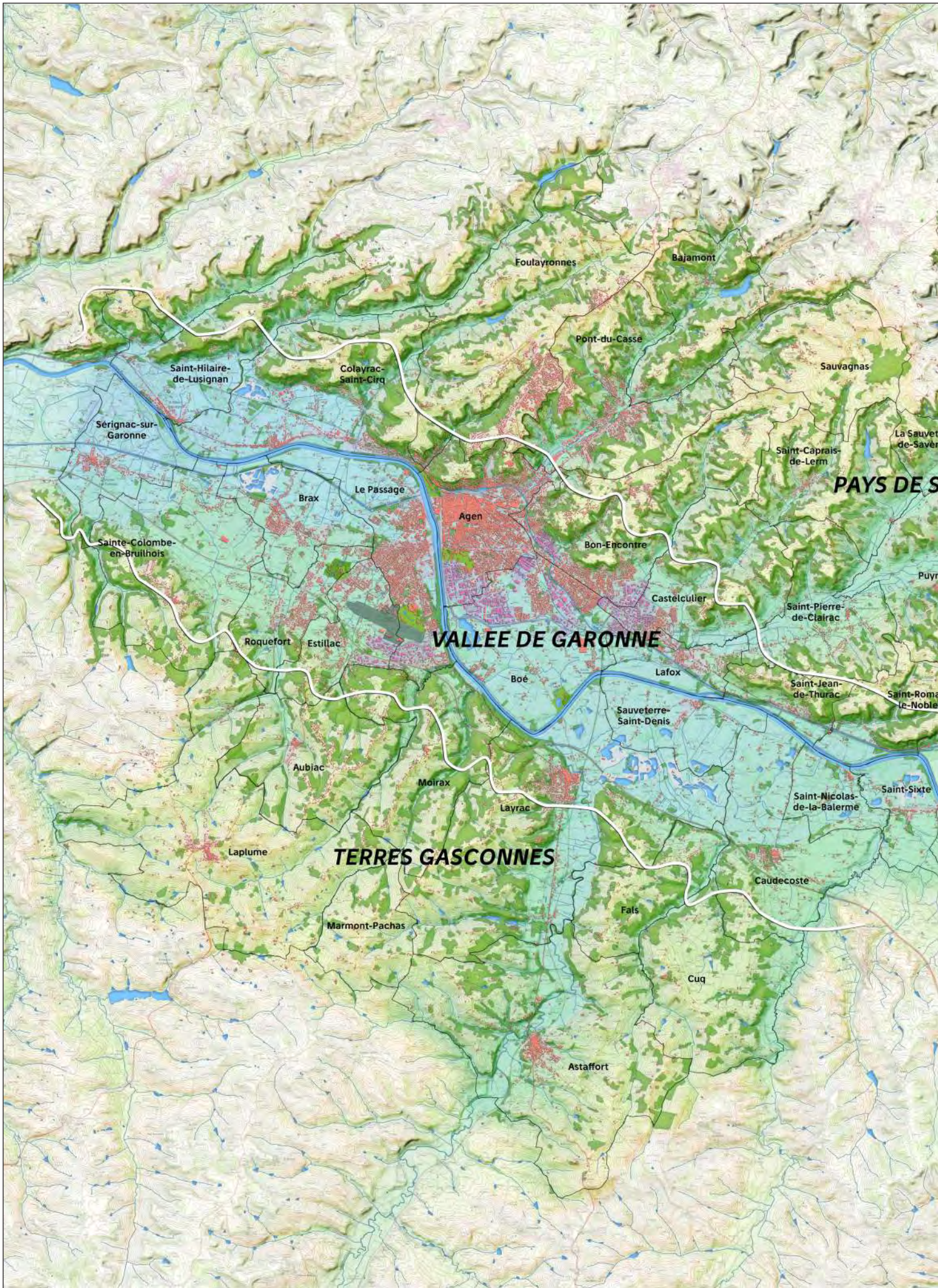
- **Réserve Naturelle Nationale** « La Frayère d'Alose »
- 4 **ZNIEFF de Type I** et 7 **ZNIEFF de Type II**
- 3 **sites NATURA 2000** (Directive habitats) :
 - _ La Garonne
 - _ Les coteaux du ruisseau des Gascons
 - _ Les carrières de Castelculier
- **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** « Garonne et section du Lot »
- 26 **sites classés et inscrits** et 88 **monuments historiques classés et inscrits**
- **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** de la ville d'Agen
- 3 **bastides** et 3 **sites clunisiens**
- 3 **projets de SPR à l'étude**

ACTIVITÉS

- **Études supérieures** : ENAP et formations post-baccalauréat sur plusieurs niveaux : BTS, licences, masters, PASS, ...
- **Agropole** (industries agroalimentaires et pépinières d'entreprise)
- **Technopole Agen-Garonne**
- Pôles d'excellence en termes **agroalimentaires** (Delpeyrat, Bigard, Méricq), **santé / chimie / nutrition** (BMS UPSA, Institut de la Garonne), et **logistique** (STEF et U-LOG)
- **Marché d'Intérêt National (MIN)** et **Marché aux bestiaux** d'Agen

MOBILITÉ


- **Canal latéral de la Garonne** (avec le canal du Midi, relie l'Océan Atlantique à la mer Méditerranée)
- **Autoroute des Deux-mers** (relie Agen à Toulouse et Bordeaux en 1h30 environ), la **RD 813**, et la **RN21**
- **Ligne Grande Vitesse** Bordeaux-Toulouse
- **Aéroport d'Agen**. La ligne Agen-Paris a été supprimé en 2020. Il reste ouvert pour l'aviation d'affaires (relie Agen à Toulouse et Bordeaux en 1h30 environ) et de loisirs (école de pilotage, aéro-club, école de parachutisme etc.).



LES TROIS UNITÉS PAYSAGÈRES DU PAYS DE L'AGENAIS DÉFINIES DANS L'ATLAS DÉPARTEMENTAL DES PAYSAGES DU LOT-ET-GARONNE



Légende :

-  Les cours d'eau
-  Les forêts
-  Bâti indifférencié
-  Bâti industriel
-  Périmètre communes



Terres gasconnes - carte unité et limites



Étang collinaire au milieu d'un champ



Urbanisation linéaire et mitage à surveiller



Parcelles agricoles de tailles variées, contrastant avec la trame arborée

TERRES GASCONNES

(source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 08/12/2014)

SITUATION

Unité paysagère limitée au Nord par un fort dénivelé de plus de 80 mètres sur la vallée de la Garonne.

À l'Est et au Sud, les paysages se prolongent au-delà de la limite départementale avec ses paysages vallonnés.

À l'Ouest, une limite nette est créée par le front boisé des Landes au-delà de notre territoire d'étude.

CARACTÉRISTIQUES

Paysage composé de douces collines mollassiques au relief ample et doux, entaillées par les cours d'eau qui structurent les vallées parallèles fédérant les bourgs et villages.

Les crêtes parallèles ouvrent des panoramas lointains sur les paysages majoritairement agricoles, qui prédominent dans le paysage, entremêlés à des espaces boisés.

Agriculture majoritairement céréalière avec de la présence de viticulture, polyculture et maraîchage. L'élevage bovin à viande et laitier est aussi présent sur le territoire.

Un patrimoine bâti riche marqué par l'architecture de pierre calcaire. Les silhouettes des villages sont variées en fonction de leur positionnement en haut de colline, fonds de vallée ou aux confluences. Les fermes s'éparpillent à travers le territoire.

SOUS-UNITES PAYSAGÈRES

Les coteaux de Garonne_

Cette sous-unité se caractérise par des vallons moins amples et plus nombreux qui canalisent les perceptions.

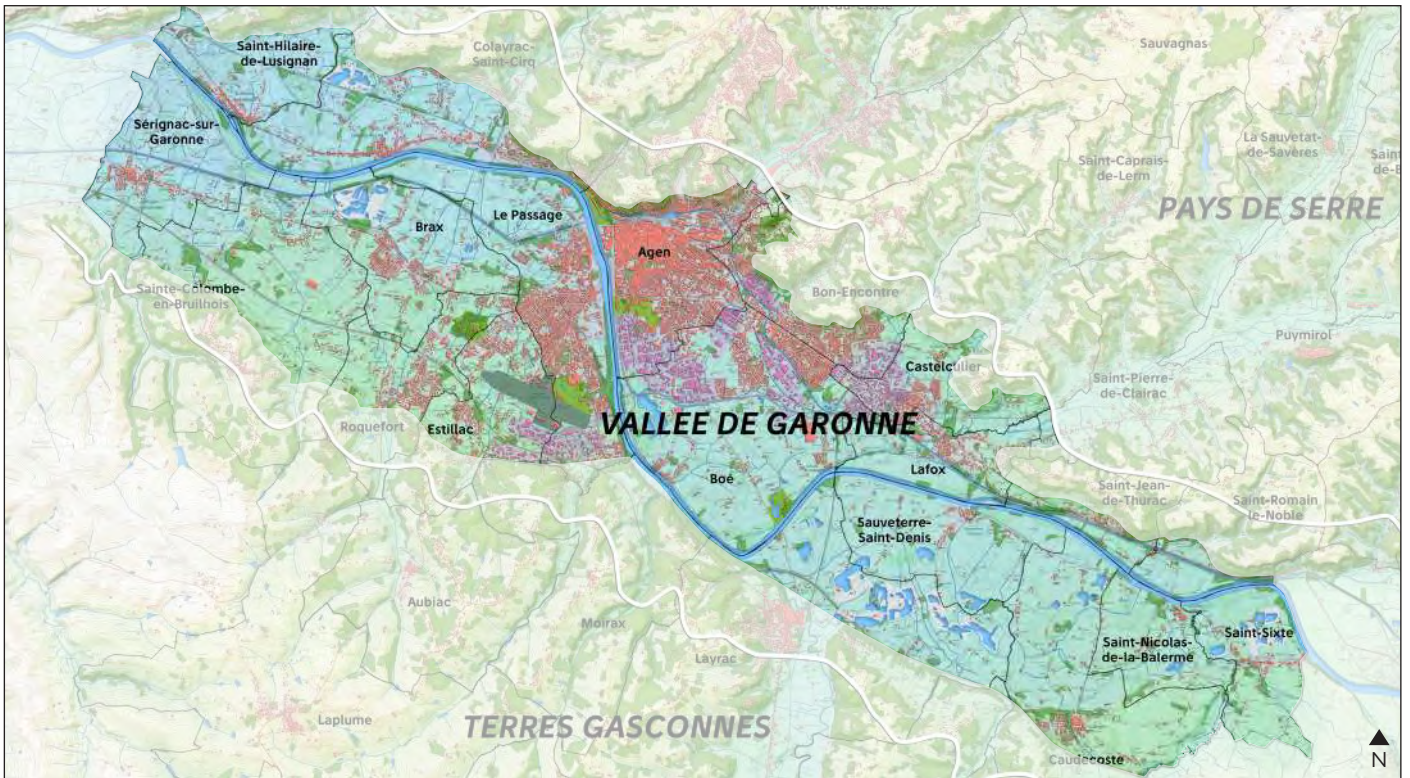
La vallée du Gers_

Il s'agit de la vallée la plus ample des Terres Gasconnes. Son profil est dissymétrique. À l'est, le coteau est à dominante boisée. Quelques crêtes dégagées et des pentes cultivées offrent des panoramas sur la vallée. Le coteau Ouest, est modelé par des ruisseaux perpendiculaires au Gers. Les pentes étant plus douces, celles-ci sont cultivées. Une ripisylve bien développée vient accompagner le Gers.

L'urbanisation se fait de façon diffuse le long de la route nationale N21. Située en fond de vallée, cette dernière est soulignée par un alignement de platanes.

COMMUNES CONCERNÉES

- Astaffort
- Aubiac
- Caudecoste
- Cuq
- Estillac
- Fals
- Laplume
- Layrac
- Marmont Pachas
- Moirax
- Roquefort
- Sainte-Colombe-en-Bruilhois



Vallée de Garonne - carte unité et limites



Présence de la Garonne, visuellement cachée



Une urbanisation forte tournée vers les coteaux



Une plaine agricole diversifiée

VALLÉE DE GARONNE

(source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 17/08/2015)

SITUATION

Unité paysagère limitée au Nord par un coteau qui marque une limite nette.

À l'Est, la vallée se poursuit en rétrécissant dans le département du Tarn-et-Garonne.

Au Sud, la limite de la vallée de la Garonne est marquée de façon nette par le coteau.

À l'Ouest, la vallée se prolonge dans le département du Lot-et-Garonne.

CARACTÉRISTIQUES

Vaste couloir naturel de 5 à 8 kilomètres de large traversant la totalité du département, ce paysage est composé d'un fond de vallée ample et plat encadré par des coteaux au Nord et au Sud.

Divisée en deux parties distinctes, la Garonne Agenaise et la Garonne Marmandaise, seule la première fait partie du périmètre d'étude. Plus rectiligne et étroite, elle possède des coteaux en covisibilité.

Cette plaine alluviale très plate et inondable accueille une grande diversité de cultures : grandes cultures, arboriculture, maraîchage, viticulture, sylviculture.

La vallée de la Garonne est le support des infrastructures (l'autoroute A 62 / E 72 au sud, le canal latéral à la Garonne, la RD813 au Nord, la ligne ferroviaire Bordeaux / Toulouse) et des agglomérations urbaines majeures du territoire.

En plus des grandes agglomérations, le bâti est réparti en nombreux villages et hameaux, implantés soit en belvédère, soit en rebord de terrasses, soit le long de la Garonne. Des fermes et habitats isolés sont également disséminés dans la vallée.

SOUS-UNITES PAYSAGERES

La Garonne Agenaise_

Cette sous-unité s'étend de la limite sud-est du département à la confluence avec le Lot.

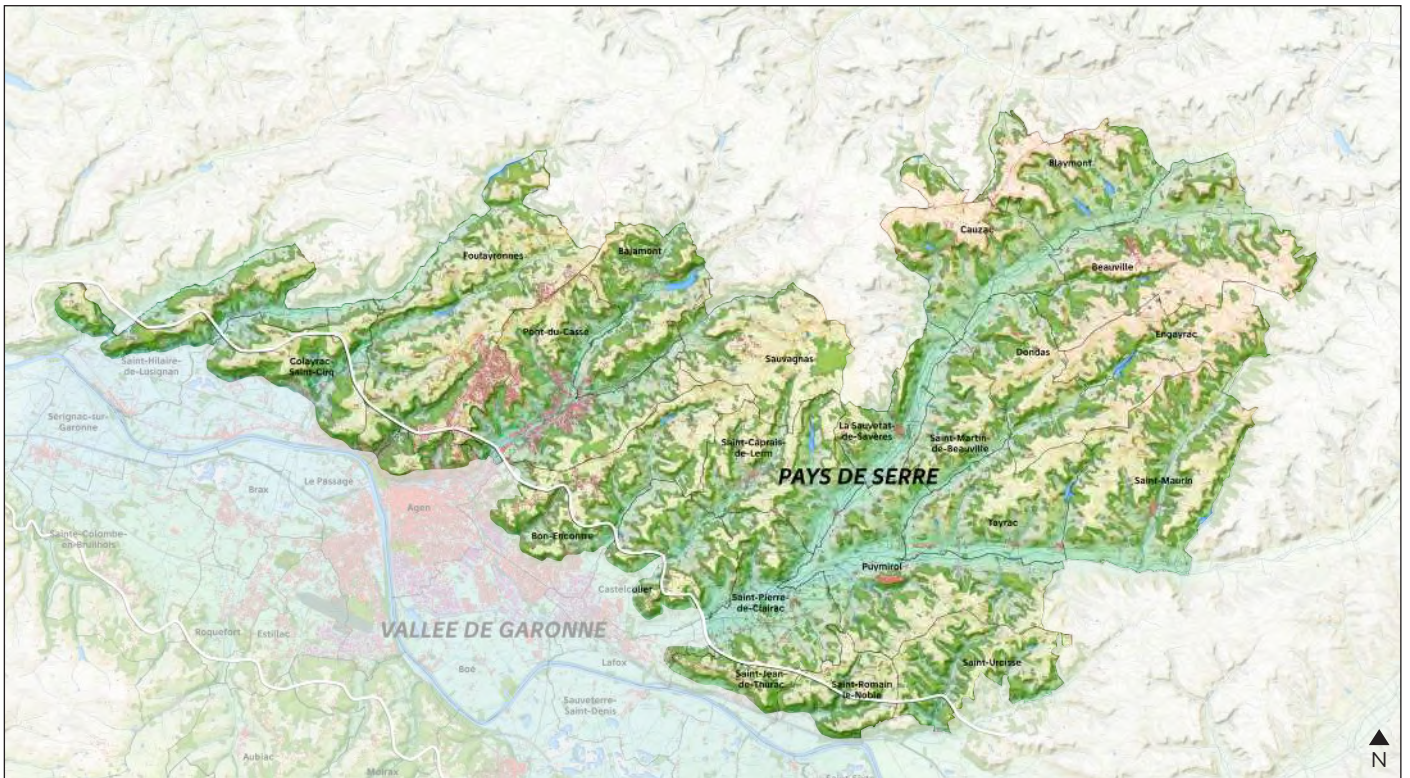
Au Nord, l'unité paysagère est séparée du Pays de Serres par un coteau aux pentes abruptes et boisées. Ce relief est entaillé par des vallées étroites et marquées. La Garonne étant proche, l'urbanisation est contrainte en pied de coteau et s'organise de façon linéaire le long de la RD 813.

Au Sud, la vallée est séparée des Terres Gasconnes par un versant plus doux, où se succèdent cultures (majoritairement) et bois. Plusieurs villages en belvédères jouent le rôle d'interface entre les Terres Gasconnes et la vallée de la Garonne.

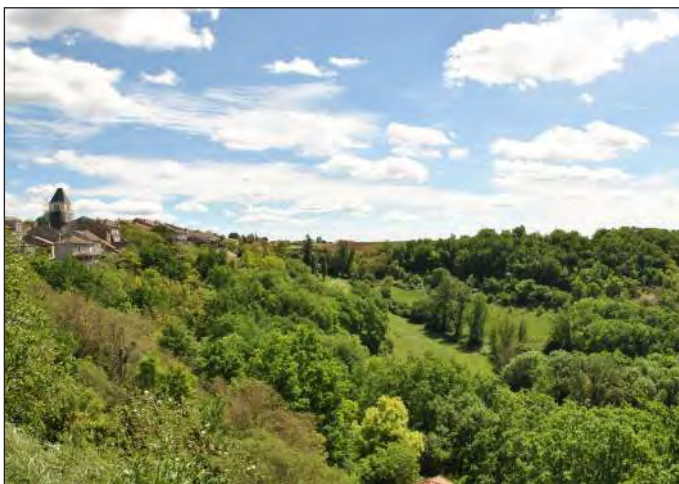
L'agglomération agenaise colonise la vallée avec un développement urbain linéaire et transversal. Malgré les ponts qui créent un lien avec le fleuve, celui-ci est caché derrière des digues, une route à fort trafic et une ripisylve bien développée.

COMMUNES CONCERNÉES

- Agen
- Boé
- Bon-Encontre
- Brax
- Castelculier
- Caudecoste
- Colayrac-Saint-Cirq
- Estillac
- Lafox
- Layrac
- Le Passage
- Roquefort
- Saint-Hilaire-de-Lusignan
- Saint-Nicolas-de-la-Balermie
- Saint-Sixte
- Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- Sauveterre-Saint-Denis
- Serignac-sur-Garonne



Pays de Serres - carte unité et limites



Vallées encaissées aux versants boisés



Habitat résidentiel venant miter le paysage



Replat des serres, un plateau ondulé cultivé

PAYS DE SERRES

(source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 12/11/2019)

SITUATION

Unité paysagère limitée au Nord et à l'Ouest par le basculement dans la vallée du Lot.

Au Nord-est, les Causses créent une transition avant la limite départementale. Au-delà, les paysages sont plus fermés et viticoles.

Au Sud-est, l'unité paysagère se prolonge vers le Quercy Blanc.

Au Sud, la rupture est nette au niveau de la vallée de la Garonne.

CARACTÉRISTIQUES

Cette unité paysagère est isolée entre les vallées de la Garonne et du Lot. Ce vaste plateau calcaire est entaillé par des vallons profonds, lui donnant un aspect ondulé. Avec ses coteaux boisés, le Pays de Serres a une tonalité contrastée entre ouverture et fermeture du paysage.

Les ourlés de boisements offrent des crêtes ouvertes, principal lieu d'implantation des villages, hameaux, et fermes isolées. Certaines communes occupent des promontoires ou des buttes.

Agrandissement des parcelles cultivées pour une optimisation du travail mécanisé. Il y a très peu de parcelles de moins de dix hectares. Cette simplification du paysage se fait, pour partie, au détriment des haies. Agriculture diversifiée, allant des grandes cultures à la viticulture, en passant par le pâturage, l'arboriculture, le maraîchage, ou encore l'élevage à viande et hors-sol.

Certains villages situés dans l'aire d'influence d'Agen et de Villeneuve subissent une urbanisation récente. Ils s'étalent, et le paysage se trouve mité par un habitat résidentiel.

SOUS-UNITES PAYSAGERES

Les Causses_

Cette sous-unité se caractérise par des vallées et des combes sinueuses, enserrées dans les boisements. Le paysage change vers des végétations adaptées à un climat plus sec et aux sols calcaires.

Les vallées des deux Séounes_

Des vallées linéaires et régulières majoritairement cultivées, encadrées par des coteaux creusés par de nombreux ruisseaux affluents. Le haut des coteaux les plus pentus est souligné par les boisements.

Les villages en belvédère de Beauville et Puymirol offrent des vues lointaines remarquables.

COMMUNES CONCERNÉES

- Bajamont
- Beauville
- Blaymont
- Bon-Encontre
- Castelculier
- CAUZAC
- Dondas
- Engayrac
- Foulayronnes
- La Sauvetat-de-Savères
- Pont-du-Casse
- Puymirol
- Saint-Caprais-de-Lerm
- Saint-Hilaire-de-Lusignan
- Saint-Jean-de-Thurac
- Saint-Martin-de-Beauville
- Saint-Maurin
- Saint-Pierre-de-Clairac
- Saint-Romain-le-Noble
- Saint-Urcisse
- Sauvagnas
- TAYRAC

PARTIE 1 -

CONNAÎTRE LES PAYSAGES : APPROCHE THÉMATIQUE

Le paysage à travers ses habitants

A_ Les paysages agricoles

B_ Les paysages de l'eau et des vallées

C_ Les paysages des mobilités

D_ Les paysages de l'habitat et de la vie locale

E_ Les paysages des activités économiques et des infrastructures

LES PAYSAGES À TRAVERS SES HABITANTS

1.1. Informer sur la démarche et son avancement

Pour faire face à la situation sanitaire liée au Covid 19, nous avons été obligés de revoir le programme de concertation prévu initialement. Ainsi, nous avons décidé de digitaliser la concertation de la phase diagnostic.

Création d'un blog dédié au Plan de Paysage et d'un compte Instagram :



Blog dédié au Plan de Paysage, à partir duquel il est possible de suivre la progression de l'étude et de participer aux ateliers de concertation



Page Instagram, actualisée régulièrement pour tenir le public informé de l'avancée du Plan de Paysage

Création d'une présentation interactive qui décrit la démarche :

Accessible en ligne, cette présentation semblable à un poster pourra être affichée dans quelques unes des 44 municipalités du Pays de l'Agenais. Des référents Paysage ont également été désignés parmi les élus des communes volontaires pour faire le suivi du Plan de Paysage et le lien avec les habitants à une échelle plus locale.

Plan de Paysage du Pays de l'Agenais

Edito
Le Pays de l'Agenais a été désigné pour participer à l'appel à projets national "Plan de Paysage 2018".

Mars 2020. Après avoir été lauréat de l'appel à projets national "Plan de Paysage 2018", le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais, avec l'aide de l'agence GINJAUME et de Pierre ROMANETTO, se lance dans sa réalisation.

Ce projet d'envergure a pour but de mieux maîtriser et anticiper les évolutions des paysages. Mais voilà, on ne construit pas le paysage de demain seul, et encore moins sans les personnes qui l'utilisent quotidiennement, qui y vivent et qui le font vivre. Chaque habitant et chaque acteur a son mot à dire.

D'accord, mais comment peut-on se faire entendre ? Et déjà, que veut-on dire par "Plan de Paysage" ?

Qu'appelle-t-on "Paysage" ?
Le paysage est une partie de l'environnement que nous percevons par les perceptions de l'œil, de l'ouïe, du toucher, du goût, de l'odorat, du toucher et du mouvement.

Un Plan de Paysage, quésaco ?
Un plan de paysage est un document qui définit les orientations et les actions à mener pour préserver et améliorer le paysage.

Le Pays de l'Agenais, c'est quoi ?
Quelques chiffres :
- 44 communes
- 242 000 habitants
- 650 kilomètres carrés
- 3 départements (Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne)
- 100 km de la Garonne et de la Dordogne
- 100 km de la Vallée de la Garonne
- 100 km de la Vallée de la Dordogne

Le Plan de Paysage en trois points
1. Définition des enjeux
2. Diagnostic du paysage
3. Définition des orientations et des actions

Concevoir collectivement le paysage de demain
Mettre en œuvre un processus participatif pour élaborer le Plan de Paysage et ainsi définir les orientations et les actions à mener pour préserver et améliorer le paysage.

Les Terres Gascognes
L'unité paysagère n° 1

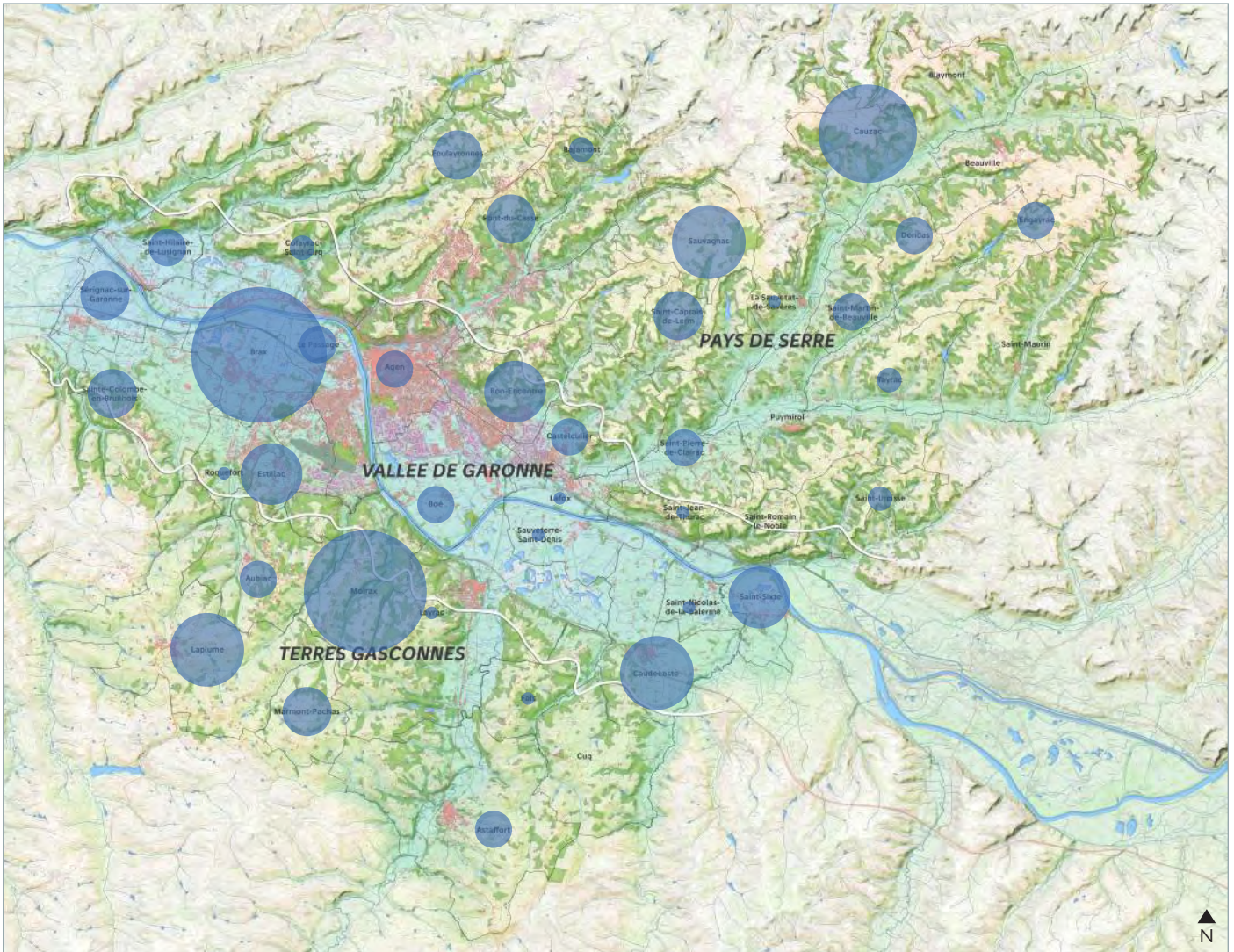
Le Pays de Serres
L'unité paysagère n° 2

La Vallée de la Garonne
L'unité paysagère n° 3

Présentation interactive visant à sensibiliser le public à la démarche de l'étude et au rôle qu'ils peuvent avoir

1.2. Récupérer des données

Enquête en ligne pour les élus - Participation, récupération du regard et de l'expertise d'usage, analyse des réponses :



Répartition dans le Pays de l'Agenais des communes ayant répondu

Personnes ayant répondu

Nombre de participants : 135

Nombre de communes du Pays de l'Agenais représentées : 38

Communes

VALLÉE DE GARONNE (62 RÉPONSES)

Agen (3)	Layrac (1)
Boé (3)	Le Passage (3)
Bon-Encontre (5)	Roquefort (1)
Brax (11)	Saint-Hilaire-de-Lusignan (3)
Castelculier (3)	Saint-Nicolas-de-la-Balerm (1)
Caudecoste (6)	Saint-Sixte (5)
Colayrac-Saint-Cirq (2)	Ste-Colombe-en-Bruilhois (4)
Estillac (5)	Sauveterre-Saint-Denis (1)
Lafox (1)	Sérignac-sur-Garonne (4)

TERRES GASCONNES (44 RÉPONSES)

Astaffort (3)	Layrac (1)
Aubiach (3)	Marmont-Pachas (4)
Caudecoste (6)	Moirax (10)
Estillac (5)	Roquefort (1)
Fals (1)	Ste-Colombe-en-Bruilhois (4)
Laplume (6)	

PAYS DES SERRES (57 RÉPONSES)

Bajamont (2)	Saint-Caprais-de-Lerm (4)
Bon-Encontre (5)	Saint-Hilaire-de-Lusignan (3)
Castelculier (3)	Saint-Jean-de-Thurac (1)
Cauzac (8)	Saint-Martin-de-Beauville (3)
Dondas (3)	Saint-Pierre-de-Clairac (3)
Engayrac (3)	Saint-Urcisse (2)
Foulayronnes (4)	Sauvagnas (6)
La Sauvetat-de-Savères (1)	Tayrac (2)
Pont-du-Casse (4)	

Analyse des réponses

Paysage emblématique du territoire :

1. Le paysage vallonné des coteaux boisés et agricoles qui offre des vues sur les vallées et les crêtes
2. La Garonne et ses berges, ainsi que les autres composants du patrimoine hydraulique de la région
3. Le patrimoine historique caractéristique du territoire et un paysage urbain en lien avec la ruralité

Paysage qui doit être traité en priorité :

1. Les entrées de ville, notamment les zones industrielles et commerciales, et les friches
2. Les centres-bourgs, avec une valorisation du patrimoine et une végétalisation de l'espace public
3. Les mobilités douces (entretien des chemins ruraux, développement de voies vertes, création d'un maillage intercommunal, entretien et valorisation des bords du canal, etc.)
4. La Garonne, et notamment une réhabilitation de ses berges et des gravières
5. Les axes routiers et leurs abords (entretenir, sécuriser, et intégrer)
6. Les friches agricoles qui ferment les milieux, et les paysages de l'agriculture intensive
7. Les nouveaux lotissements qui mitent le paysage

Évolution qualitative des paysages du territoire durant ces dernières années :

Globalement, l'évolution qualitative des paysages est considérée comme positive avec un début de prise de conscience de la valeur environnementale du territoire. Cependant, certains paysages se sont nettement dégradés au cours des dernières années, notamment certains centres-bourgs et entrées de ville. L'évolution du paysage agricole est également à surveiller (les friches viennent fermer les coteaux, tout comme le mitage).

Le paysage des activités et des infrastructures économiques :

FORCES

- Beaucoup d'infrastructures sportives, de loisirs et d'espaces culturels (l'Agglomération d'Agen)
- Infrastructures contribuant à la vie des communes (ex : écoles maternelles et primaires, maisons d'assistantes maternelles, salles des fêtes)
- Services à la population variés, notamment dans les pôles de services de proximité en Terres gasconnes (ex : pôles de santé, déchetterie)
- Commerces de proximités et zones commerciales (en Vallée de Garonne et Terres gasconnes)
- Réseau associatif diversifié (l'Agglomération d'Agen)
- Quelques disponibilités foncières et bâtiments communaux entretenus
- Déploiement de la fibre optique et du réseau 4G+
- Développement économique de la région (en Vallée de Garonne et Terres gasconnes)

FAIBLESSES

- Couverture téléphone et internet de certaines communes, ainsi que le maillage aérien des poteaux téléphoniques et antennes qui crée une pollution visuelle (principalement pour les communes éloignées de l'aire d'Agen)
- Infrastructures et équipements inadaptés, voire vétustes et dégradés (en partie en Terres gasconnes)
- Absence d'infrastructures sportives et culturelles dans l'Agglomération d'Agen (ex : piscine, terrain multisports, salle de sport)
- Absence d'infrastructures adaptées aux jeunes (ex : city-stade, aire de jeux)
- Services de plus en plus rares, souvent limités au strict minimum ou en train de disparaître (comme les pôles de santé) dans certains secteurs comme Colayrac-Saint-Cirq, Lafox, Astaffort, Cauzac ou encore Engayrac
- Petits commerces absents (principalement dans les communes en périphérie d'Agen)
- Prise en compte des économies d'énergie (isolation thermique, production d'énergie verte)
- Manque de moyen financier

Le paysage des mobilités et des connexions entre les communes :

FORCES

- Mutualisation, principalement des ressources et des moyens administratifs, grâce aux structures intercommunales comme la communauté d'Agglomération d'Agen (CAA), la Communauté de Communes Porte d'Aquitaine en Pays de Serres (CCPAPS), les Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique et à Vocation Scolaire (SIVU et SIVOS), ou encore les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) (majoritairement dans les communes de la Vallée de Garonne, et dans celles proches d'un axe routier important)
- Facilité de déplacements et d'accès pour les communes de la couronne agenaise (proximité avec Agen et les grands centres commerciaux, voie rapide menant à l'autoroute, proximité des services et complémentarité des commerces)
- Voie verte le long du canal latéral de la Garonne, ainsi que le réseau cyclable de la région
- Réseau des chemins de randonnées pédestres en Terres gasconnes et Pays de Serres
- Maillage routier développé et en bon état qui permet la connexion entre les communes proches d'axes routiers majeurs
- Bonne entente, bonne communication et solidarité avec les communes voisines

FAIBLESSES

- Pas de réelles alternatives à la voiture pour les communes de la CAA (communes mal desservies par les transports en commun, absence de pistes cyclables, manque de stationnement type parking relais, voie ferrée Agen-Auch pouvant être réhabilitée)
- Problèmes d'accessibilité (voiries sous-dimensionnées, en mauvais état, et dangereuses) pour les communes dans le Pays de Serres ou en limite de territoire
- Pas de mutualisation entre les communes voisines, principalement en Pays de Serres et en limite du territoire d'étude (que ce soit pour les échanges ou les services), ni de concertation dans la conception des réseaux pour éviter les doublons
- Communes mal connectées entre elles en Vallée de Garonne
- Connexions douces existantes non sécurisées
- Pour plusieurs participants, aucun reproche à faire sur ce sujet

Le paysage de l'habitat et de la vie locale

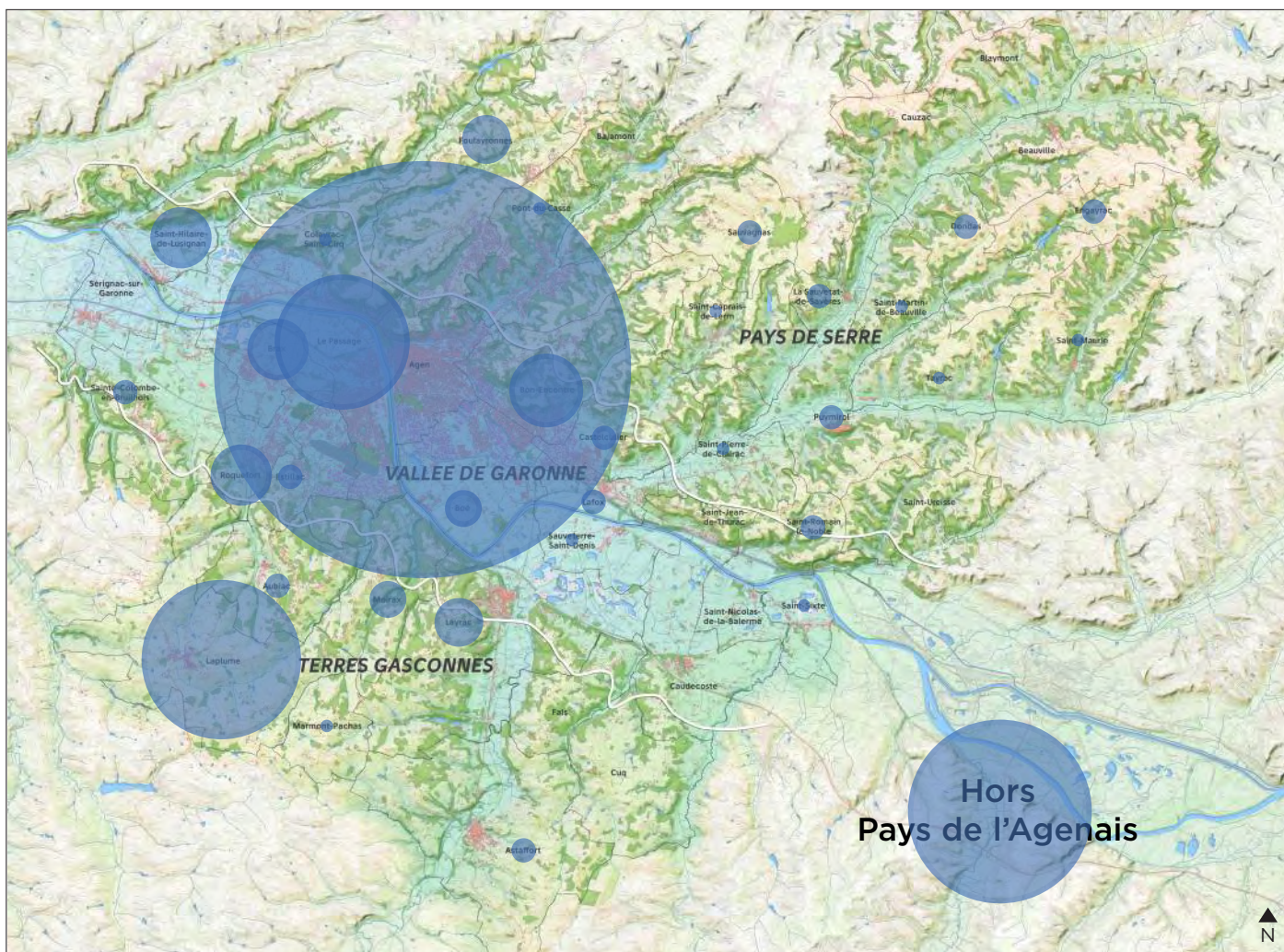
FORCES

- Qualité de vie et un cadre calme et plaisant
- Patrimoine riche qui pourrait être un atout pour la mise en tourisme de la région, notamment dans la Vallée de Garonne et le Pays de Serres
- Proximité avec Agen, tout en offrant un cadre de vie agréable « à la campagne » avec une ruralité et une nature encore préservées
- Diversité et richesse du patrimoine historique, bâti et naturel de la région
- Centre-villes requalifiés et attractifs des communes de la couronne agenaise et de la Vallée de Garonne
- Espaces végétalisés fleuris, verts et ombragés dans le cœur des communes des Terres gasconnes et du Pays de Serres
- Accès rapide et facile aux communes et aux paysages environnants
- Urbanisation contrôlée qui permet à certaines communes comme Moirax et Saint-Martin-de-Beauville de se développer de façon raisonnée

FAIBLESSES

- Manque de commerces de proximité et éloignement de certains services, principalement dans la couronne agenaise et le Pays de Serres
- Routes départementales traversantes peu sécurisées en Vallée de Garonne, avec une forte fréquentation qui risque de continuer à augmenter
- Absence d'un centre-bourg et/ou d'un lieu de rassemblement dans les communes à l'habitat diffus
- Espaces publics et zones d'activités à requalifier, surtout en Vallée de Garonne et Pays de Serres
- Pas assez de végétalisation et de zones ombragées particulièrement dans le cœur des communes de la Vallée de Garonne
- Manque de ressources financières pour permettre de gros investissements
- Incivilité, bruits et nuisances
- Manque de terrain à bâtir à cause des plaines inondables ou du relief
- Communes de la couronne agenaise deviennent des villages dortoirs où il est très difficile d'impliquer la population à la vie locale

Enquête en ligne pour les habitants - Participation, récupération du regard et de l'expertise d'usage, analyse des réponses :



Répartition dans le territoire des personnes ayant répondu

Personnes ayant répondu

Nombre de participants : 142

Nombre de communes du Pays de l'Agenais représentées : 33

Communes de résidences

PAYS DES SERRES (35 RÉPONSES)

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Bon-Encontre (6) | Saint-Caprais-de-Lerm (1) |
| Castelculier (2) | Saint-Hilaire-de-Lusignan (5) |
| Dondas (2) | Saint-Martin-de-Beauville (1) |
| Engayrac (2) | Saint-Maurin (1) |
| Foulayronnes (4) | Saint-Pierre-de-Clairac (1) |
| La Sauvetat-de-Savères (2) | Saint-Romain-le-Noble (2) |
| Pont-du-Casse (1) | Sauvagnas (2) |
| Puymirol (2) | Tayrac (1) |

VALLÉE DE GARONNE (84 RÉPONSES)

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Agen (34) | Layrac (4) |
| Boé (3) | Le Passage (11) |
| Bon-Encontre (6) | Roquefort (5) |
| Brax (5) | Saint-Hilaire-de-Lusignan (5) |
| Castelculier (2) | Saint-Sixte (1) |
| Colayrac-Saint-Cirq (1) | Ste-Colombe-en-Bruilhois (2) |
| Estillac (2) | Sauveterre-Saint-Denis (1) |
| Lafox (2) | |

TERRES GASCONNES (34 RÉPONSES)

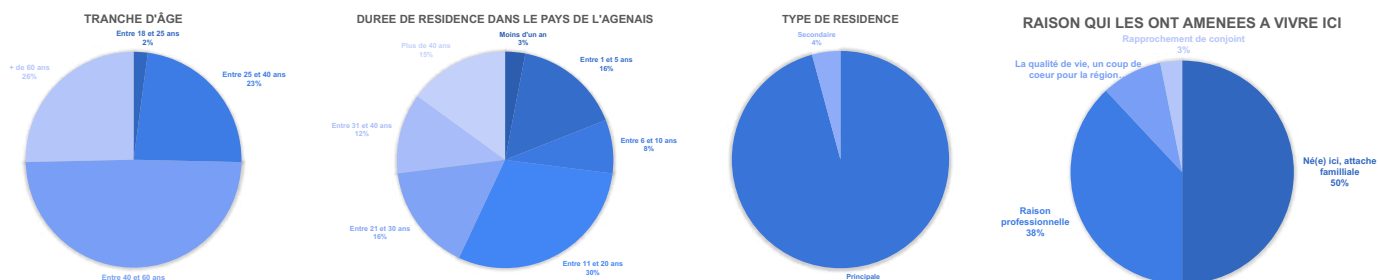
- | | |
|--------------------|------------------------------|
| Astaffort (2) | Ste-Colombe-en-Bruilhois (2) |
| Aubiac (2) | |
| Estillac (2) | |
| Laplume (13) | |
| Layrac (4) | |
| Marmont-Pachas (1) | |
| Moirax (3) | |
| Roquefort (5) | |

HORS PAYS DE L'AGENAIS (15 RÉPONSES)

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| Barbaste (1) | Montagnac-sur-Auvignon (1) |
| Bazens (1) | Nérac (1) |
| Castelnau-sur-Gupie (1) | Port-Sainte-Marie (1) |
| Clairac (1) | Saint-Vincent-de-Lamontjoie (1) |
| Feugarolles (1) | Sainte-Marthe (1) |
| Grayssas (1) | Tournon-d'Agenais (1) |
| La Croix-Blanche (1) | Villeneuve-sur-Lot (1) |
| Marmande (1) | |

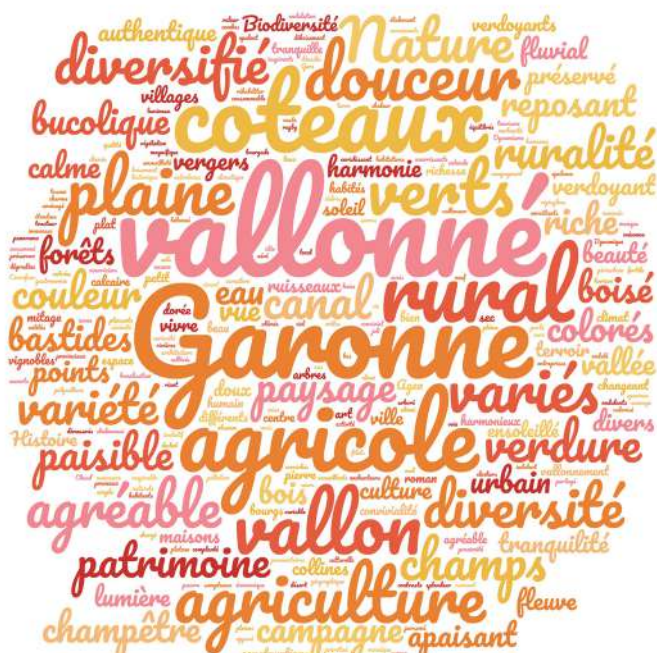
Analyse des réponses

Parlez-nous de vous !



Les personnes ayant répondu sont en majorité des personnes âgées de 40 à 60 ans, natifs de la région ou qui y ont une attache familiale, et qui habitent dans le Pays de l'Agenais depuis plus de 10 ans.

Parlez nous de votre territoire :



Pouvez-vous citer cinq mots qui qualifient les paysages du Pays de l'Agenais ?



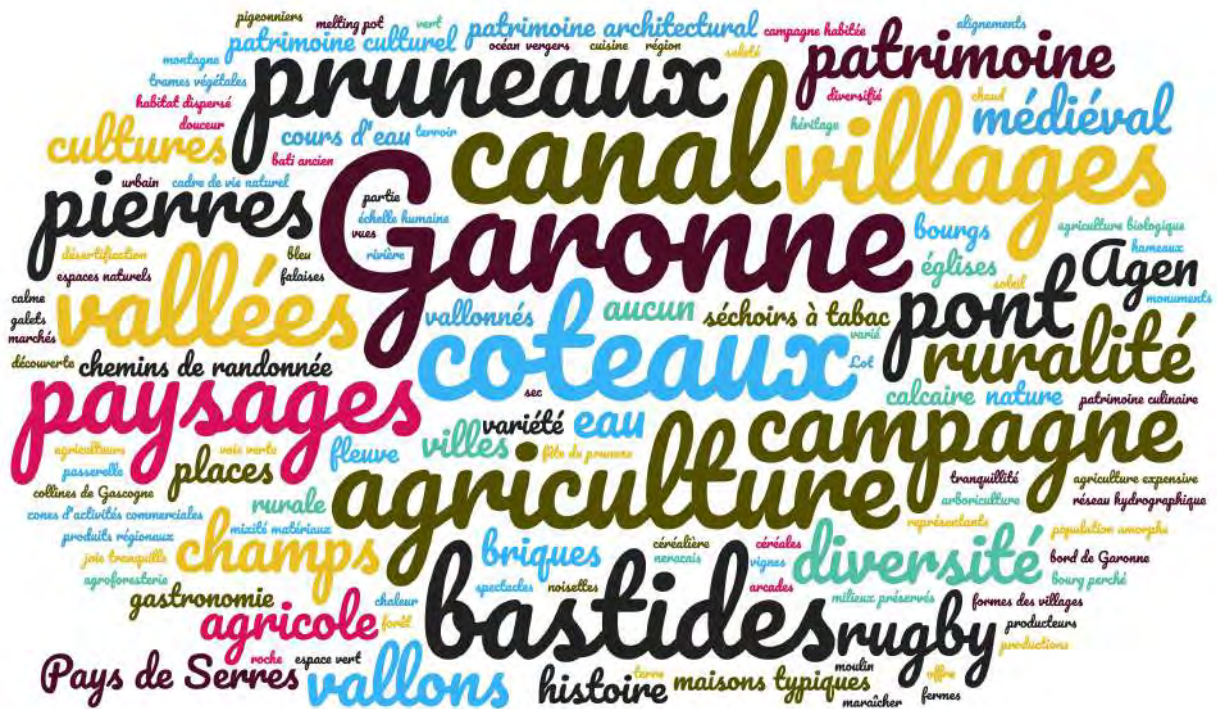
Selon vous, qui (ou qu'est-ce qui) contribue le plus à faire / à entretenir les paysages du Pays de l'Agenais ?

Les paysages agricoles :



Quels sont les paysages agricoles caractéristiques du Pays de l'Agenais ?

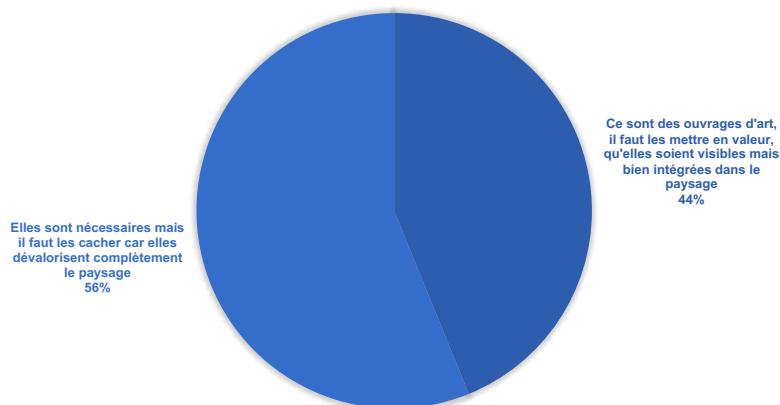
Les paysages de l'habitat et du patrimoine :



Quels éléments caractéristiques marquent l'identité du Pays de l'Agenais ?

Les paysages des activités économiques et des infrastructures :

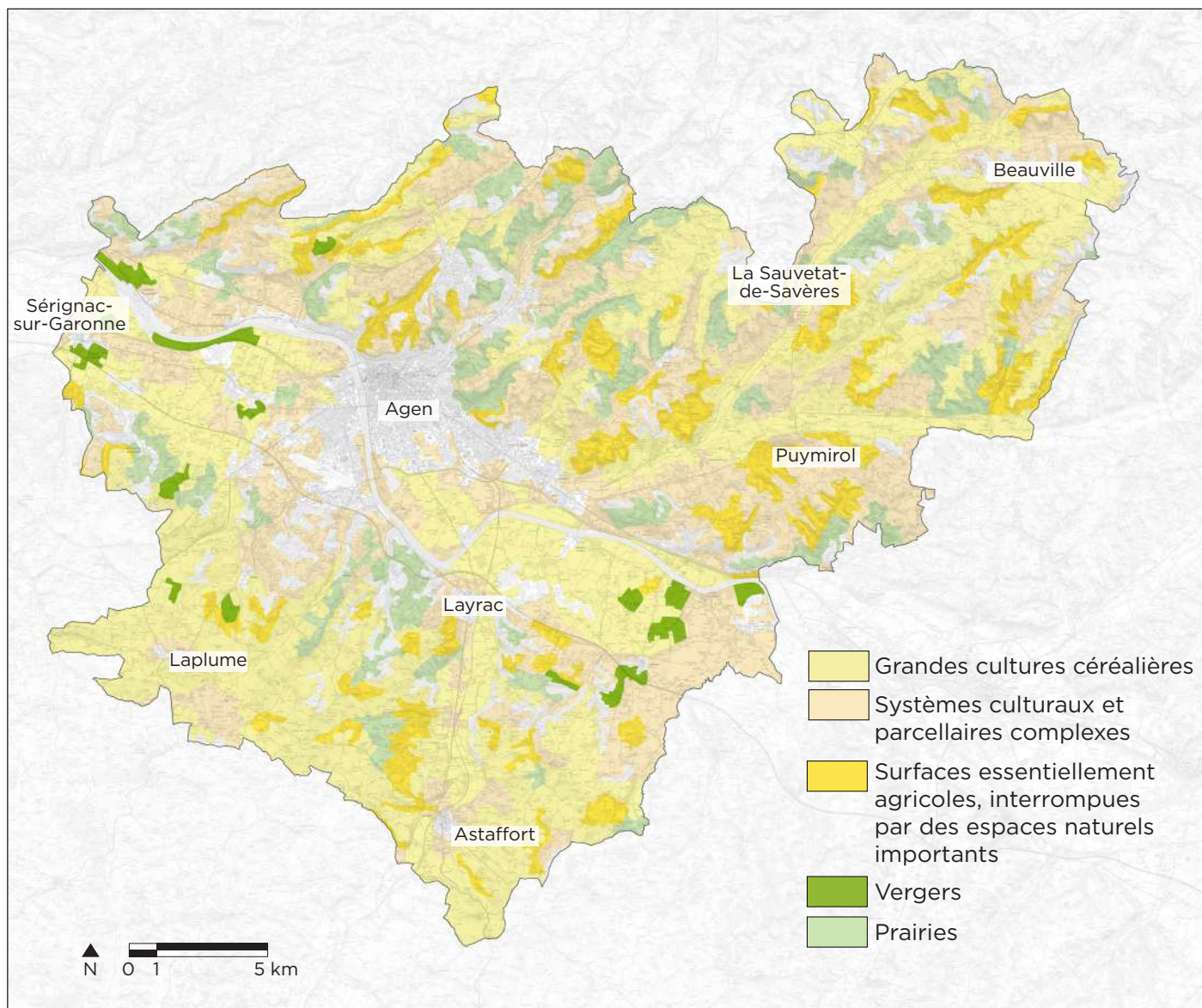
visibles
à cacher
dévalorisent le paysage
nécessaires
ouvrages d'art à bien intégrer
à mettre en valeur



Comment voyez-vous les infrastructures type autoroute, grands axes, ligne ferroviaire dans le paysage ?



Mosaïque de grandes cultures présente en Terres Gasconnes



Typologie des espaces agricoles du Pays de l'Agenais (source : CORINE Land Cover)



Les paysages agricoles

1. L'agriculture, une valeur identitaire du Pays de l'Agenais
2. Une diversité de cultures qui enrichit les paysages
3. La présence de l'arbre sous toutes ses formes donne une échelle au paysage

ATOUTS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE ET LÉGENDE ILLUSTRÉE

A. LES PAYSAGES AGRICOLES

1. L'agriculture, une valeur identitaire du Pays de l'Agenais

Le passé agricole du Pays de l'Agenais est toujours présent dans la diversité de ses productions et leur agencement en mosaïque. Au milieu de parcelles céréalières, on trouve des rangées de fruitiers, des parcelles de maraîchage, des vignes ou des élevages. Ces derniers peinent à se maintenir, malgré leur rôle important dans l'ouverture des paysages et la valorisation de terres dans les fonds de vallées ou sur les pentes.

(source : Atlas des Paysages du Lot-et-Garonne - 21/11/2014).

Sur l'ensemble du Pays de l'Agenais, les vastes étendues agricoles forment des paysages ouverts de grande échelle où le ciel prend une place importante. Elles constituent des lieux de respiration qui donnent à voir sur le lointain et permettent de comprendre l'organisation du territoire : des plateaux entaillés sur le Pays des Serres, des collines ondulées en Terres Gasconnes et la large vallée de Garonne perceptible de part en part sur toute sa largeur.

Des sols fertiles alluvionnaires propices à l'implantation de vastes étendues agricoles dans les vallées:

Larges emprises des cultures céréalières

Le paysage ouvert de la plaine agricole qui vient s'appuyer sur le coteau nord permet de comprendre la morphologie et l'ampleur du val





La proximité des cours d'eau joue un rôle majeur pour la qualité des sols et de la terre et permet le développement d'une agriculture de qualité. À gauche : les lignes ordonnées et régulières rythment un paysage de cultures diversifiées (Tayrac, vallée de la Séoune). À droite : des cultures maraîchères de tailles plus modestes s'intercalent dans les grandes parcelles céréalières (Sauveterre-Saint-Denis)

Ensemble bâti agricole qui s'installe en pied de coteau, à l'abri des inondations du fleuve

Clocher de l'église de Sérignac-sur-Garonne

Cultures arboricoles qui animent le paysage des grandes cultures



Agriculture diversifiée en fond de vallée de la Garonne alternant entre champs ouverts et cultures sous serres cloisonnant l'espace

Les cours d'eau, transportant quantité d'alluvions dans leur sillage, sont responsables d'un dépôt sédimentaire important sur l'ensemble des vallées de Garonne, du Gers et de la Séoune. Ces derniers ont rendu les sols riches et fertiles, propices à une agriculture foisonnante qui s'est développée sur les fonds plats des plaines. Rive gauche de la vallée de Garonne depuis le coteau sud, Sérignac-sur-Garonne

Des grandes cultures sur les sommets des plateaux du Pays de Serres :

Basculement vers la
vallée de Garonne



Les hauteurs du Pays de Serres déroulent leurs cultures céréalières jusqu'au basculement du coteau nord de la vallée de Garonne, Saint-Romain-le-Noble

Vallon de Gandaille : les boisements
délimitent les emprises cultivées

Paysages agricoles
ouverts sur les hauteurs

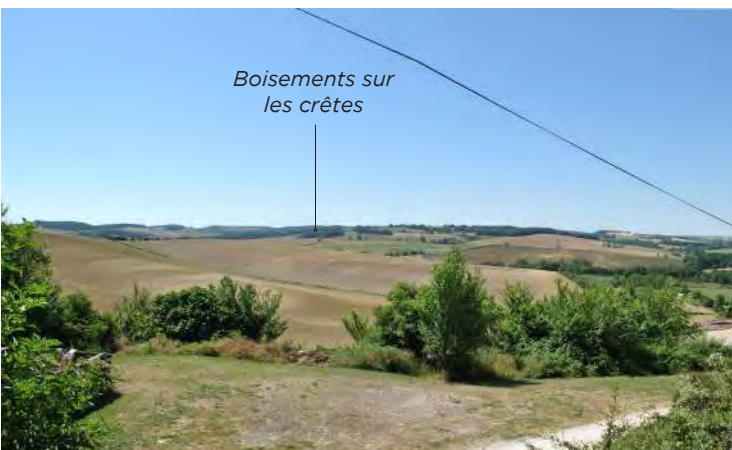
Hameau de
Combebonnet



En outre, ces espaces agricoles sont délimités par les cordons boisés qui occupent les pentes des vallées affluentes qui entaillent le plateau. Engayrac

Des collines cultivées en Terres Gasconnes :

Boisements sur
les crêtes



À l'est de la vallée du Gers, des collines aux courbes amples dessinent un paysage ondulé. Au loin, des parcelles boisées moutonnent les crêtes et apportent des textures qui animent ces vastes emprises agricoles, Cuq

Parcelle
viticole



À la limite ouest, les cultures se diversifient. On remarque des parcelles de vignes qui annoncent la transition avec le vignoble du bruilhois, Sainte-Colombe-en-Bruilhois

2. Une diversité de cultures qui enrichit les paysages

Les paysages agricoles de l'Agenais possèdent une étonnante force de caractère qui puise sa singularité dans l'équilibre des formes du parcellaire. Dans les plaines, les cultures arboricoles et maraîchères se mêlent aux autres cultures céréalières et lignes arborées, l'ensemble formant des motifs divers proposant un éventail de formes, de couleurs et de textures variées. Plus intime, les petites vallées étroites offrent un parcellaire plus resserré où s'alternent pâtures et cultures qui s'installent dans les creux autour des cours d'eau et remonte les pentes jusqu'aux lisières boisées des coteaux. Cette belle diversité compose des paysages agricoles riches et d'une grande qualité.

Une mosaïque paysagère riche :



Les vallons des Pays de Serres présentent une agriculture diversifiée (dont céréales, prairies naturelles et pâturage). La présence de l'étang apporte une note fraîche dans le paysage agricole, Beauville

Prairies Alternance de parcelles cultivées et en terre nue Alignement préservé le long de la route Cultures arboricoles dans le fond de la vallée



Dans le fond de la vallée, les lignes parallèles du parcellaire remontent sur les coteaux depuis la Rd16. Entre la couleur naturelle aux tons chauds de la terre nue et le blanc artificiel des filets qui protègent les vergers, entre la texture lisse des prairies et l'aspect moutonné des structures végétales, l'ensemble compose une mosaïque paysagère de qualité, Saint-Maurin

Les lignes régulières des vergers qui structurent les paysages agricoles :



Principalement en vallée de Garonne, mais aussi ponctuellement en Pays de Serres (vallée de la Séoune), les cultures fruitières déploient un motif de lignes régulières et ordonnées, qui se déforment et s'assouplissent au gré des mouvements de la topographie. Certaines filières ont également un caractère historique et reconnu avec par exemple le prunier d'ente, (qui une fois séché devient le pruneau d'ente, connu sous le nom de «pruneau d'Agen»), Colayrac-Saint-Cirq



Nouvelles plantations de kiwis dans la plaine de la Garonne, Le Passage

La présence de l'élevage, rare, mais non dénué d'intérêt, dans les fonds de petits vallons :



Pâturage dédié aux chevaux aux abords du château de Tayrac dans la vallée de la Séoune, Puymirol



Élevage ovin qui occupe une prairie dans un vallon, Sauvagnas



Élevage bovin sur les pentes du coteau, Dondas

3. La présence de l'arbre, sous toutes ses formes, qui donne une échelle aux paysages

La forte présence arborée (forêts, boisements, bosquets, ripisylves, haies ou encore arbres isolés) confère aux espaces agricoles un rythme qui organise les paysages, délimite les parcelles, cadre les vues et marque les horizons. Ces structures végétales nombreuses renvoient une image de campagne soignée, vivante et participent au maintien d'une riche biodiversité. Cependant, les pratiques culturales modernes et le remembrement des cultures qui se poursuit d'année en année tendent à faire disparaître progressivement cette charpente paysagère et écologique forte qui participe pleinement à l'identité des paysages ruraux du Pays de l'Agenais.

Des structures végétales bien présentes qui canalisent les vues et les paysages:

*Lisière forestière
riche en biodiversité*

*Parcelle marquée par des
haies (disparition progressive)*

*Ferme insérée dans
son écrin boisé*

*Alignement le long de la Rd656
(entrée du hameau Pleichac)*



Jeu d'ouverture et de fermeture du paysage créé par les bosquets qui alternent avec les parcelles cultivées. Leur présence révèle la topographie et souligne les plans successifs. On remarque également la présence d'un alignement qui marque la présence d'une route, Laplume



Ce vaste plateau agricole présente un micro-relief de vallée ponctué d'une forte densité arborée. Les bosquets et arbres isolés qui se mêlent avec l'étang et la zone humide qui l'entoure offrent un paysage riche et nuancé, Aubiac

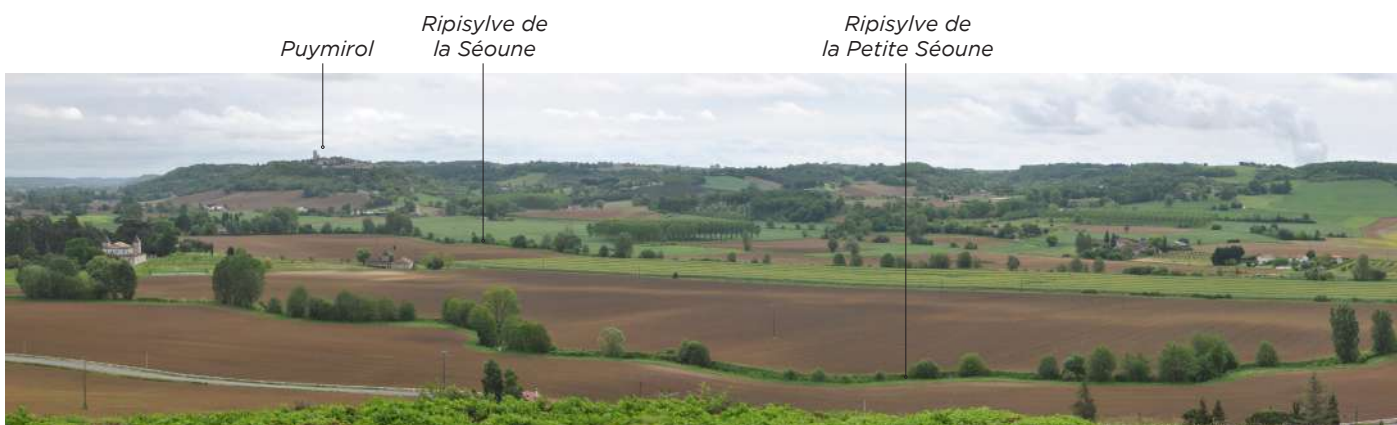


Malgré la dynamique d'agrandissement des parcelles qui entraîne la disparition de l'arbre des paysages agricoles, la plaine de Garonne a su préserver un maillage important de haies et arbres épanouis qui participent à l'animation de l'espace agricole, Saint-Hilaire-de-Lusignan



Dans le Pays des Serres, de nombreux boisements accompagnent les petites vallées étroites et profondes. Leur grande régularité forme un cordon qui ourle les pentes les plus abruptes des coteaux depuis la mi-pente jusqu'aux crêtes et les enveloppe, sans distinction, contribuant à les isoler des plateaux agricoles, vallon des Gascons, Saint-Urcisse

La présence des ripisylves dans les fonds de vallées qui souligne la présence de l'eau:



La ripisylve forme un écrin de verdure à la rivière dessinant une ligne verdoyante qui contraste fortement avec les espaces agricoles autour, Saint-Pierre-de-Clairac

La présence régulière d'arbres épanouis en plein champ:



Saint-Caprais-de-Lerm



Bajamont



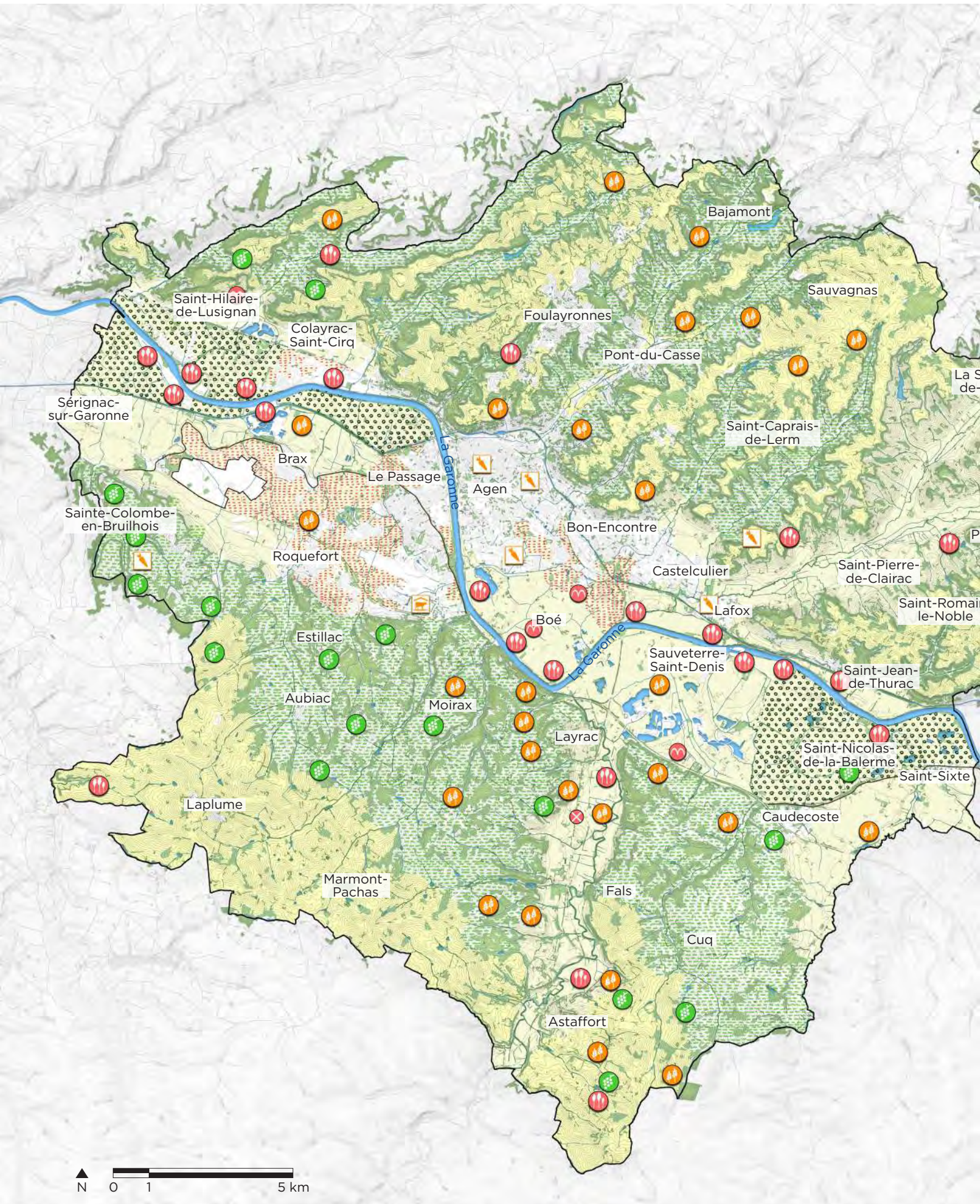
Blaymont

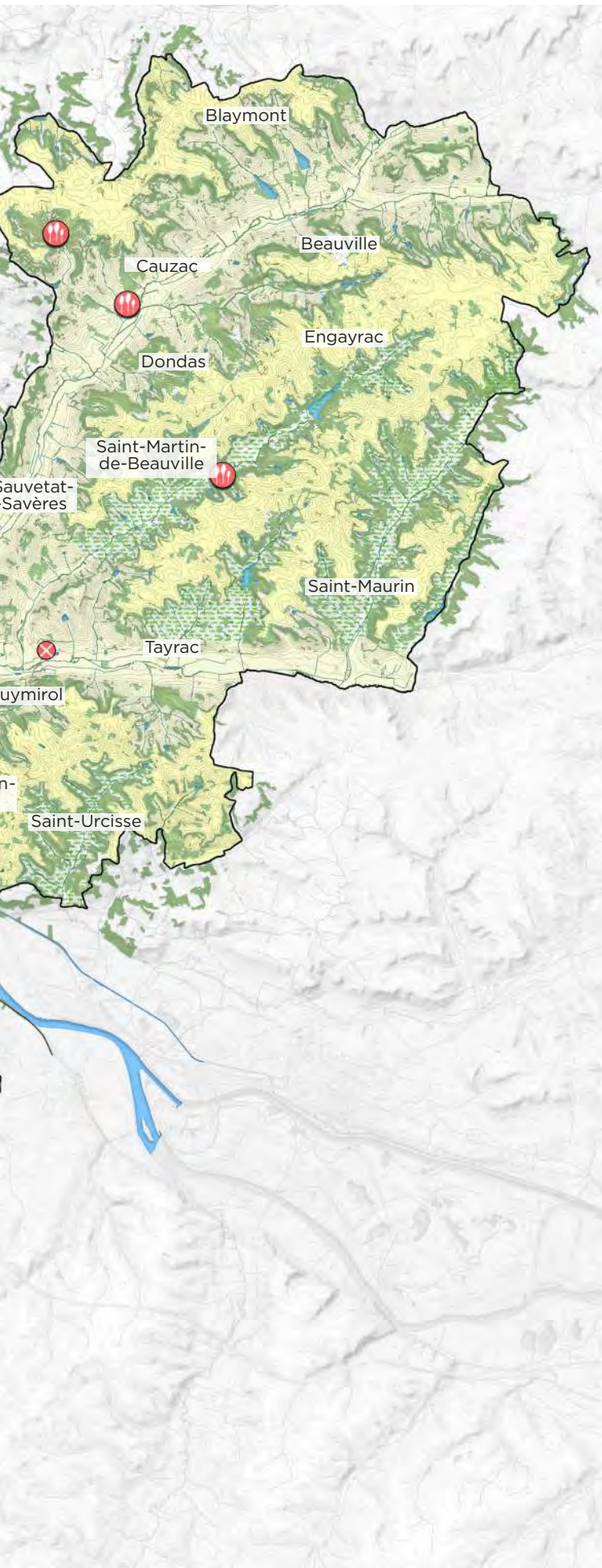


Tayrac

Les arbres isolés en plein champ apportent une ponctuation au paysage particulièrement remarquable au sein des grandes cultures. Parfois, ils sont les témoins d'anciennes haies disparues suite à l'agrandissement des parcelles. On les retrouve également comme des jalons en bord d'une route ou d'un chemin. Suivant les cas, ils jouent un rôle de point de mire ou de repère par leur isolement.


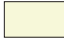
LES ATOUS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE










LES ATOUTS :

1. Des paysages agricoles puissants

-  Plateaux agricoles ouverts de grandes cultures où les champs s'étendent sans obstacle vers l'horizon
-  Plaine et vallées agricoles majeures délimitées par des coteaux cultivés jusqu'à mi-pente et peu de trame arborée

2. Des structures végétales nombreuses qui animent le paysage agricole

-  Les paysages agricoles soignés des vergers
-  La transition avec les paysages viticoles du Bruilhois
-  La place de l'arbre dans l'espace agricole des vallons : les parcelles composent une mosaïque de prairies et de cultures diversifiées délimitées par une trame bocagère et des boisements
-  Les versants boisés des coteaux qui soulignent les reliefs
-  Le dessin précis des haies qui dessinent le parcellaire et des ripisylves qui marquent les cours d'eau

3. Un patrimoine bâti agricole qui participe à la qualité des paysages ruraux



- PM** Semi de fermes adossées à quelques haies ou bosquets dont l'implantation est intimement liée à l'activité agricole
- PM** Bâtiments agricoles traditionnels qui témoignent des usages et des savoir-faire locaux (granges, pigeonniers, séchoirs à tabac, moulins...)

LES POTENTIELS :

1. La reconversion des friches vers l'agriculture en encourageant la diversité, le maintien de parcelles de petites tailles, la replantation de haies, etc.


-  Friches récupérables pour l'agriculture

2. Le développement de la filière locale et du circuit court


-  Vente à la ferme, exploitations concertées, AMAP, le MIN, agri-tourisme...
-  Ateliers de transformation, Agropole...

LES FRAGILITÉS :



1. Un émiettement des surfaces agricoles, lié au foncier et à l'urbanisation consommatrice d'espace

-  Espace agricole fragile

2. La fermeture des paysages du fleuve et des vallons

-  Les peupleraies notamment lorsqu'elles se développent dans les fonds des petits vallons ou sur les bords de Garonne, cloisonnant encore plus le fleuve dans un manchon boisé

3. La banalisation architecturale et l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles

-  Bâti agricole de faible qualité paysagère
-  L'insertion paysagère des serres agricoles

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

LÉGENDE ILLUSTRÉE

Les atouts

1. Des paysages agricoles puissants

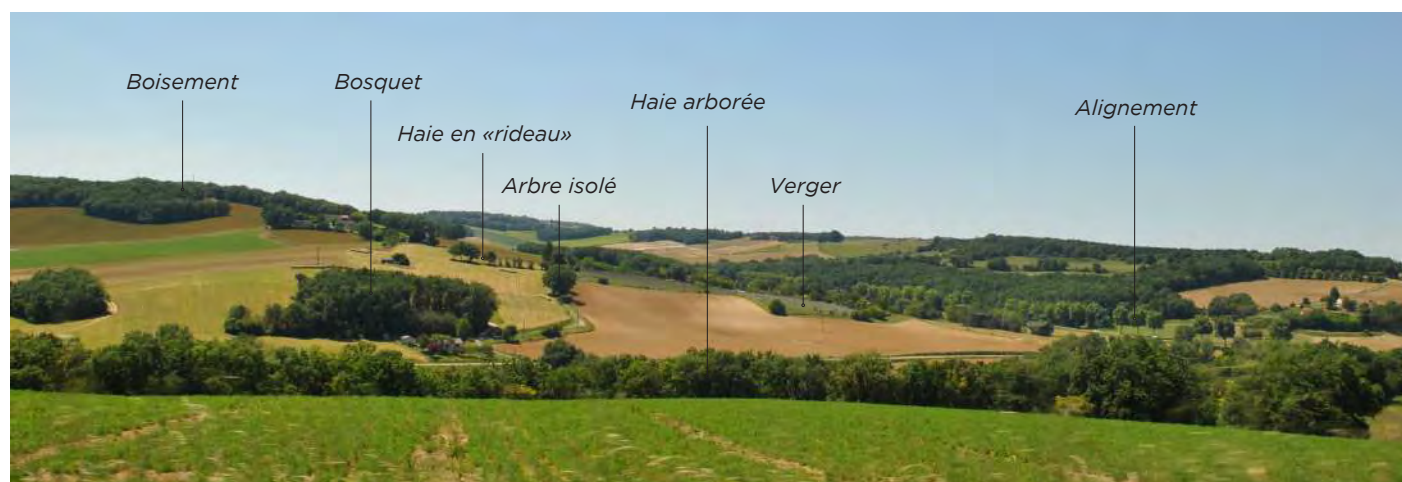


Les plaines et plateaux des grandes cultures : maintien et protection des surfaces agricoles, qui fondent l'identité du territoire, contre l'urbanisation diffuse et consommatrice d'espace.



Typologie des cultures : encouragement à la diversité des cultures, et notamment la protection et la valorisation du maraîchage dans la vallée de Garonne (à droite : Caudecoste/ à gauche : Bon-Encontre)

2. Des structures végétales nombreuses qui animent le paysage agricole



La présence de l'arbre dans l'espace agricole : maintenir les structures arborées sous toutes leurs formes, ponctuelles ou régulières. Recensement et protection des haies et favoriser leur réintroduction dès que cela est possible (Moirax)

3. Un patrimoine bâti agricole qui participe à la qualité des paysages ruraux



Fermes agricoles finement implantées sur le relief, adossées à quelques arbres, construites avec des matériaux locaux et bâtiments agricoles traditionnels, témoins des usages et pratiques locales : protection, réhabilitation et accompagnement des transformations nécessaires de ce patrimoine pour de nouvelles typologies d'habitat (à gauche : Saint-Hilaire-de-Lusignan / à droite : Foulayronnes)

Les potentiels

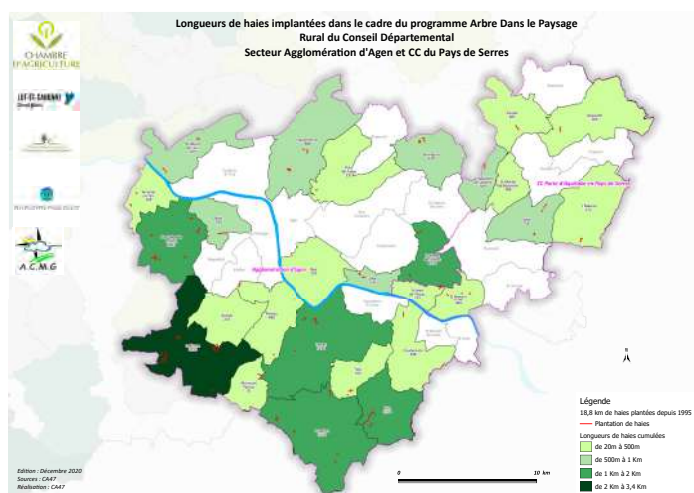
1. La reconversion des friches vers l'agriculture en encourageant la diversité, le maintien de parcelles de petites tailles, la replantation des haies, etc.



Cultures laissées en friche le long de la RD7, Laplume



Les terres potentiellement fertiles : reconquête des friches convertibles en terres cultivables, notamment en milieu urbain pour favoriser une agriculture de proximité et des connexions pour les mobilités douces (Boé)



Linéaire de haies (en km) implantées par communes sur le Pays de l'Agenais dans le cadre du programme Arbre dans le Paysage Rural

2. Le développement de la filière locale et du circuit court



Marché des produits locaux le vendredi matin à Layrac



Diversification des pratiques agricoles et développement d'une agriculture de proximité en favorisant les circuits courts et mise en place de projets pour favoriser les liens directs entre producteurs et consommateurs (à gauche : Castelculier / à droite : Moirax)

Les fragilités

1. Un émiettement des surfaces agricoles, lié au foncier et à l'urbanisation consommatrice d'espace



Espaces agricoles résiduels et fragiles dus à l'importance de l'étalement urbain diffus et le développement de quartiers déconnectés (lotissements) : maintenir des bandes agricoles non constructibles dans les règlements d'urbanisme en maintenant des coupures d'urbanisation; et en stoppant le développement linéaire le long des routes (Estillac)

2. La fermeture des paysages du fleuve et des vallons



Peupleraies en fond de vallon, situées le long de la Petite Séoune : favoriser des ouvertures visuelles dans les plantations pour retrouver les grandes perspectives sur le patrimoine naturel et culturel (Cauzac/Dondas)



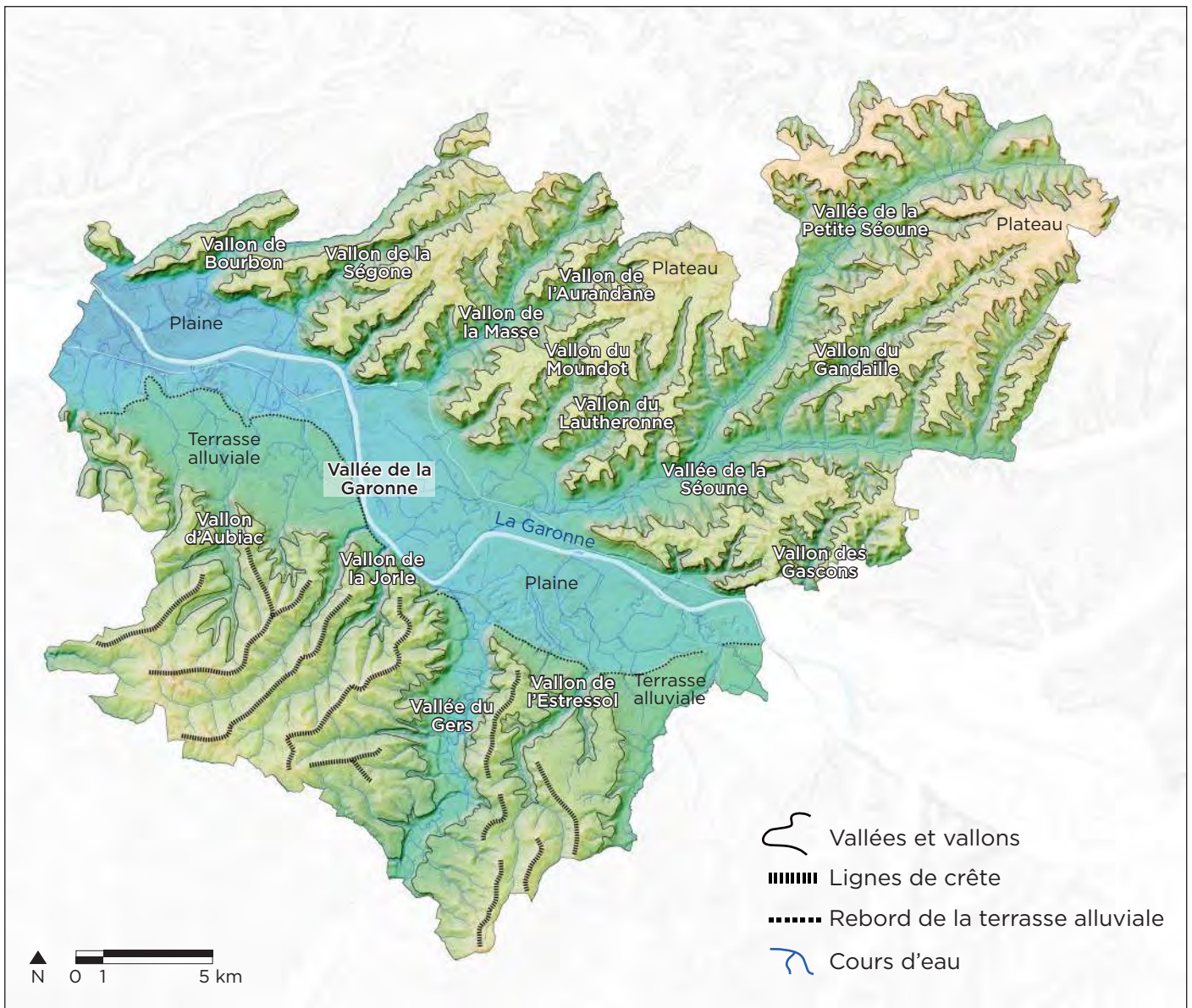
Dans les vallons, les pâtures régressent et des parcelles ne sont plus cultivées, car trop raides et peu accessibles à la mécanisation. Peu à peu, l'espace ouvert se referme et contribue à la fermeture des paysages : réappropriation de ces espaces pour l'agriculture et l'élevage, maintien de pratiques culturelles diversifiées et gestion de la végétation des lisières boisées, des haies et des ripisylves (Blaymont)

3. La banalisation architecturale et l'intégration paysagère des nouveaux bâtiments agricoles



Bâtiments agricoles nouveaux : valorisation paysagère par les matériaux, les couleurs, le traitement des abords et l'accompagnement végétal. Intégration des volumes dans le prolongement et à l'échelle du bâti ancien (fermes) auxquels ils se rattachent (Vallée de la Séoune, Tayrac)





Carte du relief et du réseau hydrographique du Pays de l'Agenais

Les paysages de l'eau et des vallées

1. La Garonne, emblématique et capricieuse
2. Des coteaux qui marquent les horizons de la vallée de la Garonne
3. Un territoire vallonné créant des ambiances variées
4. Une complémentarité des petites vallées avec la vallée de la Garonne

ATOUTS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE ET LÉGENDE ILLUSTRÉE

B. LES PAYSAGES DE L'EAU ET DES VALLÉES

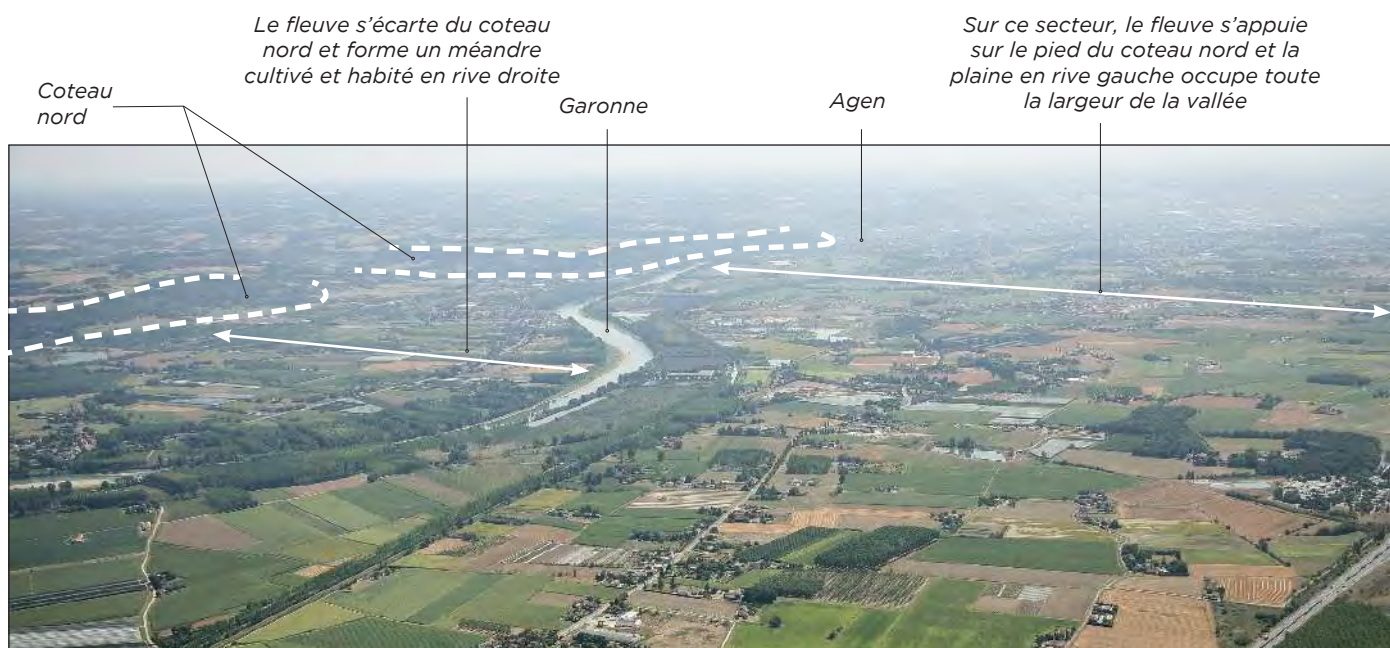
1. La Garonne, emblématique et capricieuse

Depuis des siècles, la Garonne a contribué à façonner les paysages de l'Agenais. Sa capacité à creuser les reliefs d'une vallée large de 5 à 6 km en témoigne, autant que son influence perceptible sur les implantations humaines, l'adaptation de leurs activités et de leurs modes de vie. Elle demeure l'emblème caractéristique du territoire dans le conscient collectif. Source d'attractivité pour les nombreux avantages qu'elle représente -axe de communication majeure, fertilité des sols pour les cultures, disponibilité de la ressource en eau, etc.- et qui ont justifié la colonisation des terres qu'elle irrigue. Elle n'en suscite pas moins la crainte et la méfiance tant elle peut être dévastatrice quand elle sort de son lit et qu'elle inonde toute la plaine. De tout temps, les efforts incessants de l'homme pour dompter et maîtriser ses caprices furent au centre des relations entre l'homme et la nature.



L'esplanade du Gravier et les habitations du Passage d'Agen inondées lors de la crue de 1930 à Agen

Un fleuve qui s'impose par l'ampleur et l'enchaînement de ses méandres qui occupent toute la largeur de la vallée :



La formation des méandres est liée à la dynamique du courant et à la tenue des berges. La Garonne s'infléchit à plusieurs reprises en suivant des courbes amples qui, alternativement, la rapprochent ou l'éloignent des coteaux. Photographie aérienne

Un fleuve qui se repère de loin par sa ripisylve dense, mais qui reste peu accessible:



Le fleuve est contenu par une épaisse ripisylve qui s'appuie sur les berges formant le lit mineur. Ces cordons arborés forment une charpente paysagère structurante et bien lisible depuis la plaine et les coteaux. Ainsi, la présence de Garonne se devine au loin sans être directement visible. Sauveterre-Saint-Denis, depuis le pont



Certains secteurs sont identifiés comme des espaces présentant une biodiversité remarquable. C'est le cas notamment de la Réserve Naturelle Nationale de «La Frayère d'Alose» à Agen



Ripisylve opaque et berges inaccessibles

Ouverture appréciable sur la Garonne

Malgré un travail engagé concernant la reconquête des berges du fleuve, il faut noter la relative rareté des espaces facilement appropriables au bord de l'eau, le fleuve restant caché et rarement visible derrière sa ripisylve. Colayrac-Saint-Cirq

Des efforts incessants de l'homme pour maîtriser et dompter le fleuve : digues, buttes de terre, rideaux de palplanches, chaussées rehaussées, zone d'expansion des crues ...

Digue maçonnée en béton et chaussée rehaussée



En cas de crue, ces ouvrages contiennent la montée rapide des eaux et protègent les espaces urbanisés, ici lors de la crue 2003 à Agen

Levée en terre servant de protection contre les crues



Levée (butte de terre) pour protéger les anciennes maisons de marins, Le Passage-d'Agen

Un patrimoine architectural remarquable qui s'étire le long du fleuve : les ports, les fronts bâtis, les maisons de marinières, les ponts



Construit au XIXe siècle et mis en service en 1849, le pont-canal constitue le fleuron des ouvrages d'art liés à la navigation en Pays de l'Agenais. Long de plus de 500 mètres, reposant sur pas moins de 22 piles, construit en pierre de taille du Quercy, il permet à la navigation du canal latéral de franchir la Garonne dans la continuité du centre historique d'Agen. Sa traversée met en scène les paysages du fleuve, des coteaux et le patrimoine bâti de la ville en bord du cours d'eau.



Maisons de marinières alignées en bord de Garonne. Ces constructions de faible hauteur (en général R+ 1) sont contiguës et forment un ensemble homogène de qualité lié au passé navigable du fleuve. Le Passage-d'Agen



Colayrac-Saint-Cirq est un des principaux ports que l'on retrouve dans l'Agenais, se dotant d'un ensemble de quais, rampe, murs et perrés de belle facture

2. Des coteaux qui marquent les horizons de la vallée de la Garonne

La vallée est cadrée par deux coteaux marqués, d'une centaine de mètres en moyenne, qui présentent des profils asymétriques. Ils forment des limites physiques et visuelles bien lisibles délimitant les horizons depuis la plaine de Garonne. Sur le coteau nord, les pentes sont plus abruptes et étroites, s'accroissant parfois pour laisser place à des falaises de calcaires blancs comme c'est le cas au niveau du coteau de Saint-Jean de Vigouroux (commune de Colayrac-Saint-Cirq). Le coteau sud présente quant à lui un profil plus doux, qui s'interrompt nettement pour proposer une large ouverture au moment de sa rencontre avec la vallée du Gers.

De nombreux secteurs de coteaux boisés qui offrent des espaces naturels préservés :

Coteau boisé et naturel

Pied de coteau cultivé et ponctué de quelques bâtisses



Au nord comme au sud, les pentes des coteaux sont occupées en grande partie par des boisements. Ils offrent une enveloppe végétale et des espaces de nature d'une grande qualité paysagère délimitant le couloir garonnais. Les reliefs accidentés ont permis de contenir l'urbanisation et l'appropriation de ces espaces par l'agriculture, Saint-Hilaire de Lusignan

Ripisylve de la Garonne au pied du coteau

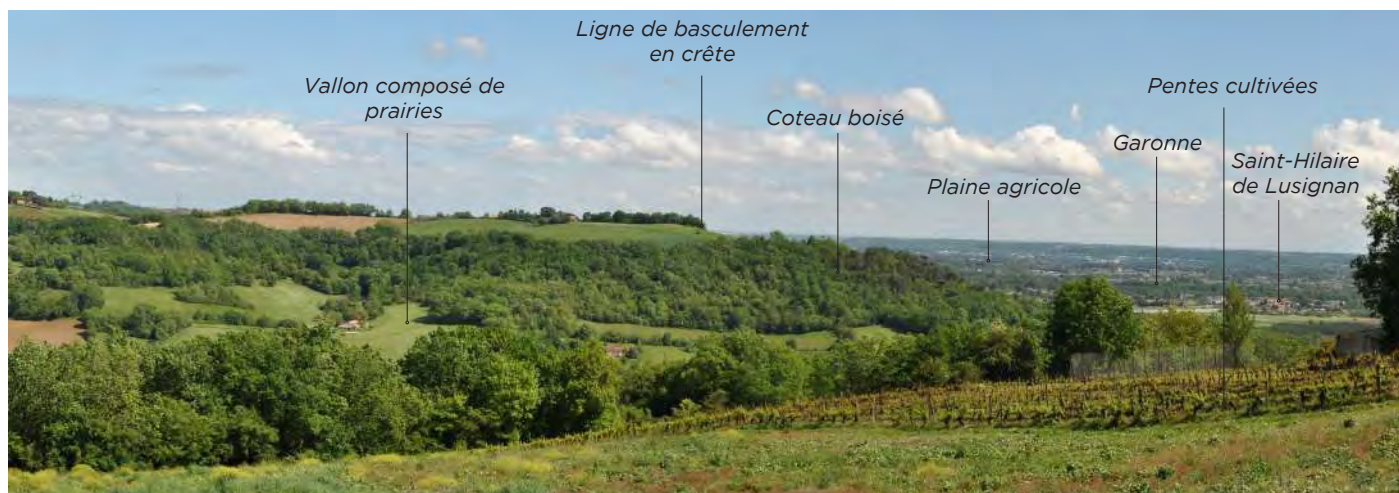


Faisant l'objet d'une reconnaissance au titre des sites classés pour leur intérêt paysager et naturel de grande valeur, les chutes des coteaux de Gascogne s'élèvent directement depuis les berges du fleuve entre la vallée du Gers et le vallon du Brimont, Layrac



En aval d'Agen, l'affleurement rocheux des falaises calcaires marque les hauts du coteau alors que les bas de pente, au relief moins accentué, offrent une alternance entre boisements et prairies

Un effet de basculement depuis les plateaux du Pays de Serres et des Terres Gasconnes sur la vallée de la Garonne



Les rebords des plateaux forment des balcons qui marquent le basculement entre les coteaux boisés aux ambiances sombres et la plaine ouverte, occupée par les cultures et l'urbanisation. Ils permettent de comprendre l'organisation des reliefs et des paysages, Saint-Hilaire de Lusignan

Des relations de co-visibilité entre coteaux nord et sud de la Garonne :



Le couloir régulier formé par la vallée de Garonne entre les Terres Gasconnes et le Pays des Serres permet d'offrir des points de vue d'un coteau à l'autre, mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel riche de la vallée, Bon-Encontre

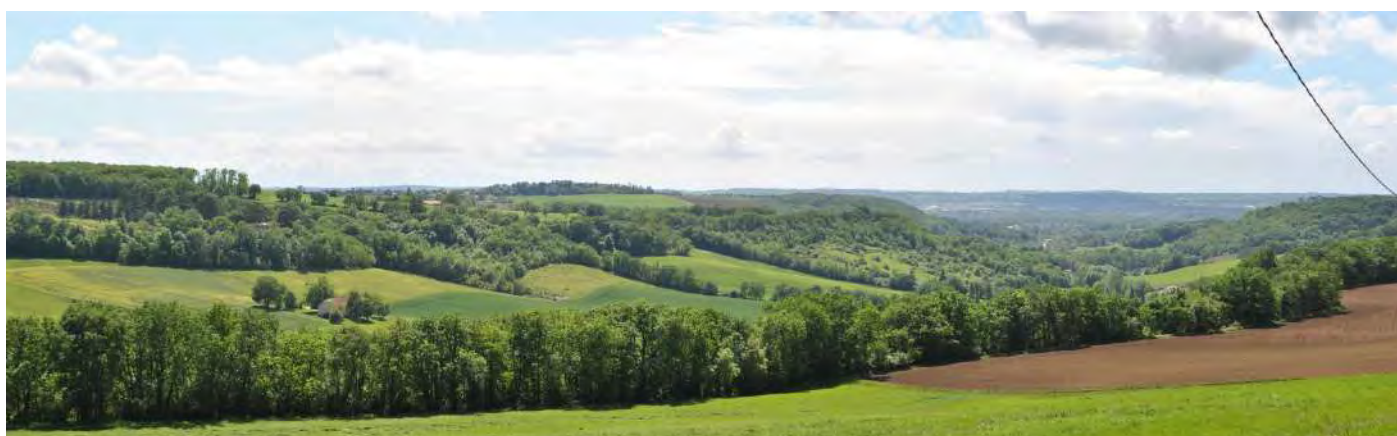


Point de vue remarquable sur la silhouette bâtie de Layrac au niveau de la confluence des vallées du Gers et de Garonne

3. Un territoire vallonné créant des ambiances variées

Au-delà de la vallée de Garonne, il est important de souligner l'importance de l'ensemble du réseau de l'eau pour les paysages du Pays de l'Agenais. Les affluents principaux (Gers, Séoune, Petite Séoune), qui composent de petites vallées au fond plat agricole et aux coteaux qui alternent entre parcelles cultivées et bosquets, mais aussi les affluents plus modestes qui entaillent le Pays des Serres et les Terres Gasconnes en direction de Garonne et même les micros-vallons qui leur sont connectés. L'ensemble irrigue tout le territoire, de façon potentiellement très valorisante en termes d'image et d'usage : vues, diversification de l'occupation des sols, présence de prairies et pâtures, patrimoine bâti rural des fermes et villages, patrimoine naturel de zones humides, etc.

Des points de vue lointains depuis les crêtes et les sommets :



Ouverture spectaculaire sur le vallon de la Ségone depuis la route en balcon après la chapelle de Pauilhac. Un paysage verdoyant où l'eau est présente, mais pas forcément visible. Les structures végétales délimitent les parcelles cultivées ou en prairies, Foulayronnes



En Pays de Serres, on constate fréquemment l'implantation d'un hameau ou d'une ferme isolée en tête de vallon, dominant un panorama largement ouvert, Sauvagnas

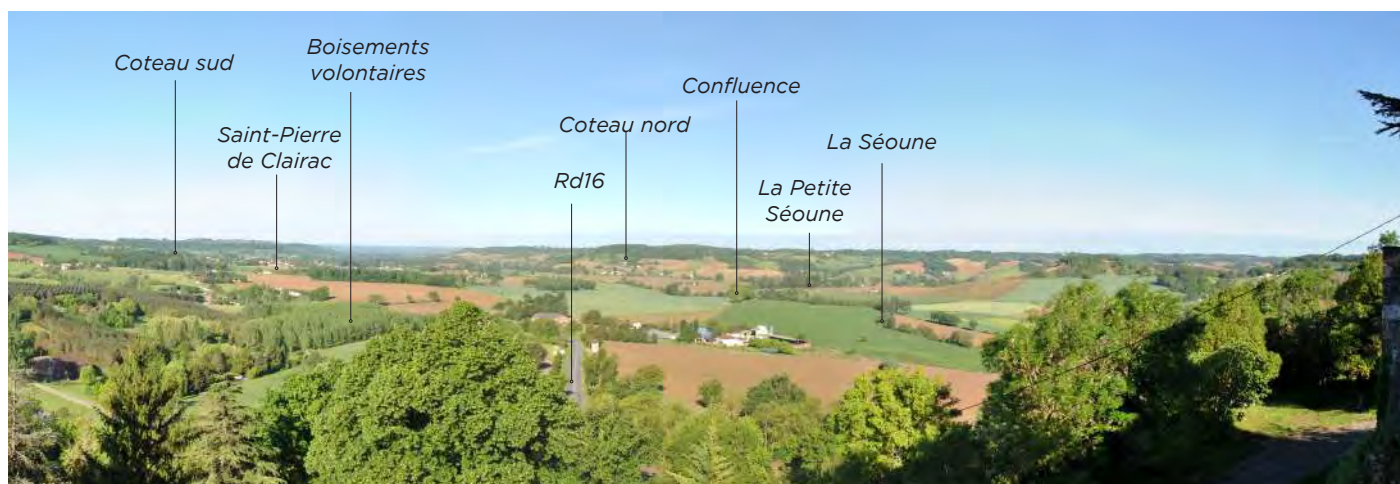
Des vallées plus larges (Séounes, Gers), au fond plat et cultivé :



Les fonds plats et la taille plus importante des parcelles cultivées des vallées du Gers et de la Séoune offrent des paysages ouverts avec une grande profondeur visuelle, Tayrac



La vallée du Gers présente des coteaux asymétriques : le coteau ouest (photo de gauche) est entaillé de petits vallons perpendiculaires aux pentes douces et largement marqués par les lignes de végétation liées aux cours d'eau (ripisylve) ou aux limites de parcelles. Le coteau est (photo de droite), plus régulier et abrupt, présente une ligne de crête qui ondule légèrement où s'alternent bosquets et cultures qui remontent le long des pentes offrant une belle lecture du relief, Layrac

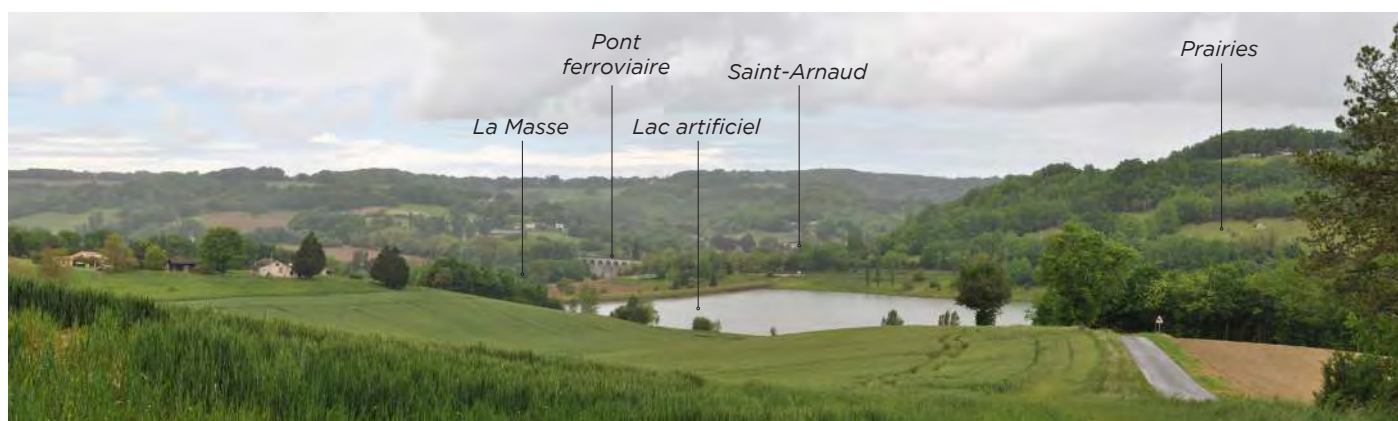


Site de confluence des vallées de la Séoune et de la Petite Séoune, ici on ne voit pas les cours d'eau, mais c'est la ripisylve qui permet de les repérer. Le coteau nord-est plus marqué avec des boisements qui ourlent les hauts de pentes ou des prairies qui remontent sur les crêtes quand le relief est moins accidenté. Le coteau sud, plus doux, avec l'urbanisation de Saint-Pierre de Clairac qui remonte et quelques boisements volontaires qui s'installent autour des petits affluents, point de vue depuis le belvédère de Puymirol

Des petits vallons étroits et profonds, au paysage plus intime marqué par l'eau :



Un havre de verdure frais et bucolique au creux d'un petit vallon. Alternance fine et contrastée des forêts et des prairies, de l'ombre et de la lumière. Le vallon du ruisseau des Gascons est répertorié en zone Natura 2000 et ZNIEFF, Saint-Urcisse



Un paysage plus intime et fermé qui marie avec élégance patrimoine construit et naturel : l'omniprésence des structures végétales, des prairies humides et de quelques cultures compose avec la retenue d'eau de Saint-Arnaud (lac artificiel avec barrage) un espace de loisir accueillant et convivial apprécié des riverains devant le pont ferroviaire qui enjambe le ruisseau de la Masse. Derrière, le village implanté en fond de vallée, aux abords du cours d'eau, est à peine perceptible, car bien inséré dans sa lisière arborée, Bajamont

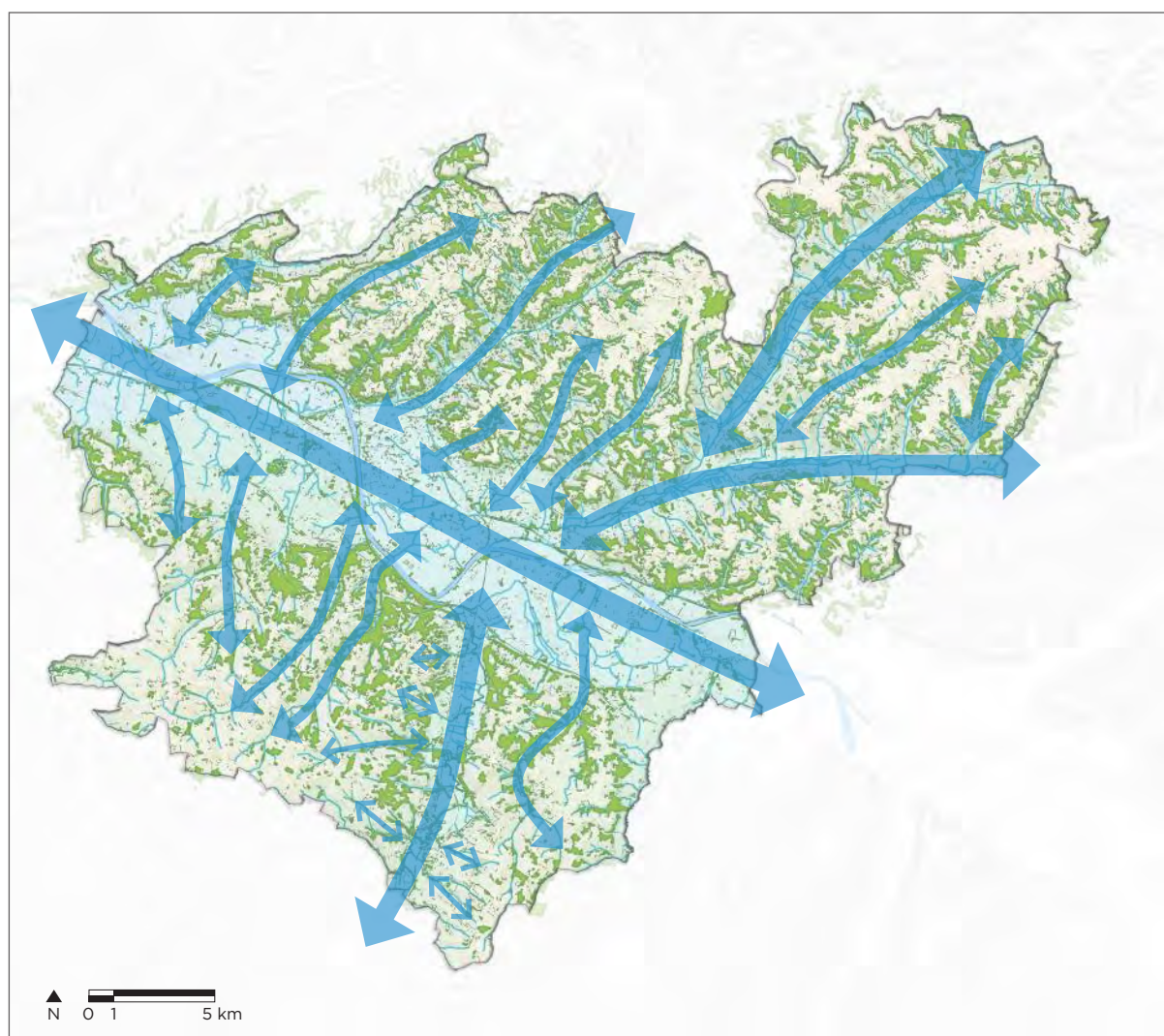


La présence de l'eau : au pied d'un affleurement rocheux qui marque la rupture de pente le long d'une route qui traverse un vallon (photo de gauche); par le joli dessin d'un petit ru naissant au creux d'un vallon qui entaille le plateau, dont les pentes sont occupées par de riches prairies verdoyantes (photo de droite), Sauvagnas

4. Une complémentarité des petites vallées avec la vallée de la Garonne

L'intérêt diversifié des paysages de l'eau et des vallées sur l'ensemble du territoire se fonde sur des enjeux aussi bien environnementaux que touristiques, mais aussi sociaux et économiques. En effet, ce patrimoine riche et diversifié encore trop méconnu et peu mis en valeur doit être considéré comme un support naturel non négligeable sur lequel il est judicieux de s'appuyer pour retrouver du lien et tisser un développement territorial durable et global.

Les continuités de la trame verte et bleue :



 Trame verte : Forêts, boisements, bosquets, haies, ripisylves

 Trame bleue : cours d'eau, lacs, étangs

 Les vallées et vallons affluents, supports de la TVB

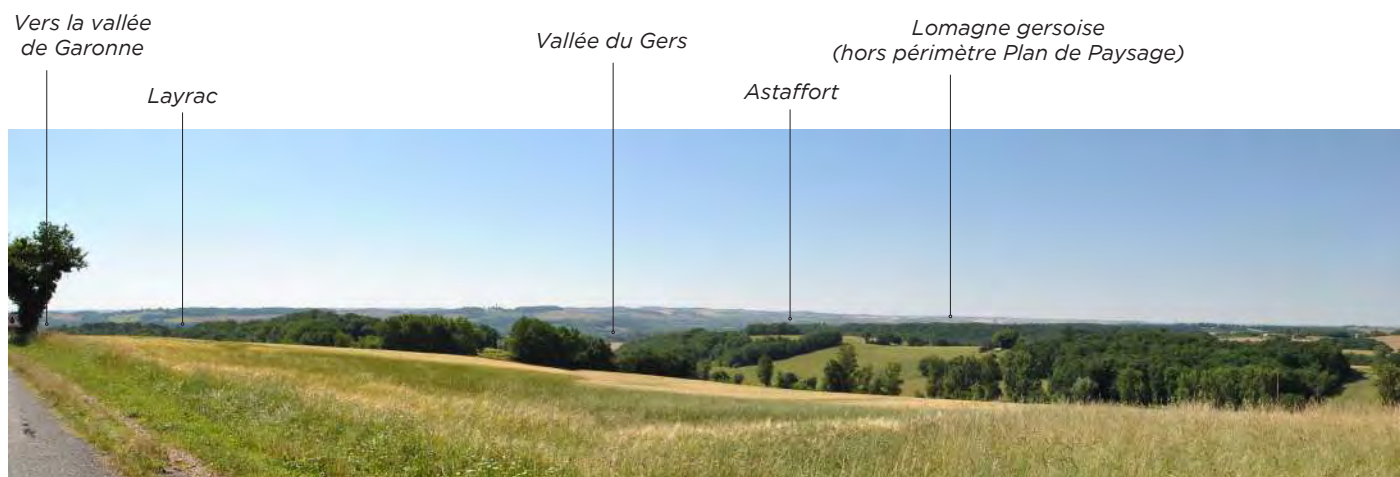
Des vecteurs de découverte du territoire dans son épaisseur:



La faible largeur et le manque d'accessibilité des affluents en font des paysages méconnus et fragiles. L'enjeu de leur mise en valeur et de leur gestion est important pour une expérience de découverte plus large et connectée du territoire, vallée de l'Escorneboeuf, patrimoine du village de Saint-Maurin

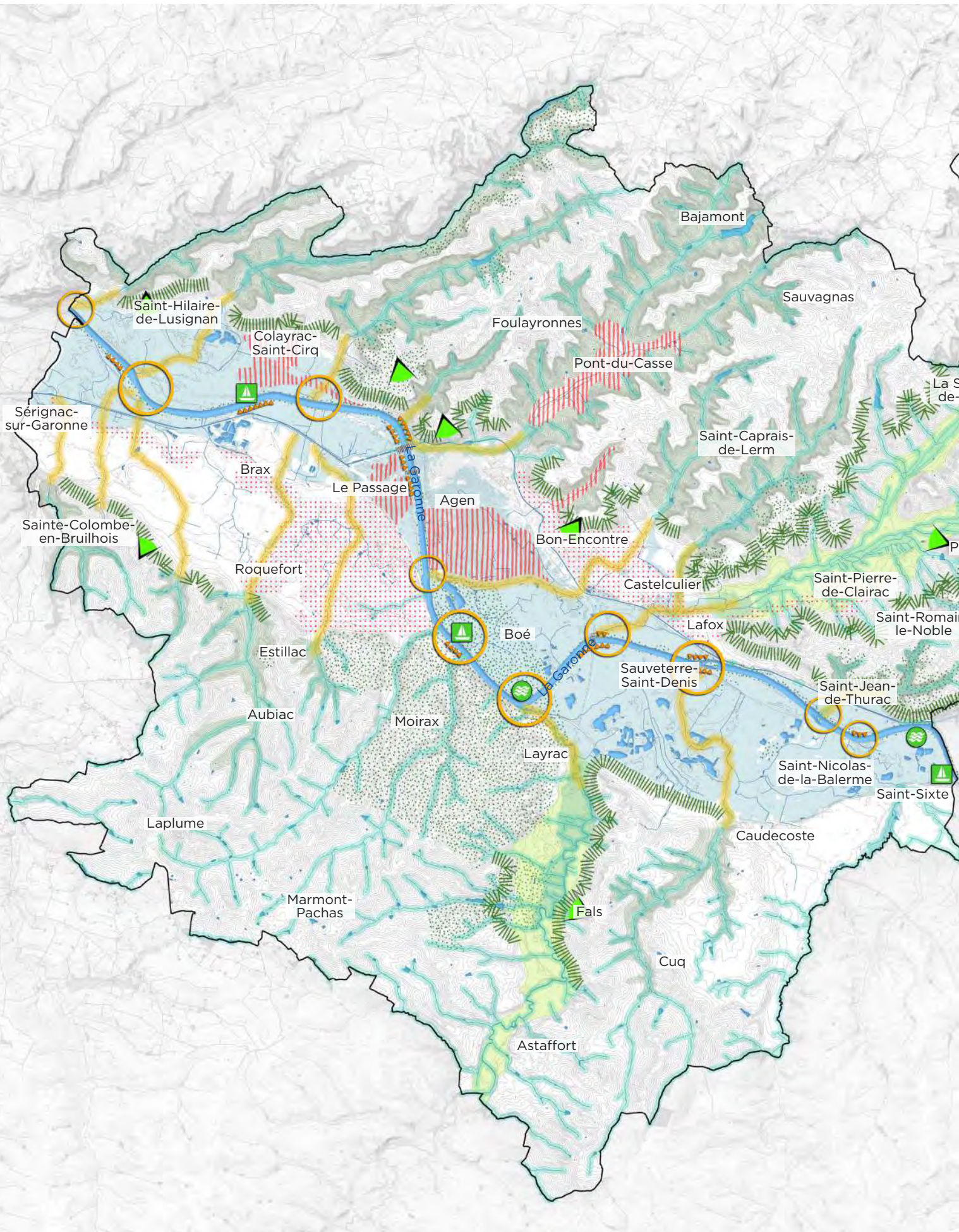
La silhouette de l'église se découvre à la faveur d'une petite route qui s'appuie sur les pentes d'un petit vallon perpendiculaire de la Petite Séoune et d'une ouverture dans la végétation dense, Blaymont

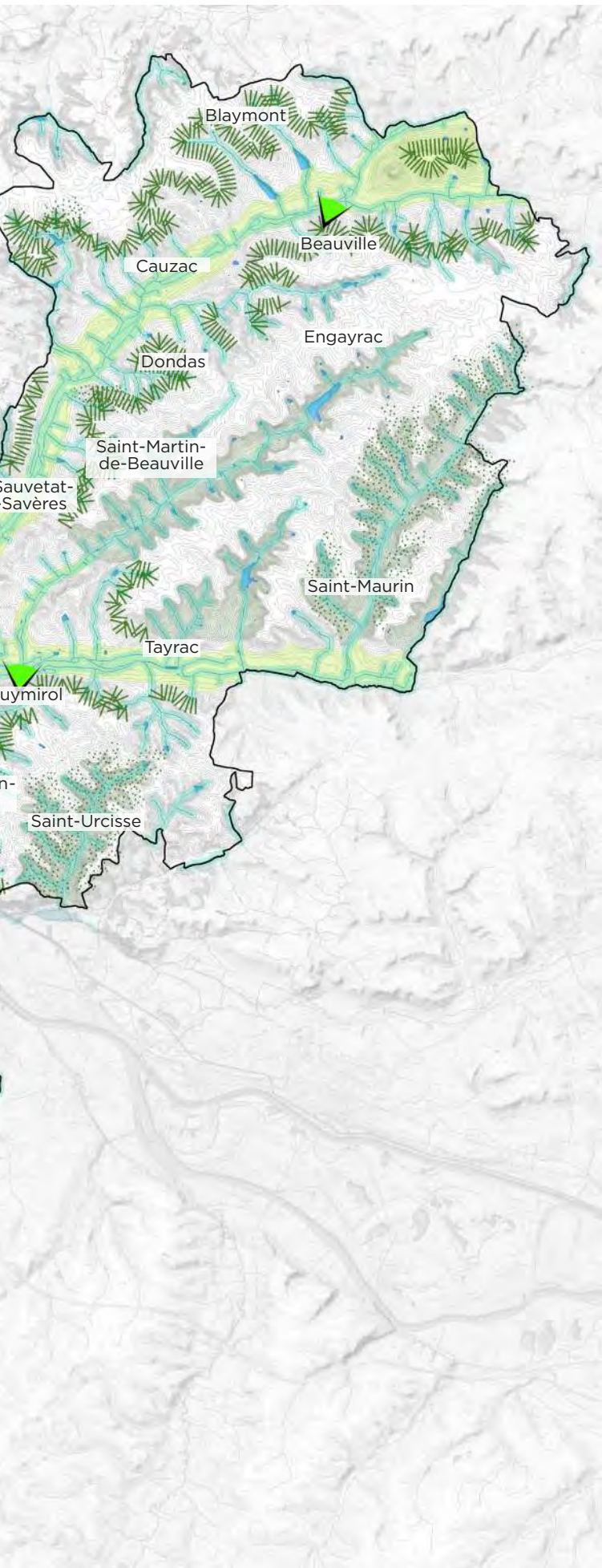
Des liaisons naturelles reliant les pôles du territoire:



Dans les Terres Gasconnes, le profil des vallées donne une orientation au paysage et permet d'établir des liens avec les pôles secondaires (bourgs principaux) du Pays de l'Agenais, mais également avec les territoires limitrophes. La vallée du Gers, par exemple, accompagne jusqu'à Astaffort et opère la transition avec la Lomagne gersoise






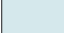
LES ATOUS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE



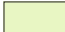




LES ATOUTS :



1. Des milieux naturels riches et variés

-  La Garonne
-  Le réseau des affluents
-  Espaces humides et ripisylves le long des affluents
-  Des coteaux boisés bien préservés
-  Périmètres protégés et réglementaires (Sites inscrits, ZNIEFF, zones Natura 2000)
-  Zone inondable 2018 - PPRi

2. Des vallées et vallons affluents d'une grande richesse paysagère



-  Des fonds de vallées ouverts
-  Des petits vallons au paysage plus intime et naturel (pâtures, boisements, ripisylves, espaces humides...)
-  Des points de vue sur le grand paysage

3. Des points d'accès à la Garonne rares, mais précieux


-  Les ports de la Garonne
-  Les plages

LES POTENTIELS :

1. Une mise en valeur du patrimoine des berges de la Garonne

-  Valoriser les sites bâtis sur le fleuve (fronts bâtis, quais, berges, points de vue, etc.)
-  Valoriser les sites de confluence des affluents avec la Garonne (accès, points de vue, gestion de la ripisylve)

2. Une mise en valeur des relations naturelles entre la Garonne et les vallées affluents


-  Retrouver la Trame Verte et Bleue le long des affluents qui traversent la plaine de Garonne (cours d'eau, ripisylves, espaces humides des berges)

LES FRAGILITÉS :

1. Des vallées et affluents fragilisés

-  Des fonds de vallées artificialisées et imperméabilisées

2. Une perte de la biodiversité

-  Secteurs urbanisés avec disparition de la Trame Verte et Bleue

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

LÉGENDE ILLUSTRÉE

Les atouts

1. Des milieux naturels riches et variés



Les coteaux naturels boisés : protection contre l'urbanisation, mise en valeur des points de vue depuis les crêtes, gestion des lisières avec les prairies et les cultures des bas de pentes (Saint-Jean de Thurac)



Les espaces humides des creux de vallons : gestion contre l'enfrichement et la fermeture des paysages, maintien des prairies jusqu'à mi-pente, protection et entretien des haies en limite de parcelles (Saint-Pierre de Clayrac)



Les cours d'eau affluents : maintien des ripisylves et gestion des berges (Bajamont)

2. Des vallées et vallons affluents d'une grande richesse paysagère



Les points de vue remarquables sur la vallée de Garonne depuis les coteaux : identification et protection des crêtes contre l'urbanisation, mise en valeur par des panneaux d'informations pédagogiques sur les paysages, Sainte-Colombe-en-Bruilhois

3. Des points d'accès à la Garonne rares, mais précieux



Saint-Hilaire de Lusignan



Colayrac Saint-Cirq

Chemin de halage, venelles d'accès à la faveur d'une interruption d'un front bâti en bord de Garonne, anciens ports, plages, ponts... : identification des accès, signalétique, esprit des lieux à conserver par des aménagements sobres et respectueux des sites



Lafox

Les potentiels

1. Une mise en valeur du patrimoine des berges de la Garonne



Bel exemple de valorisation : création du projet «Maison de Garonne», son centre d'interprétation avec la rénovation de la Tour Lacassagne à Boé

La RD813 forme une coupure importante entre la ville et le fleuve



RD813 entrée ouest d'Agen : avec le projet de contournement de Camelat, retrouver la relation entre Agen et la Garonne sur l'emprise de cet axe : mobilités douces, espaces publics, connexions avec le centre historique

Plage de la rive droite

La Garonne

Le Gers



Confluence du Gers et de la Garonne (site majeur) : valorisation du point de vue, gestion de la ripisylve et des berges, gestion des accès depuis Layrac, du stationnement en amont, création d'itinéraires pédestres

Gestion différenciée du chemin d'accès



2. Une mise en valeur des relations naturelles entre la Garonne et les vallées affluentes

Disparition des structures végétales qui accompagnent les cours d'eau



Dans la plaine agricole, les cours d'eau affluents tendent largement à disparaître dans l'urbanisation diffuse ou, dans l'espace agricole des grandes cultures, à être réduit sous forme de simples plis ou fossés: retrouver une épaisseur avec des plantations (ripisylves, alignements) sur les berges, et des passages de circulations douces (chemins agricoles, venelles, etc.) - Castelculier

Les fragilités

1. Des vallées et affluents fragilisés

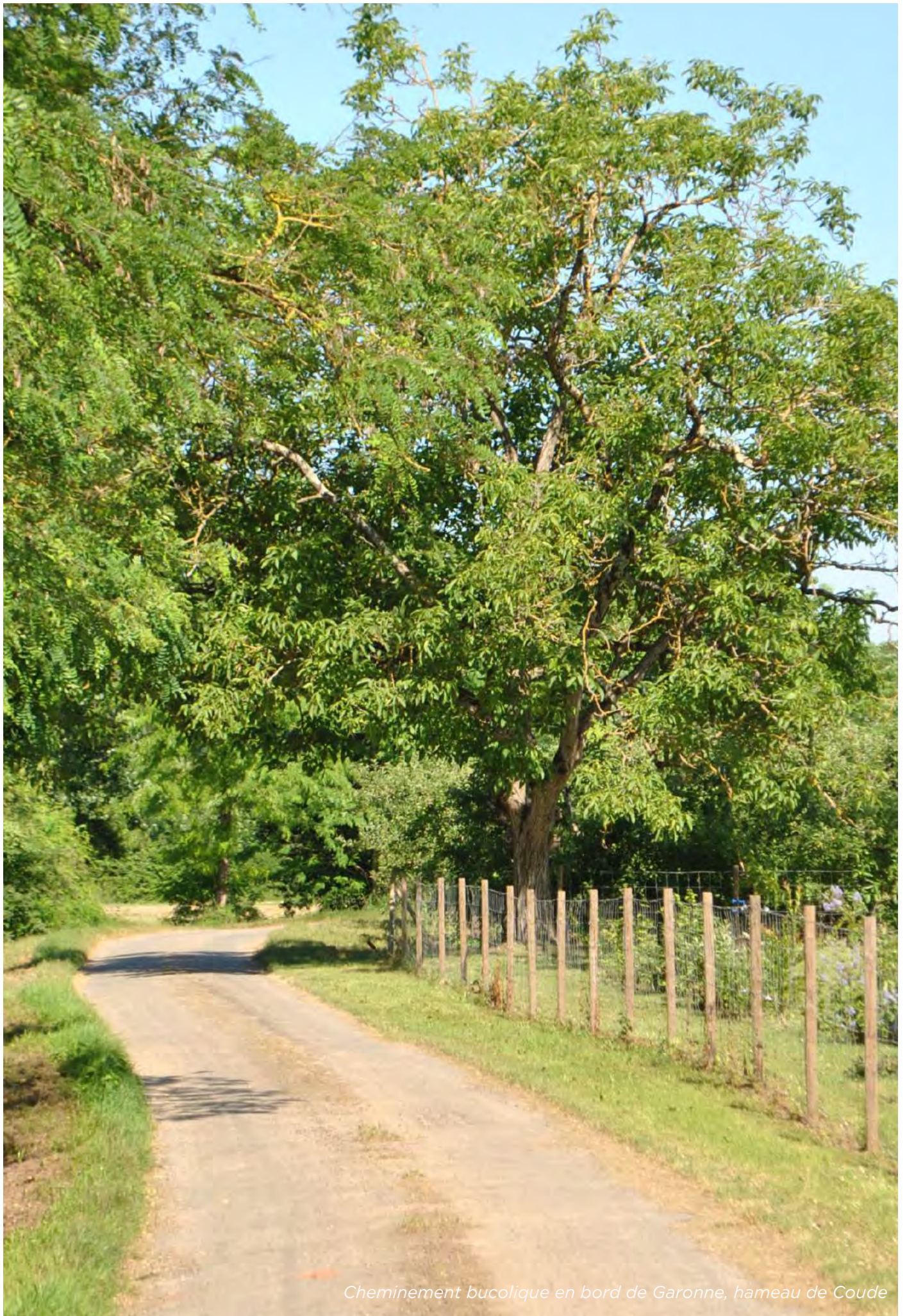


Cru de 1993 à Pont-du-Casse : l'artificialisation excessive des fonds de vallées provoque des dérèglements dans l'écoulement des eaux et donc des inondations en cas de fortes précipitations. Retrouver des sols perméables dans le tissu urbain, favoriser le retour de structures végétales (haies, bosquets, etc.) dans les cultures en amont, gérer l'épaisseur des espaces autour des cours d'eau pour maintenir des zones tampons

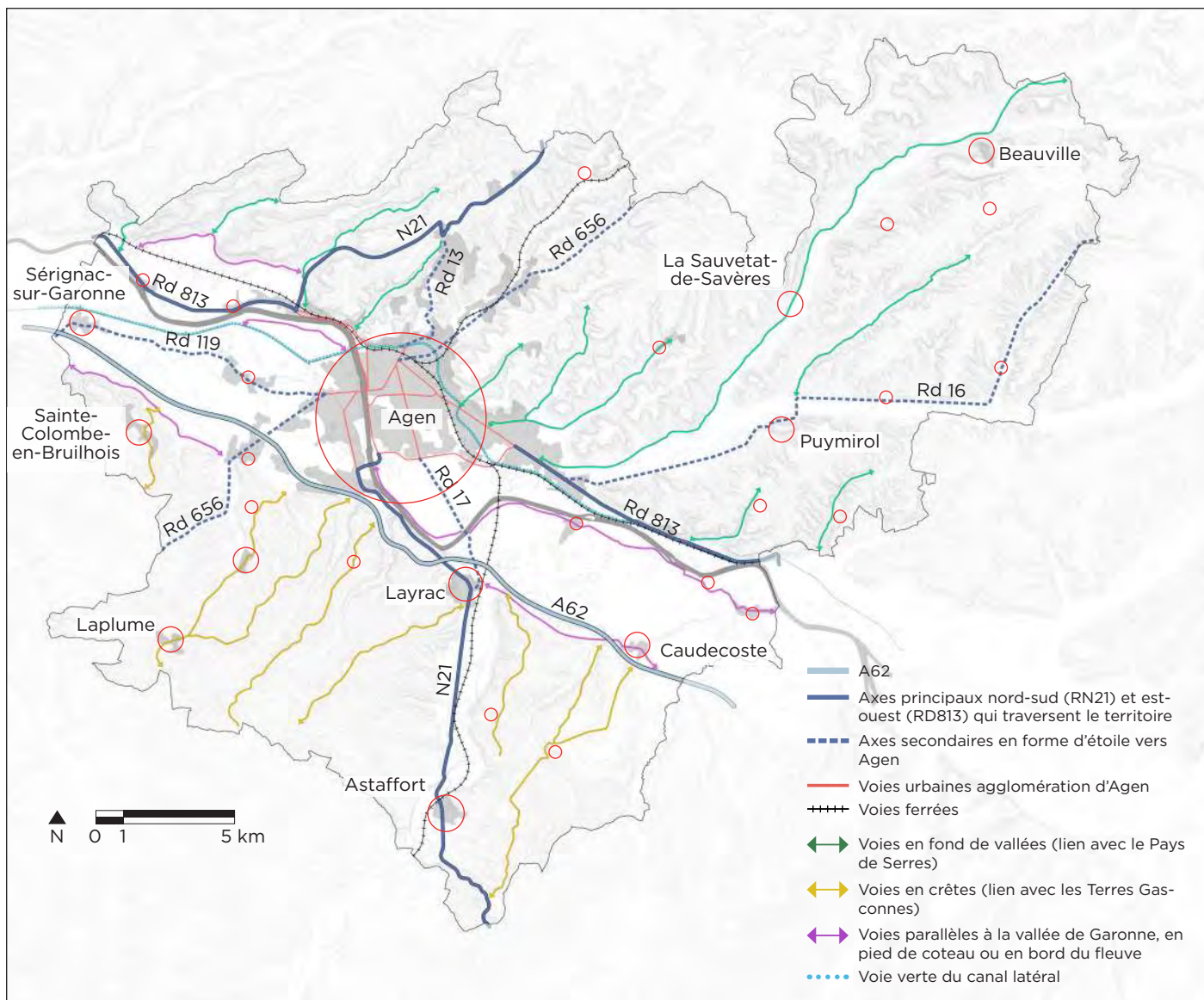
2. Une perte de la biodiversité



Depuis les hauteurs, il est possible de se rendre compte de l'étalement urbain dans les vallées : un enjeu important concerne la mise en place d'une charpente paysagère, en intégrant notamment la trame verte et bleue, pour retrouver des corridors essentiels au maintien de la biodiversité (Bon-Encontre et Castelculier)



Cheminement bucolique en bord de Garonne, hameau de Coude



Organisation de la desserte du territoire



Les paysages des mobilités

1. Le canal latéral de Garonne, un axe fluvial aux paysages singuliers
2. Un couloir traversé par de grandes voies de communication
3. Une trame viaire régulière et structurée

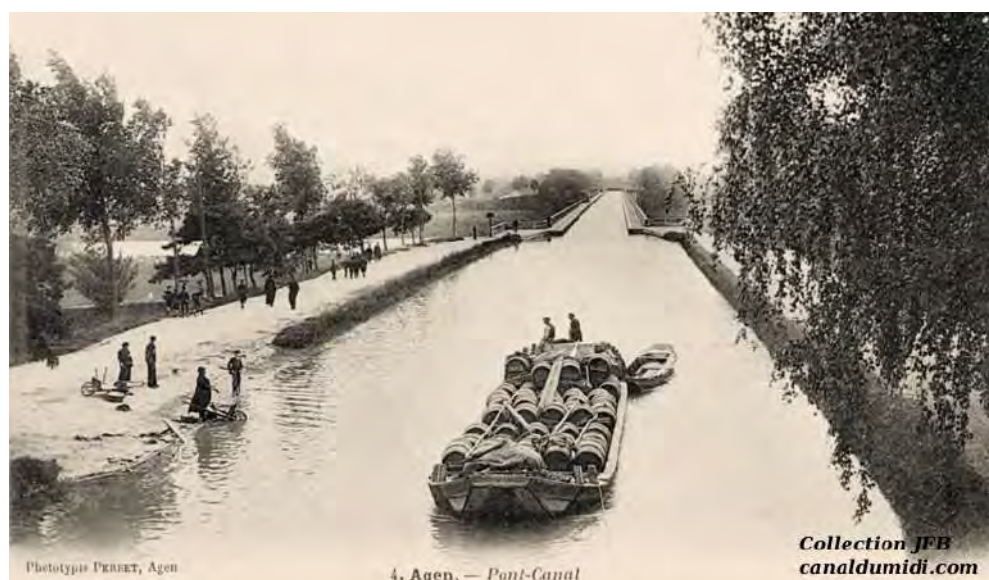
C. LES PAYSAGES DES MOBILITÉS

1. Le canal latéral de Garonne, un axe fluvial aux paysages singuliers

Le canal latéral de Garonne, qui relie Toulouse à Castets-en-Dorthe (Gironde), traverse le Pays de l'Agenais d'abord en rive droite, longeant la ligne de chemin de fer, puis franchit le fleuve à Agen par l'intermédiaire du pont-canal, et se poursuit en rive gauche. Construit au XIXe siècle pour faciliter le transit de marchandises, il représente aujourd'hui un support de découverte des paysages par l'intermédiaire de la voie verte et des promenades fluviales touristiques. Il forme un axe longiligne qui ouvre de grandes perspectives mettant en valeur le patrimoine arboré de ses berges et un vocabulaire spécifique lié à la maîtrise de l'eau.

Un axe économique de transport reconverti en voie navigable touristique :

Jusque dans les années 1970, la vocation du canal de Garonne est essentiellement économique et concerne le transport de marchandises en particulier. Sur cette carte postale ancienne, au début de XXe siècle, un «coutrillon» (bateau garonnais conçu pour fréquenter ses affluents canalisés et les canaux Latéral à la Garonne et du Midi) vient de sortir du pont-canal d'Agen



Phototypie PERRET, Agen

4. Agen. — Pont-Canal

Collection JFB
canaldumidi.com

La Rigole d'Agen ou de
Début XIXe siècle : Laboulbène



Aujourd'hui :

Avenue Justin Maurice



Cette rigole, qui se présentait comme un petit canal latéral permettant de franchir la chute des deux barrages d'Agen, avec une branche latérale rejoignant le canal par le Passage d'Agen, n'existe plus. Aujourd'hui, l'espace est urbanisé (autour de l'avenue Justin Maurice), mais la forme urbaine a gardé en mémoire son tracé



Source : projetbabel.org

Véritable ouvrage d'art remarquable, le canal latéral de Garonne a toujours suscité la contemplation et l'inspiration. Ici, une reconstitution graphique faite par l'illustrateur Charles Berg (1994) de l'écluse régulatrice, sans chute, du Passage d'Agen, aujourd'hui disparue.



La signalétique et les nombreux panneaux d'informations que l'on retrouve en plusieurs endroits à Agen renseignent les visiteurs sur le canal, son histoire et les étapes de sa construction.



Source : Comité Départemental du Tourisme 47

Après les années 1970, faisant face au déclin croissant du trafic commercial, c'est le tourisme fluvial qui prend le relais. Aujourd'hui des bateaux sont mis à disposition et sont disponibles à la location (bateaux sans permis et pénichettes) pour des sorties courtes ou des croisières fluviales. Ces activités génèrent un revenu économique non négligeable, profitant notamment aux villes et villages riverains du canal

Coteau de l'Ermitage



La ville d'Agen possède son port fluvial sur le canal, au niveau du quai de Dunkerque, derrière la gare

Source : www.destination-agen.com

Des grandes perspectives remarquables liées au canal :

Ancien chemin de halage, voie verte

Écluse



Garonne

Saint-Jean-de-Thurac

Canal latéral



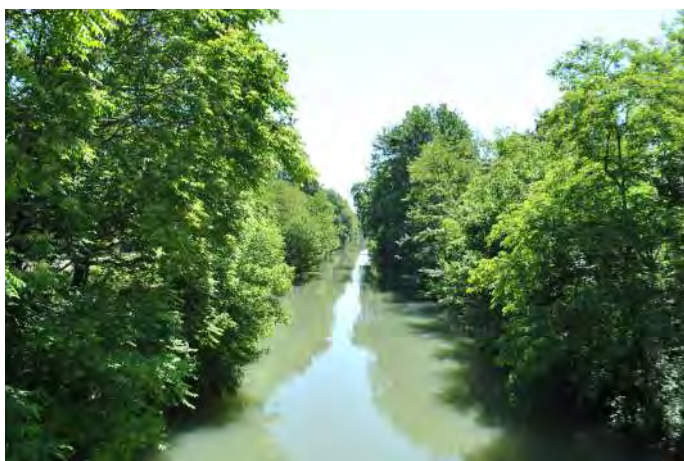
Depuis les ponts qui franchissent le canal, on retrouve de belles ouvertures avec une grande profondeur.

Ces longues perspectives mettent en valeur la rigueur technique de son tracé et son vocabulaire spécifique: berges plantées, alignements, palplanches, chemin de halage, écluses, etc., Saint-Jean-de-Thurac

Alignement de platanes



Ces alignements majestueux caractérisent le patrimoine lié au canal et contribuent à mettre en scène le rapport entre l'eau et le territoire. Visibles de loin, ils annoncent la présence du canal et dessinent de grandes perspectives remarquables et soignées dans le paysage de la vallée, Boé



Le long du canal, on alterne entre des ambiances intimes et sauvages (photo de gauche : franchissement du canal au niveau de la confluence du Labourdasse, Brax) et d'autres, plus ouvertes et aménagées au contact des secteurs urbanisés (photo de droite : quais Georges Leygues à Agen)

La voie verte, un itinéraire majeur de découverte du territoire :



La voie verte constitue un excellent moyen de partir à la rencontre des richesses naturelles et bâties du Pays de l'Agenais. Son parcours, exclusivement réservé aux mobilités douces, constitue un axe majeur sur lequel peut s'appuyer le réseau des itinéraires de découverte du territoire, Lafox



À Agen, le long du pont-canal, de nombreux cyclistes et promeneurs utilisent la voie verte régulièrement. Contrairement à la Garonne (travail en cours), la ville a su s'appropriier les bords de la voie d'eau pour offrir à ses habitants un espace agréable pour leurs loisirs et moments de détente, Agen

2. Un couloir traversé par de grandes voies de communication

Le pays de l'Agenais est traversé par plusieurs grands axes de communication parallèles au fleuve : l'Autoroute 62, la Rd 813 (ancienne Route Nationale 113 déclassée) implantée au pied du coteau nord, mais également la voie ferrée, longeant le canal sur la partie amont d'Agen puis coupant la plaine en rive droite au niveau du méandre de Colayrac-Saint-Cirq. Sur l'axe nord-sud, la RN21 reliant la vallée du Lot s'appuie sur le sommet de la Serre de Foulayronnes, traverse Agen puis prend la direction d'Auch par la vallée du Gers. Si ces voies de communication constituent des coupures physiques fortes, elles restent néanmoins des supports de découverte et de mise en scène des paysages de la vallée.

Des infrastructures majeures qui fractionnent la vallée de Garonne :

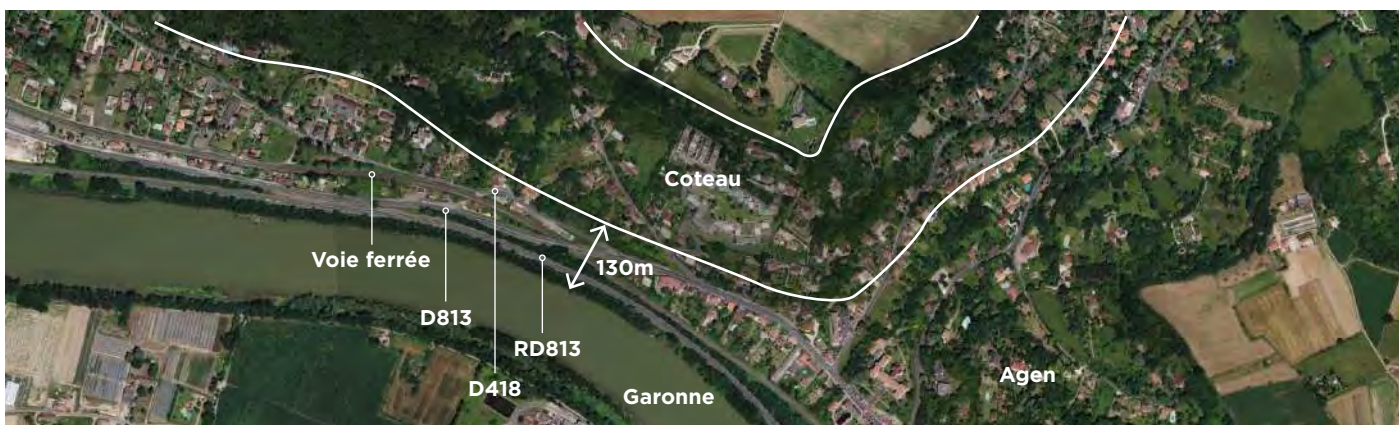
Aire d'autoroute



Particulièrement visibles dans le grand paysage, les autoroutes représentent des ouvrages techniques décontextualisés, sans lien avec le territoire qu'ils traversent et difficilement franchissables pour les piétons, les cyclistes, la faune sauvage. Vue aérienne Sainte-Colombe-en-Bruilhois

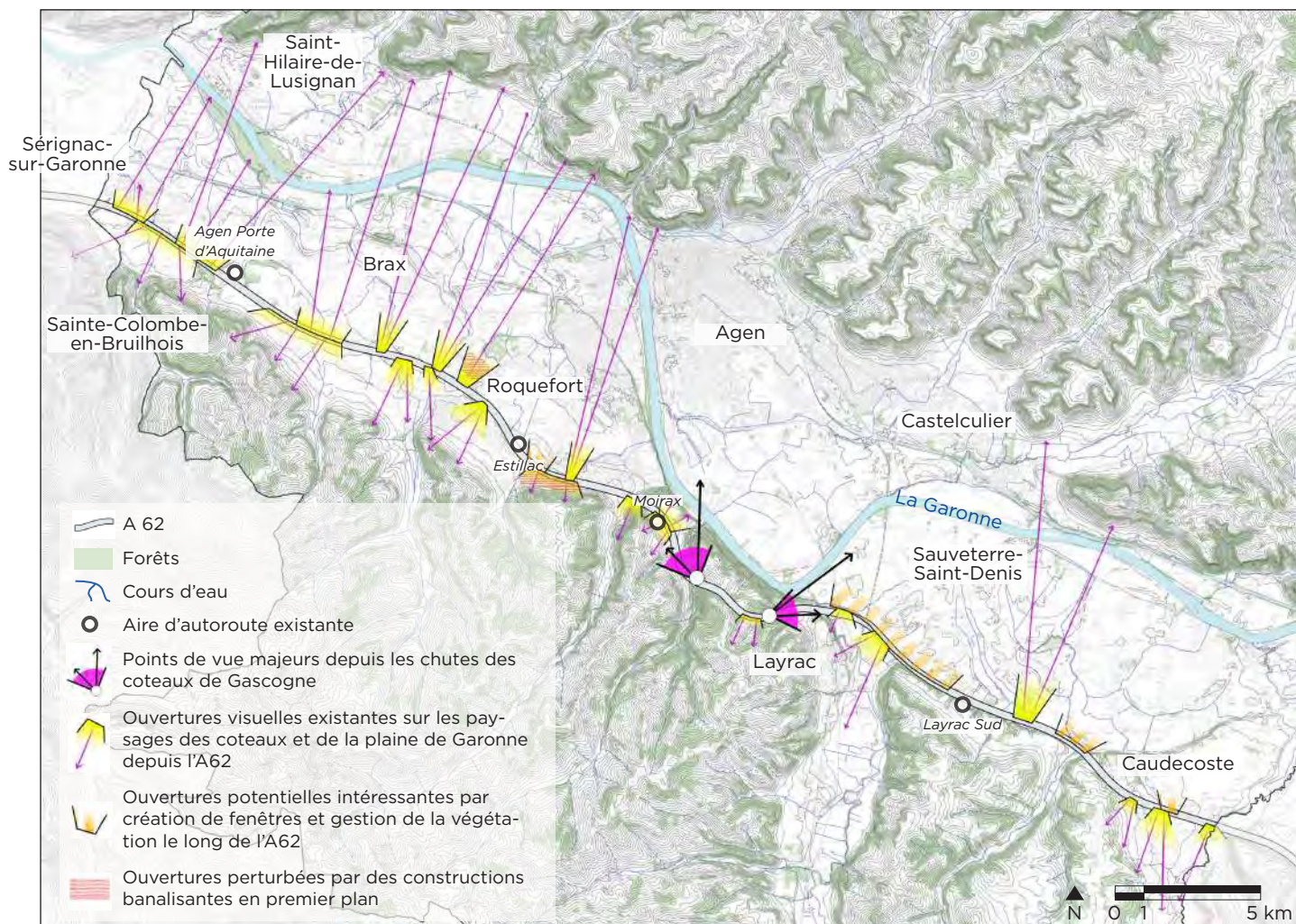


La voie ferrée parasite les paysages avec les nombreux câbles, poteaux, talus raides au profil technique qui l'accompagnent, Saint-Hilaire-de-Lusignan



Cette profusion d'axes routiers et ferroviaires dans le couloir étroit entre le coteau et la Garonne constitue une véritable coupure physique et écologique. Elle réduit les espaces interstitiels à des parcelles résiduelles sans véritable vocation ni qualité. Photographie aérienne entrée nord-ouest d'Agen

Une découverte des paysages depuis ces axes majeurs (paysage vitrine) :



Les ouvertures visuelles depuis l'autoroute A62

Pour les usagers de l'A62, la traversée du Pays de l'Agenais par l'A62 est l'occasion de découvrir une part de l'identité et des paysages remarquables du territoire. C'est parfois une impression favorable ressentie depuis la voiture qui provoquera la curiosité et l'envie de revenir regarder de plus près. La carte ci-dessus présente les différents points de vue existants et potentiels depuis l'axe autoroutier :

- La traversée de la séquence de l'A62 au niveau de Layrac propose des panoramas remarquables (dans chacun des deux sens de circulation) sur le paysage des chutes des coteaux de Gasconnes. À cet endroit toujours, l'observateur se retrouve en position dominante (sur les pentes du coteau) et profite d'une ouverture large et profonde sur la vallée de Garonne.

- De Sérignac à Brax, de larges panoramas s'ouvrent depuis l'A62, intercalés entre des portions plus refermées à cause de talus enherbés qui s'élèvent de chaque côté de la voie.

- Entre Caudecoste et Layrac, la vallée est assez peu perceptible à cause d'une végétation développée qui obstrue la vue. Cependant, ce secteur mériterait d'être mis en valeur. Quelques ouvertures ponctuelles dans les boisements cotés Garonne permettraient aux automobilistes de découvrir la plaine agricole préservée de l'urbanisation sur ce secteur.

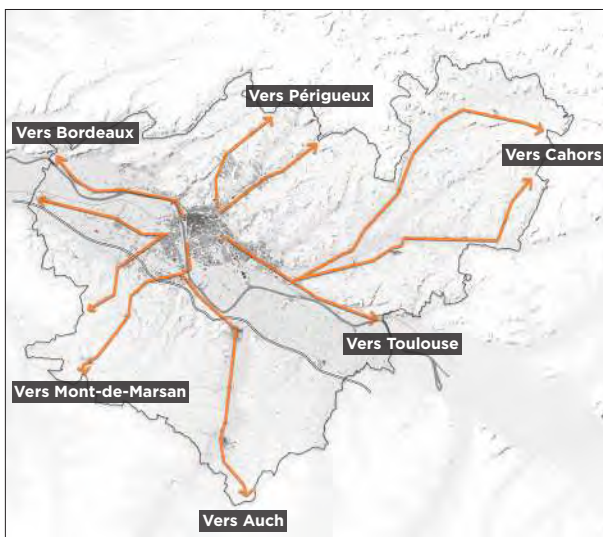
- Au niveau de Roquefort, deux secteurs proposent de belles ouvertures sur la vallée et le coteau nord, mais celles-ci sont entachées par des constructions de faible qualité au premier plan.

- Au-delà de la traversée du territoire, l'A62 offre des possibilités d'ouvertures visuelles supplémentaires avec les quatre aires d'autoroute existantes

3. Une trame viaire régulière et structurée

Le pays de l'Agenais dispose d'un réseau dense de routes et de chemins qui sillonnent son territoire; reliant villes, bourgs et villages; et qui desservent d'innombrables habitations dispersées dans toute sa campagne. Capitale du Lot-et-Garonne, Agen concentre naturellement une grande partie des flux et les principales routes (généralement des voies historiques) convergent vers la ville. Sur ce territoire où les villages se perchent en hauteur ou se nichent près d'un cours d'eau, les routes en crête et en fond de vallée sont nombreuses, s'appuyant finement sur la topographie et soulignant les ondulations du relief.

Un réseau en forme d'étoile vers Agen, une dualité entre connexion et saturation :



Les routes principales traversant les vallées et plateaux du Pays de l'Agenais sont issues d'une organisation ancienne, parfois antérieure au XVIIe siècle. Elles hiérarchisent les différents parcours et offrent une position de carrefour par rapport aux autres entités urbaines régionales comme Cahors, Auch, Périgueux...



Cependant, cette configuration et la grande dépendance à la voiture pour les déplacements pendulaires quotidiens vers l'agglomération agenaise amènent un phénomène de saturation. Aux heures de forte affluence, les réseaux routiers sont surchargés et il n'existe malheureusement pas d'alternative. En effet, le réseau de transport en commun est insuffisamment développé pour compenser cette affluence, notamment en direction des zones rurales du Pays des Serres et des Terres Gasconnes. Sur la photo ci-dessus : trafic saturé sur la Rd813 entre Boé et Bon-Encontre

Des routes secondaires qui suivent des logiques topographiques :



En Terres Gasconnes, les routes empruntent une ligne de crête sur la dorsale d'une colline pour relier les villages situés en hauteur (Moirax, Laplume, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Cuq ou encore Fals), avant de redescendre le coteau et rejoindre la vallée de Garonne. Ces routes, qui empruntent parfois une ancienne voie romaine, offrent d'amples vues en belvédère sur les collines alentour (source : Atlas des paysages 47)

La Masse

Entrée nord du hameau de Saint-Arnaud



À l'inverse, les connexions avec les bourgs et villages du Pays des Serres (Saint-Pierre-de-Clairac, La-Sauvetat-de-Savères, Tayrac, Saint-Maurin ou encore Pont-du-Casse) s'effectuent par des routes qui suivent, plus ou moins, les fonds des vallées perpendiculaires à la Garonne. Généralement, elles remontent le fil des affluents, en léger surplomb, s'appuyant sur les premiers reliefs des coteaux, Bajamont

Paysages ouverts de la plaine agricole

Paysages refermés des espaces boisés de la Garonne



Ferme installée en contrebas de la route en pied de coteau

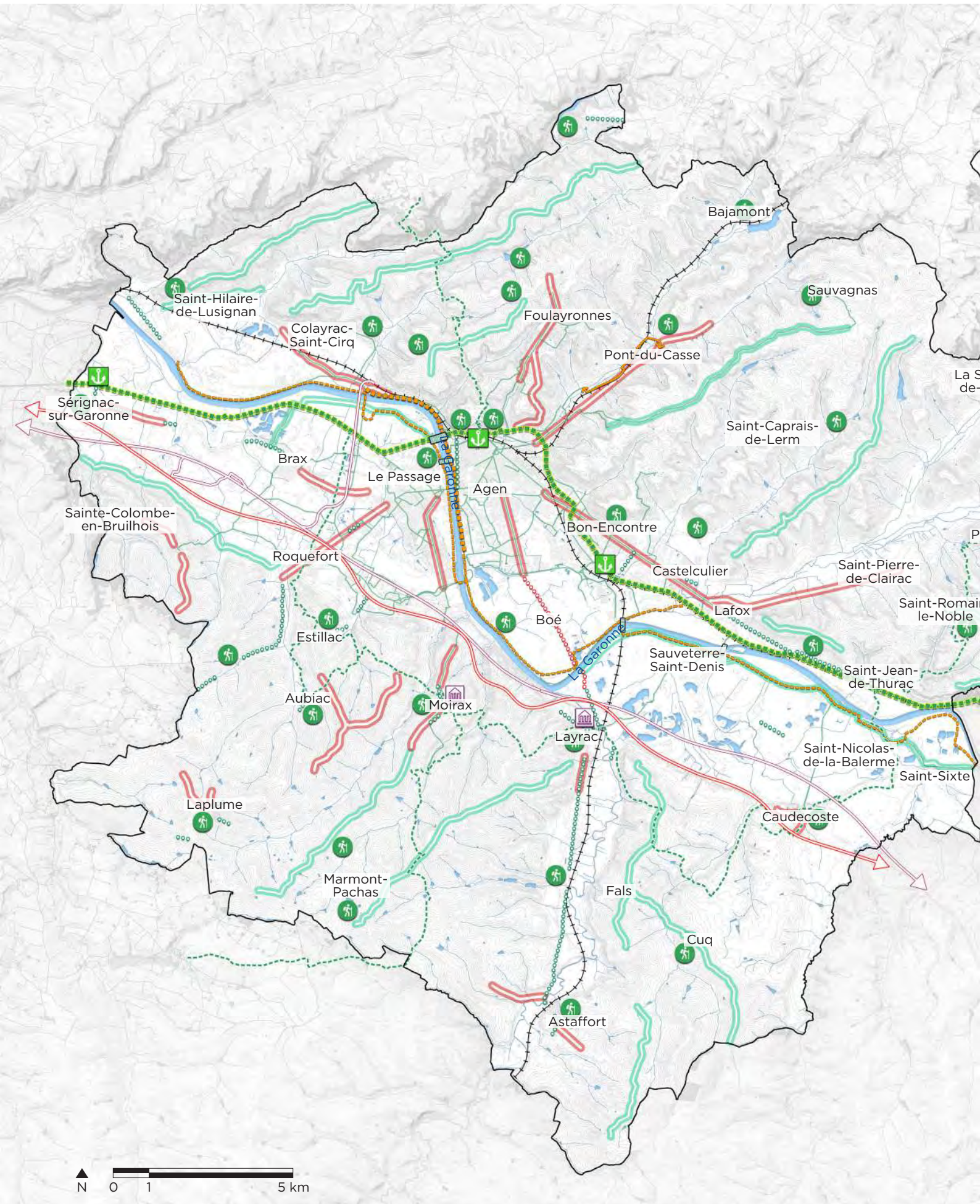
Dans la vallée, on retrouve deux types de routes caractéristiques qui s'orientent parallèlement à la Garonne. Des routes dans la plaine qui contribuent à la mise en valeur des paysages ouverts agricoles d'un côté, et des espaces humides et boisés du fleuve de l'autre (photo de gauche : Sauveterre-Saint-Denis). D'autre part, des routes en pied de coteau, comme au bas de Sainte-Colombe-en-Bruilhois (photo de droite) ou Lusignan Grand, largement ouvertes sur la vallée et ponctuées de quelques belles bâtisses agricoles.

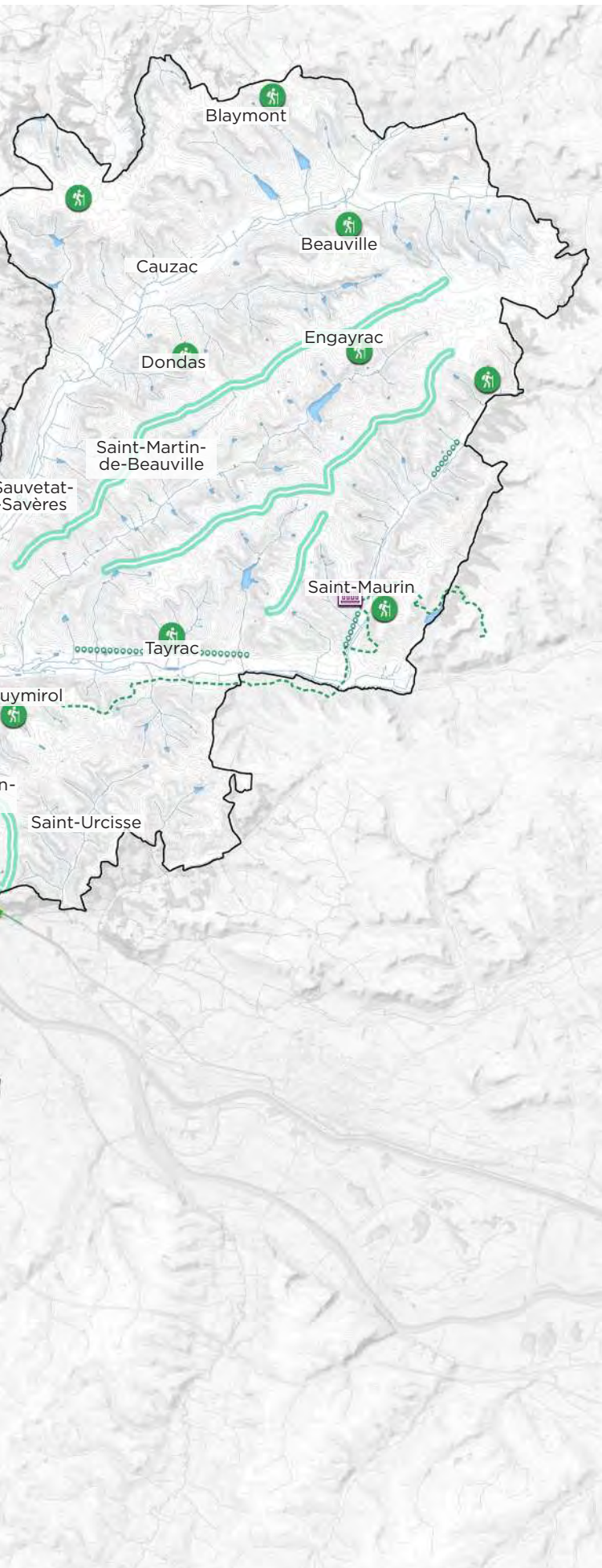
Un maillage de chemins dense et des itinéraires balisés en voie de développement :



Un nombre important de chemins patrimoniaux (photo de droite : chemin de Cluny), GR, communaux, etc., forme un maillage existant et structurant d'itinéraires de découverte du territoire sur lequel s'appuie un réseau dense de petits chemins (photo de gauche : chemin blanc vers Moirax), généralement à usage agricole, qui peuvent potentiellement devenir des chemins de randonnée ou des voies accessibles aux vélos.







LES ATOUS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE







LES ATOUTS :


1. Un réseau de circulations douces qui s'appuie sur des itinéraires majeurs

-  Voie verte du canal latéral de Garonne
-  Haltes nautiques
-  GR652, chemin clunisien
-  Abbayes clunisiennes
-  Circuits de randonnées gérés par le département
-  Schéma vélo urbain agglomération d'Agen

2. Des routes paysages qui offrent des points de vue généreux

-  Routes en crête, en pied de coteaux ou en bord de Garonne qui permettent la lecture des paysages du Pays de l'Agenais
-  Les ponts qui offrent des ouvertures sur la Garonne

3. Des alignements d'arbres remarquables le long des routes et en entrée de village

-  Alignements remarquables

LES POTENTIELS :



1. La réappropriation des berges de Garonne à Agen suite à la mise en place du contournement ouest

-  Section Rd813 potentiellement reconvertible

2. La valorisation des paysages depuis les sites remarquables



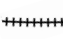
- PM** La mise en scène de points d'arrêts, de signalétiques de lecture et d'interprétation des paysages sur les routes et chemins

3. Le développement du réseau des mobilités douces


-  Projet «Garonne à vélo» Saint-Hilaire / Saint-Sixte - 1re tranche travaux Saint-Hilaire / Agen prévue pour 2021/22
-  Projet de piste cyclable Pont-de-Casse / Agen

LES FRAGILITÉS :


1. Des infrastructures peu franchissables qui forment des coupures dans la plaine

-  Autoroute A62
-  Projet LGV
-  Voies de chemin de fer

2. Des axes d'entrée de ville banalisés par l'urbanisation linéaire

-  Routes sans qualité paysagère

3. La banalisation du paysage des routes

-  Alignements disparus
- PM** Profil raide des talus, enherbement ras, glissières métalliques, excès de signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux), réseaux aériens, etc.

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

LÉGENDE ILLUSTRÉE

Les atouts

1. Un réseau de circulations douces qui s'appuie sur des itinéraires majeurs



Le territoire bénéficie de circulations douces structurantes et très fréquentées comme la voie verte qui longe le canal latéral de Garonne (Boé) : développement du réseau au bénéfice des usages moins touristiques et plus quotidiens (domicile-travail) et extension vers les territoires plus éloignés du Pays de Serres et des Terres Gasconnes en prenant appui sur le linéaire important de petites routes et chemins blancs

2. Des routes paysages qui offrent des points de vue généreux



Installée sur la crête du coteau, la route en balcon offre une situation «à découvert» proposant une ouverture généreuse sur le paysage ondulé et verdoyant du vallon, mettant en scène le lac au milieu des pentes cultivées et boisées des coteaux (Bajamont) : protection des espaces agricoles et des crêtes contre l'urbanisation, maintien du caractère sobre des routes

La largeur modeste, l'absence de mobilier et de marquages horizontaux superflus, le traitement des abords enherbés marquent et mettent en valeur la traversée des villages et hameaux du Pays de l'Agenais (Sauveterre-Saint-Denis) : protection des lisières villageoises jardinées qui offrent une transition progressive avec l'espace agricole, sécurisation et valorisation de voies partagées (voitures et modes doux)



3. Des alignements d'arbres remarquables le long des routes et en entrée de village



Alignements d'arbres (à gauche : tilleuls / à droite : platanes) qui accompagnent les grandes voies (à gauche : Rd110 / à droite : RN21) en entrée de bourg (à gauche : La-Sauvetat-de-Savères / à droite : Astafort) : identification, gestion et inscription dans le cadre d'un recensement des arbres remarquables

Les potentiels

1. La réappropriation des berges de la Garonne à Agen suite à la mise en place du contournement ouest



Section de la RD813 entre le rond-point de Camélat et la place du Gravier : réappropriation des berges et mise en scène du rapport au fleuve par des espaces publics aménagés et respectueux du cadre naturel des bords de Garonne, connexions avec le centre-ville, renversement de la hiérarchie des modes de circulation en donnant la priorité aux modes doux, aux transports en commun puis aux voitures

2. La valorisation des paysages depuis les sites remarquables



Point de vue spectaculaire sur la vallée de Garonne depuis le haut du coteau nord à Lusignan Grand: mise en valeur par des points d'arrêt, création de belvédères, apport d'informations de lecture et d'interprétation du paysage



Table de lecture/interprétation du paysage, Pont-du-Casse

3. Le développement du réseau des mobilités douces



Des emprises routières suffisamment larges pour sortir d'un modèle exclusivement dédié à la voiture dans l'agglomération d'Agen (Castelculier) : développement du schéma vélo urbain de l'agglomération avec la création de pistes cyclables plus nombreuses et séparées des véhicules par des bandes plantées, extension du schéma en rive gauche et notamment des liens vers le nouveau Technopole Agen Garonne

Les fragilités

1. Des infrastructures peu franchissables qui forment des coupures dans la plaine

Voir chapitre suivant

«E_Les paysages des activités économiques et des infrastructures»

2. Des axes d'entrée de bourgs banalisés par l'urbanisation linéaire



Laplume



Saint-Caprais-de-Lerm

L'urbanisation le long des routes en entrée de ville : requalification paysagère des linéaires urbanisés (plantation, enterrement des réseaux, suppression des ronds-points inutiles...)

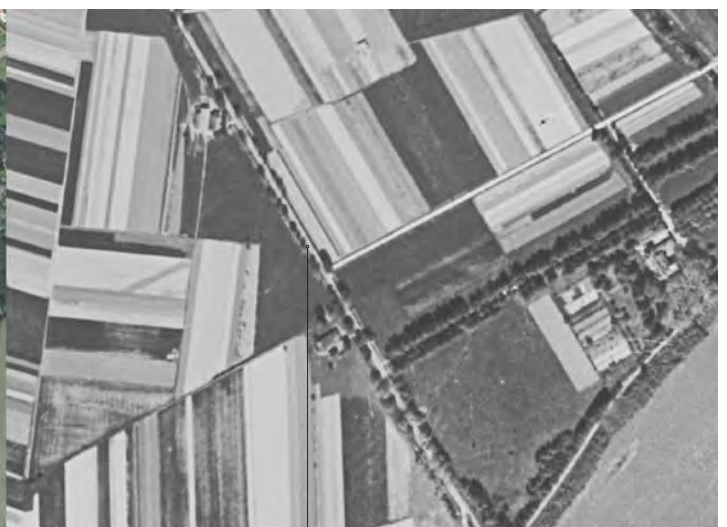
3. La banalisation du paysage des routes

Photographie aérienne aujourd'hui :



Rd17 alignement disparu

Photographie aérienne 1950 :

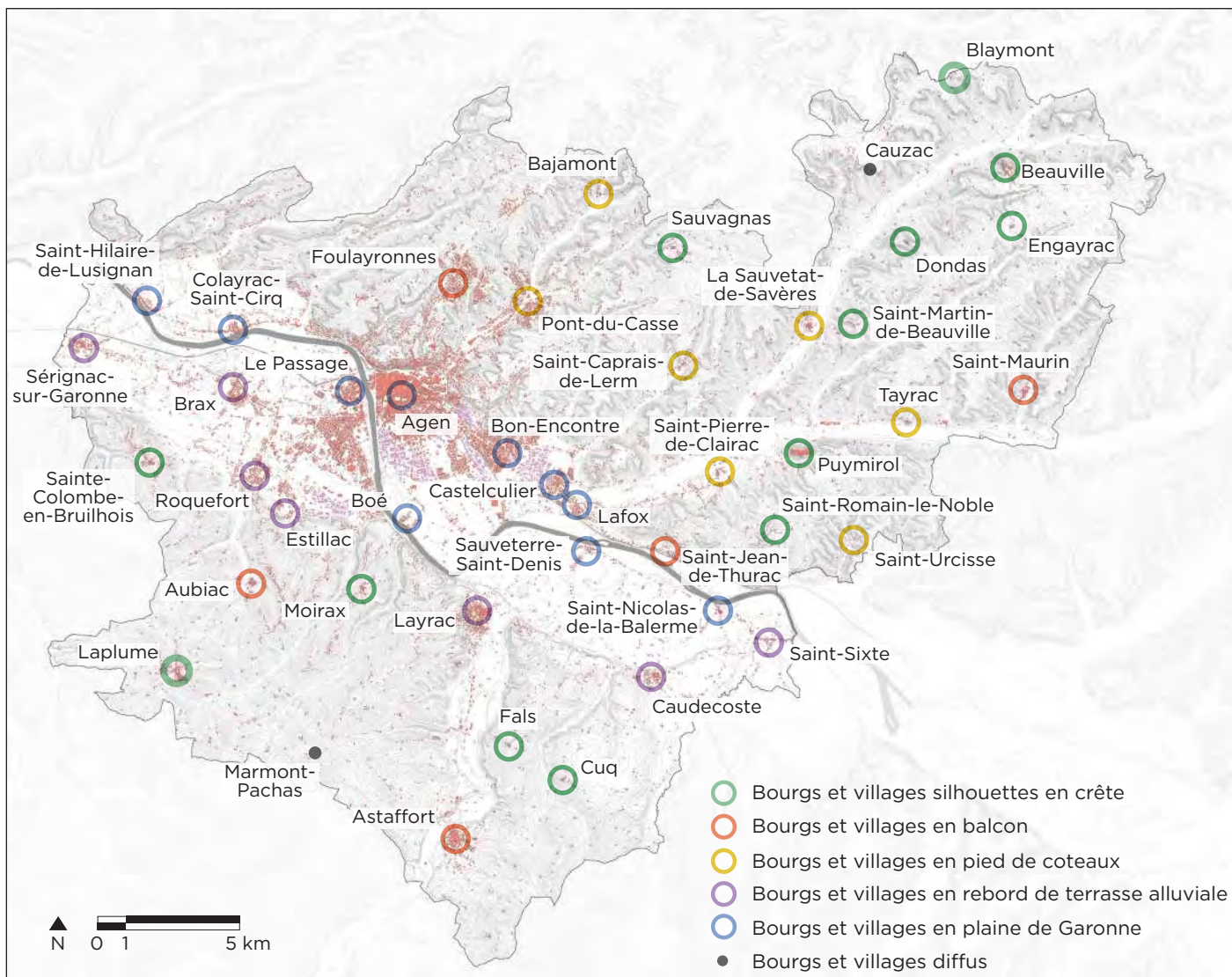


Rd17 avec alignement

Certains axes routiers ont perdu une grande partie de leurs alignements, qu'il s'agisse de linéaires importants le long des routes historiques ou de quelques platanes qui rythment les entrées de bourgs: mise en œuvre de plan de gestion du patrimoine arboré comme il en existe en milieu urbain, réintroduction de plantations disparues et/ou supplémentaires et utilisation d'essences de la palette végétale locale ou traditionnelle



Aménagement très qualitatif de l'espace public du village de Cuq



Typologie des sites bâtis du Pays de l'Agenais



Les paysages de l'habitat et de la vie locale

- 5.1. Une topographie qui guide l'implantation urbaine
- 5.2. Les rôles des villes et bourgs, pôles d'attractivité économique et touristique
- 5.3. Une identité urbaine et architecturale fortement liée au territoire
- 5.4. Une nouvelle typologie urbaine en rupture avec l'identité de son territoire
- 5.5. Agen, chef-lieu du territoire du Pays de l'Agenais
- 5.6. Un regard critique sur le paysage de l'habitat et de la vie locale

D. LES PAYSAGES DE L'HABITAT ET DE LA VIE LOCALE

1. Une topographie qui guide l'implantation urbaine

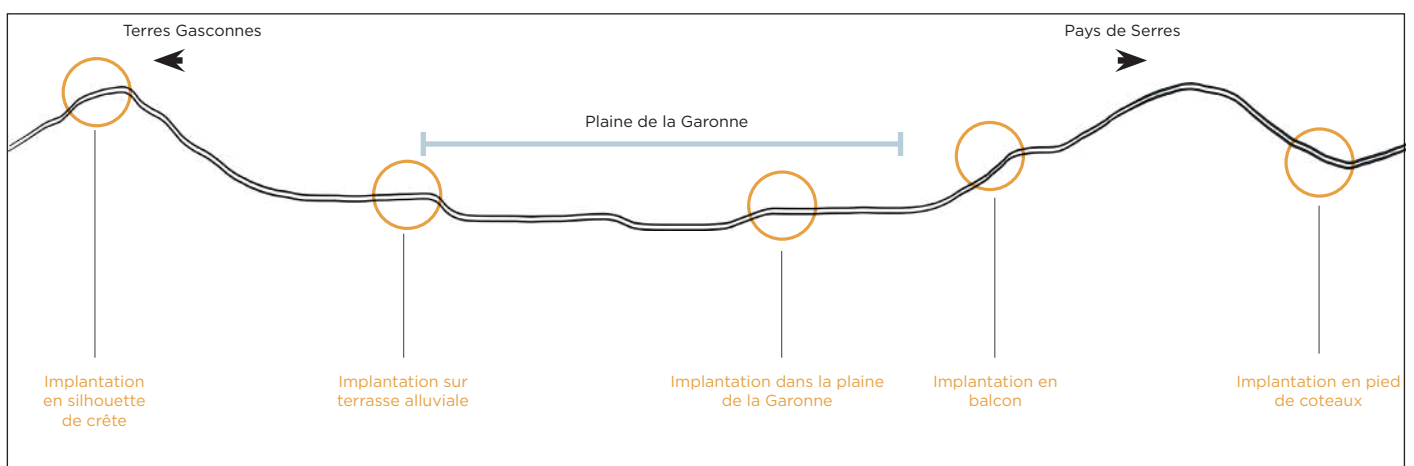
La topographie a influé sur les formes urbaines des villes et des bourgs. Ainsi, nous trouvons une très grande diversité d'implantations dans le Pays de l'Agenais. Celles-ci témoignent de la richesse du passé historique et géographique de la région.

Tandis que certaines communes se sont développées en lien avec la Garonne (principale voie de navigation et de commerce pendant longtemps), d'autres ont utilisé les replis des vallées étroites et profondes du Pays de Serres (comme moyen de défense naturel pour les villages implantés en crête par exemple). Les paysages vallonnés des Terres Gasconnes, et les terrasses alluviales de la Garonne ont, quant à eux, offert à certains bourgs des positions stratégiques, les protégeant en particulier des crues du fleuve.

Néanmoins, le développement urbain au fil des siècles vient, petit à petit, effacer ces typologies d'implantations initiales. Utilisant principalement les axes de circulation pour s'étendre, les limites entre les différentes communes, ou entre les communes et les espaces agricoles environnants deviennent plus difficiles à lire. La campagne se retrouve alors mitée par des lotissements mal intégrés pour la majorité, et qui dénotent avec le paysage et le patrimoine architectural.

Un encadrement et un contrôle de cette urbanisation permettent de garder une cohérence dans le développement des communes, redonnant de la lisibilité aux limites des bourgs et à leur typologie.

Profil schématique de l'implantation des bourgs dans le Pays de l'Agenais



Bourgs et villages silhouettes en crête :



Carte postale de la silhouette de Puymirol

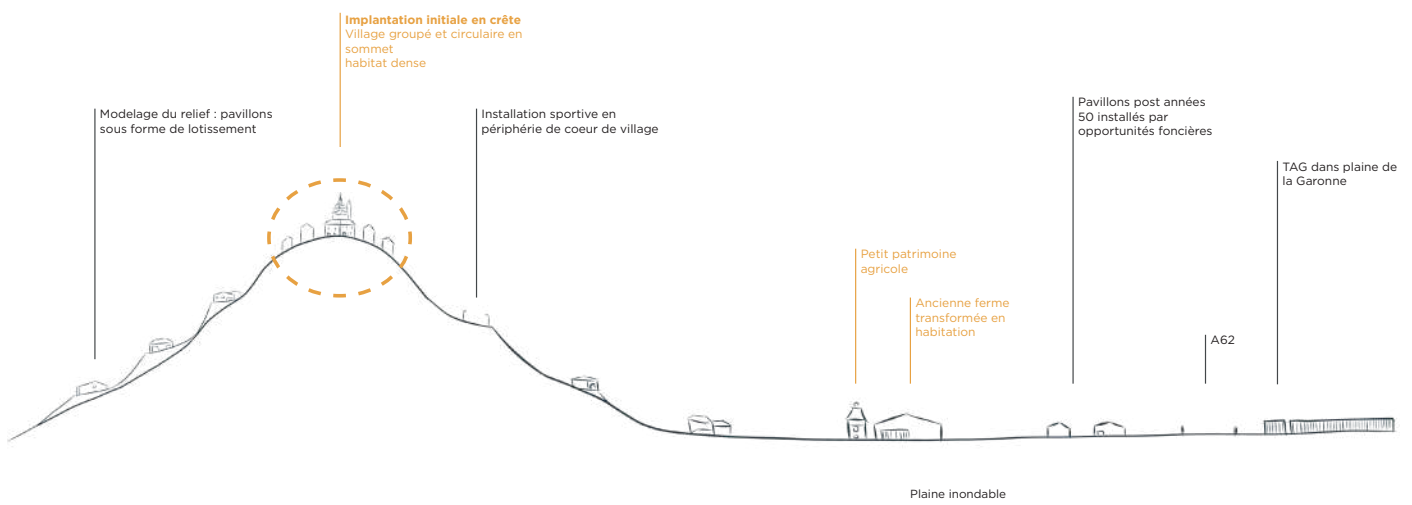
COMMUNES CONCERNÉES

Beauville
Blaymont
Cuq
Dondas
Engayrac
Fals
Laplume
Moirax
Puymirol
Saint-Colombe-en-Bruilhois
Saint-Martin-de-Beauville
Saint-Romain-le-Noble
Sauvagnas

Les bourgs avec une silhouette en crête sont souvent l'héritage d'une implantation défensive. Visibles de tous les points de vue périphériques proches et éloignés, ils offrent également de beaux panoramas sur la campagne environnante.

Le bourg, perché sur son promontoire, possède un patrimoine architectural important (château, prieuré, église, moulin à vent). Il est bordé par une lisière végétale (boisement ou jardins de particuliers). Les vues qu'offre cette implantation font qu'aujourd'hui, ces villages sont soumis à une forte pression foncière. L'urbanisation se retrouve le long des crêtes, sur les pentes ou dans les plaines agricoles sous forme de mitage.

(source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)



Bourg en silhouette de crête, exemple de Sainte-Colombe-en-Brulhois



Silhouette perchée de Puymirol



Silhouette cachée par la végétation - Engayrac



Village de Cuq caché par la végétation



Entrée de ville de Moirax



La belle silhouette de Beauville perchée en crête d'un vallon affluent et de son château en proue qui domine la vallée de la Petite Séoune

Bourgs et villages en balcon :



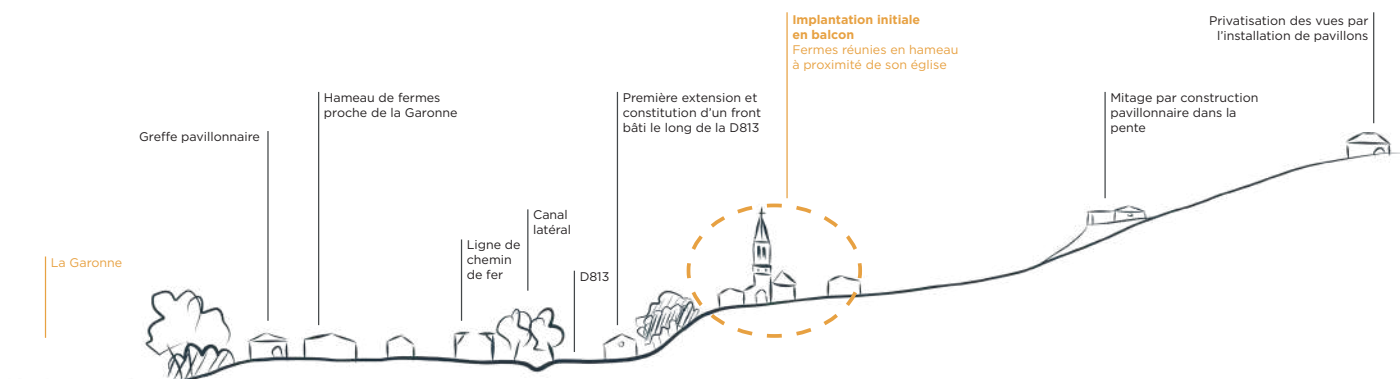
Carte postale de la silhouette de Saint-Maurin

COMMUNES CONCERNÉES

Astaffort
Aubiach
Foulayronnes
Saint-Jean-de-Thurac
Saint-Maurin

À l'instar des villages en crête, l'implantation des villages en balcon a été influencée par la topographie du site. Construits sur les replats des pentes des coteaux, ces bourgs se situent en hauteur par rapport aux plaines inondables. Ils profitent des vues sur la vallée, sans pour autant être exposés aux crues des différents cours d'eau. Cette implantation est soulignée par un boisement dans la pente, ou parfois par la ripisylve du cours d'eau situé au pied du relief.

L'urbanisation y est sensible. Elle va d'abord se faire à l'arrière du bourg initial, sur les flancs du coteau, avant de continuer dans la plaine inondable. Elle est conditionnée par les axes routiers, aux dépens des parcelles agricoles environnantes.



Bourg en rebord de terrasse alluviale, exemple Saint-Jean-de-Thurac



Silhouette de la commune de Saint-Maurin



Entrée de bourg tout en traversant le Gers Commune d'Astaffort

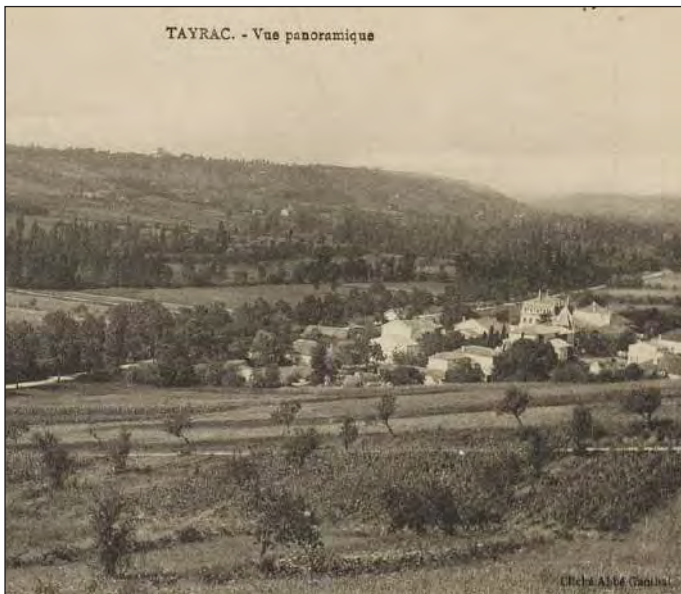


Silhouette du village d'Aubiac



Implantation du village de Saint-Jean-de-Thurac sur les pentes du coteau

Bourgs et villages en pied de coteaux :



Carte postale du village de Tayrac

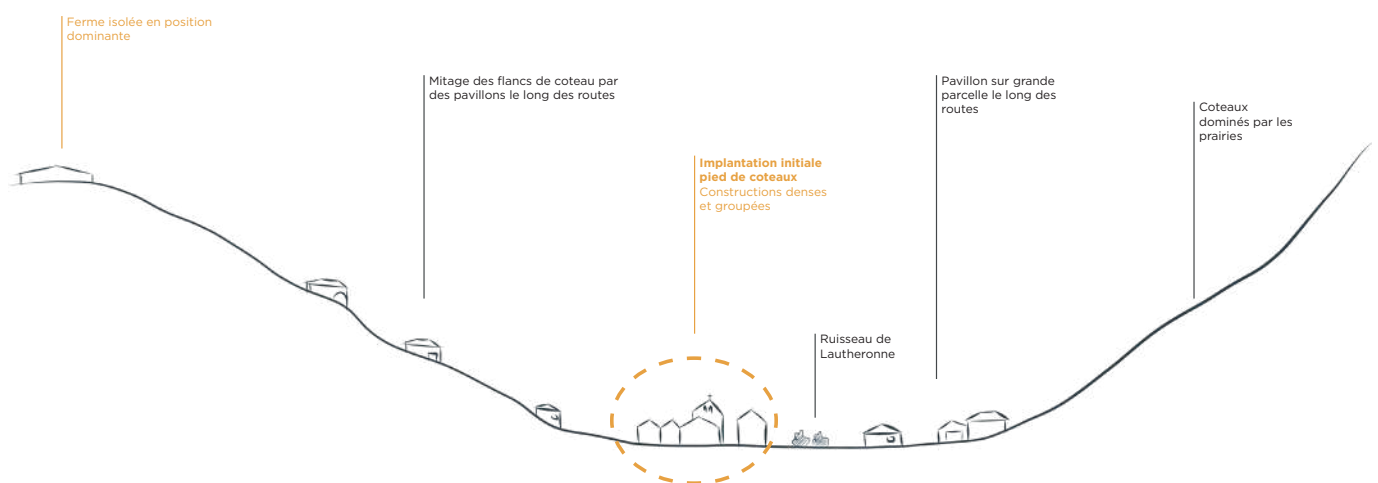
COMMUNES CONCERNÉES

Bajamont
La-Sauvetat-de-Savères
Pont-du-Casse
Saint-Caprais-de-Lerm
Saint-Pierre-de-Clairac
Saint-Urcisse
Tayrac

Principalement situés au fond des vallons creusés par les ruisseaux se jetant dans la Garonne, ces villages présentent deux visages :

- un front urbain, situé au pied des coteaux (en bas de pente), il forme une silhouette de bourg qualitative avec, le plus souvent, un patrimoine bâti intéressant ;
- une urbanisation « arrière » : Elle colonise les flancs de coteaux, les plateaux, voire même les fonds de vallons voisins. Aux limites moins lisibles que le bourg initial, elle est plus diffuse et moins qualitative, ne cherchant pas à s'appuyer sur des structures paysagères ou limites géographiques déjà existantes.

(source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)



Bourg en pied de coteaux, exemple de Saint-Caprais-de-Lerm



Maisons en fond de vallée à Saint-Urcisse



Village de Tayrac entouré de plaine agricole



Silhouette de la commune de Saint-Caprais-de-Lerm



Mitige du flanc du coteau - Commune du Pont-du-Casse



Saint-Pierre-de-Clairac implanté sur les flancs du coteau



Commune de Bajamont implantée dans la vallée de La Masse

Bourgs et villages en rebord de terrasse alluviale



Carte postale de la silhouette de Layrac

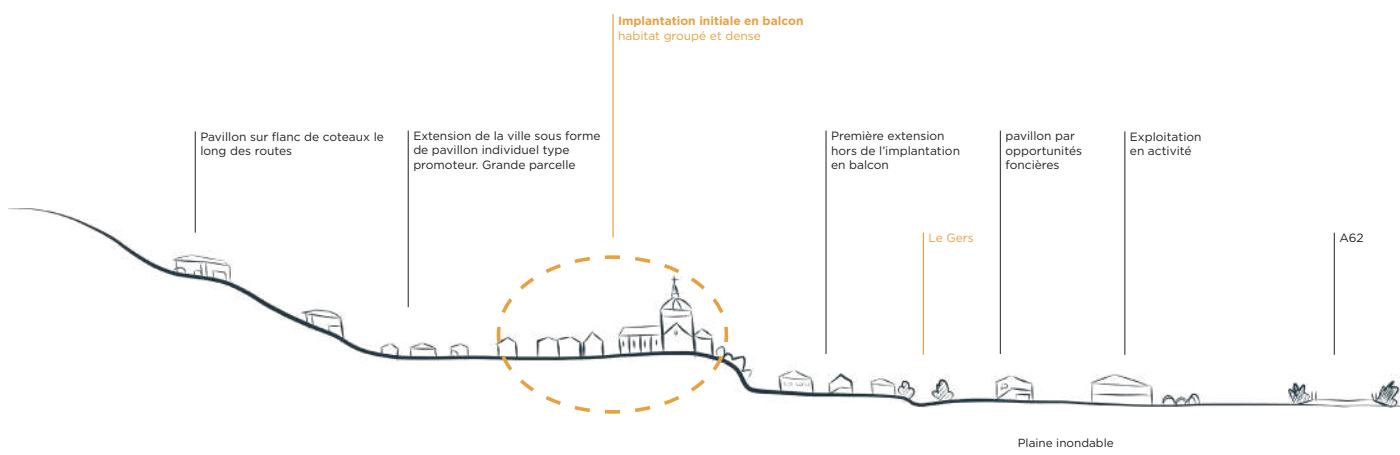
COMMUNES CONCERNÉES

Astaffort
Brax
Caudecoste
Estillac
Layrac
Roquefort
Saint-Sixte
Sérignac-sur-Garonne

Il s'agit uniquement des villages implantés sur la terrasse alluviale de la rive gauche de la Garonne. Pour la plupart, les bourgs se situent en rebord de terrasse. Ils profitent ainsi d'une vue sur la vallée sans pour autant subir les crues du fleuve. Ce relief est presque toujours souligné par un boisement situé dans la pente. Il peut également s'agir d'un fossé, comme à Brax. Estillac et Roquefort sont, quant à eux, implantés au pied des coteaux, en position éloignée du fleuve.

Grâce au peu de contraintes que présente cette implantation, on constate une urbanisation le long des routes. Celle-ci se fait au détriment des espaces agricoles, qui sont mités et consommés. La limite entre espace urbain et rural est plus difficile à lire.

(source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)



Bourg en balcon, exemple sur la commune de Layrac



Silhouette de Brax, entourée de cultures céréalières



Silhouette du village de Layrac avec la ripisylve de la Garonne en fond d'écran



Silhouette d'Estillac, vue depuis les coteaux



Silhouette de Sérignac-sur-Garonne, cachée derrière un écran boisé

Bourgs et villages en plaine de Garonne



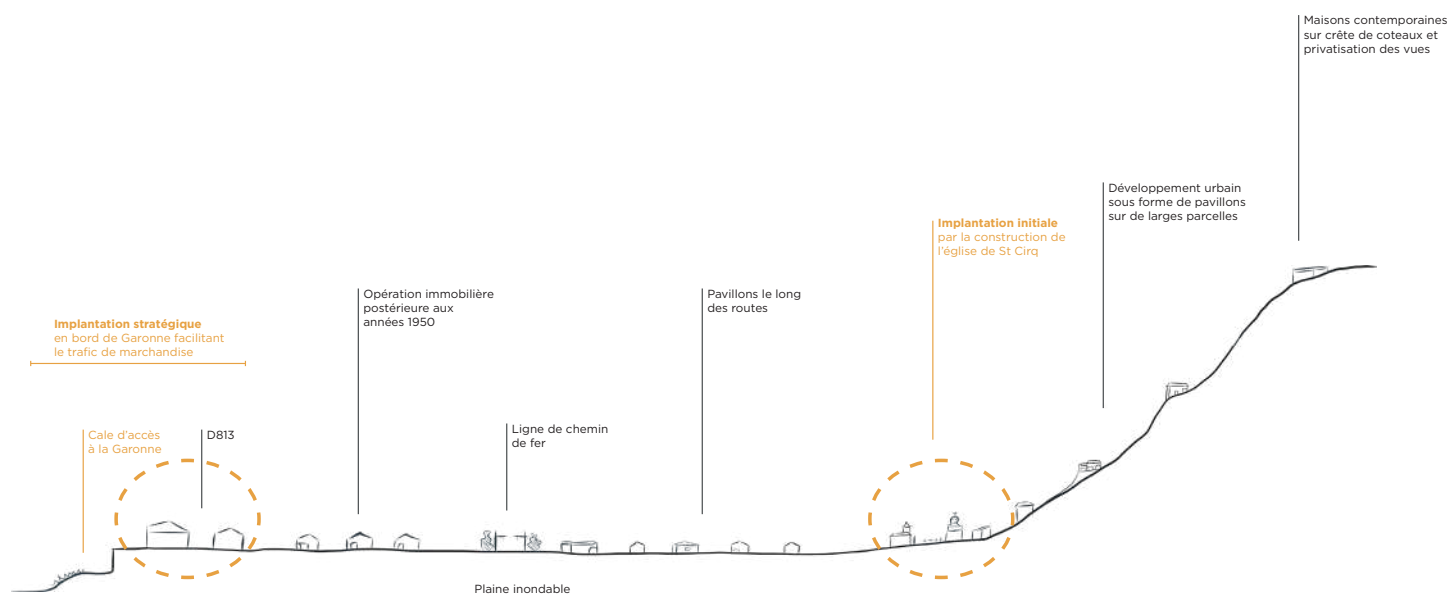
Port de Colayrac-Saint-Cirq, Carte postale

COMMUNES CONCERNÉES

Agen
Boé
Bon-Encontre
Castelculier
Colayrac-Saint-Cirq
Lafox
Le Passage
Saint-Nicolas-de-la-Balermie
Saint-Hilaire-de-Lusignan
Saint-Sixte
Sauveterre-Saint-Denis

Directement liés au fleuve, ces villages possédaient généralement un port actif à l'époque où la Garonne était une voie commerciale importante. Aujourd'hui dépossédés de leur fonction originelle, ils constituent néanmoins un des rares accès directs au fleuve.

Initialement, les villages étaient implantés sur des terrasses en rive du fleuve, permettant ainsi de se tenir à l'abri des inondations. C'étaient des structures urbaines compactes, organisées autour d'une église. Ces dernières années, de nouvelles urbanisations sont apparues sur la plaine, souvent liées aux voies de circulation, oubliant le caractère inondable de la zone. Par conséquent, de nombreuses digues ont été construites pour protéger ces nouvelles habitations des crues.



Bourg en plaine, exemple Colayrac-Saint-Cirq



*Village de Saint-Hilaire-de-Lusignan
traversé par la D813*



Colayrac-Saint-Cirq et son port sur la Garonne



Le village de Sérignac-sur-Garonne



*Village de Saint-Nicolas-de-la-Balermie
traversé par la D284*



Centre du village de Castelculier



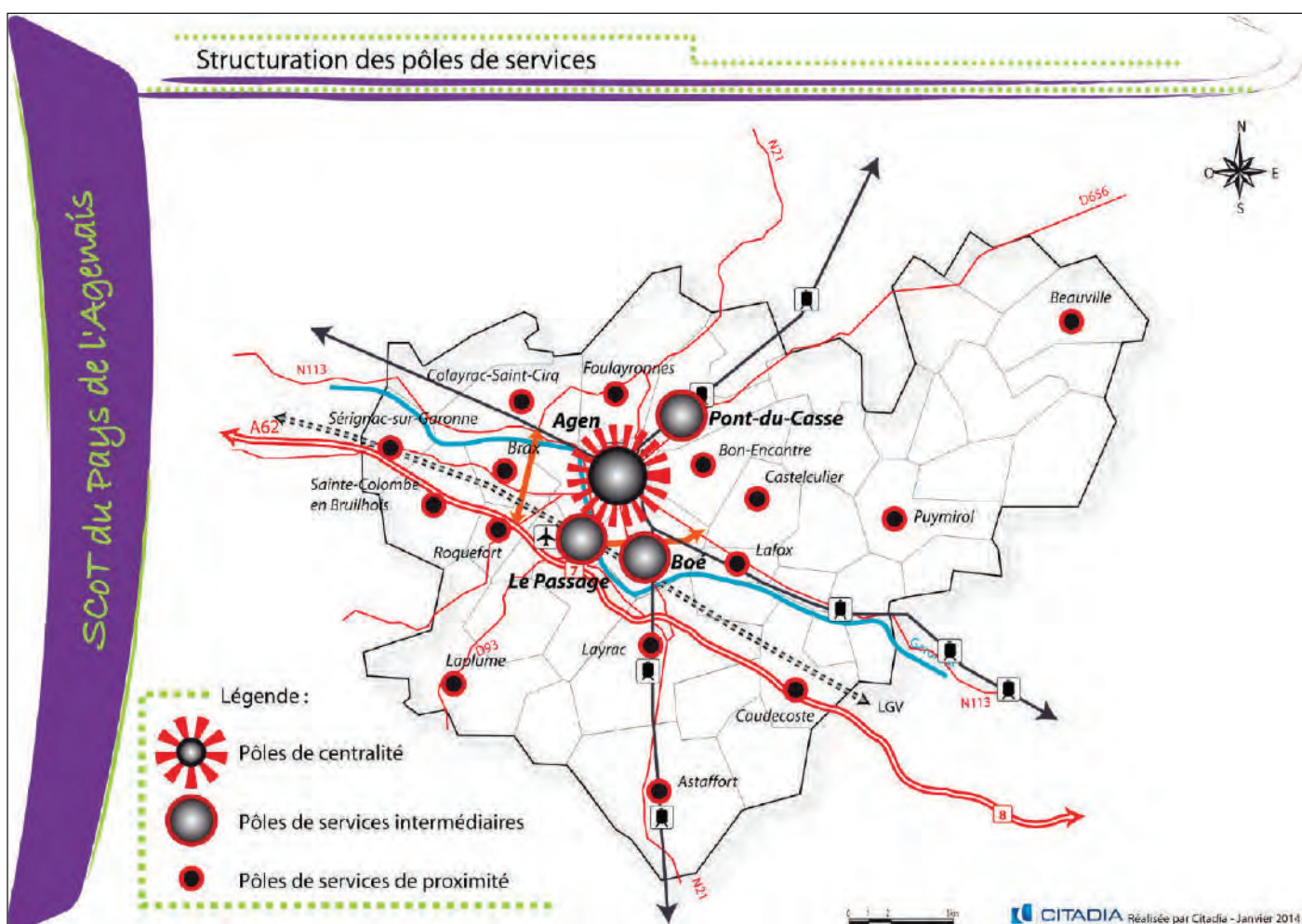
Façades en bord de Garonne, Boé

2. Les rôles des villes et bourgs, pôles d'attractivité économique et touristique

Proposant une offre variée d'équipements et de services, le Pays de l'Agenais concentre aujourd'hui une grande partie de ses équipements sur Agen et sa première couronne. Cette polarisation très nette crée un déséquilibre avec les zones rurales, qui souffrent notamment d'une offre de santé insuffisante. Pour pallier ce problème, un maillage territorial structuré autour de 15 pôles de services de proximité a été mis en place sur l'ensemble du territoire. Cependant, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, il y a une distribution spatiale inégale de ces pôles (situés pour la majorité dans la vallée de la Garonne et les Terres Gasconnes), fragilisant par la même occasion le maintien et le développement des équipements à l'Est du territoire.

Cette disparité se retrouve également dans la mise en tourisme de la région. Les différents terroirs de la région possèdent une identité forte et une offre touristique complémentaire et variée, mais il y a aujourd'hui peu de coordination entre les acteurs. Cela se traduit par une faible fréquentation de principaux équipements touristiques et l'absence d'image touristique propre au Pays de l'Agenais.

(SCOT du Pays de l'Agenais - 2014)



Source : SCOT du Pays de l'Agenais - 2014

3. Une identité urbaine et architecturale fortement liée au territoire et à son histoire

Bourgs bastides et bourgs châteaux :



*Ancienne bastide située sur une butte -
Commune de Puymirol*



*Rue charretière (croisement à angle droit au
centre-bourg) - Commune de Sérignac-s/-Garonne*



*Bourg seigneurial de Beauville, antérieur aux
bastides (source : Atlas des Paysages - 2015)*



*Ancien bourg fortifié construit autour de son
château et de son église - Commune d'Aubiac*



Ancienne cité promontoire fortifiée, perchée sur une crête - Commune de Laplume

Patrimoines liés à l'eau



Restes d'un ancien port fluvial à Colayrac-Saint-Cirq



Tombes de mariniers au cimetière de Monbusq (© Didier Taillefer/Sméag)



Maisons de mariniers - Commune du Passage



Maisons de mariniers faisant face à la Garonne - Commune de Boé



Fontaine à Lusignan-Grand-Commune de Saint-Hilaire-de-Lusignan



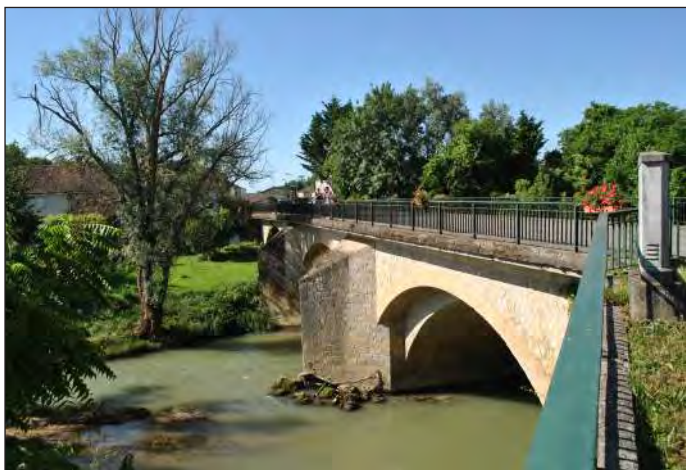
Lavoir en zinc - Commune de Layrac



Puit - Commune de Dondas



Puit - Commune de Moirax



Pont sur le Gers - Commune de Layrac



Passerelle piétonne sur la Garonne - Commune d'Agen



Écluse présente le long du canal latéral de la Garonne - Commune de Saint-Jean-de-Thurac



Pont-canal sur la Garonne - Commune d'Agen

Le bâti associé à l'agriculture, un patrimoine identitaire :



Maison forte située à proximité de l'entrée sud de la commune de Tayrac



Château Tourtarel - Commune de Colayrac-St-Cirq



Les terres agricoles dans la plaine de la Garonne des grandes étendues avec des corps des fermes qui ponctuent le paysage - Commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois



*Bâtiments agricoles en pied de coteau avec la silhouette de Lusignan-Le-Grand en arrière-plan
Exemple d'utilisation de la pente pour l'intégration paysagère du bâti*



Les arbres, haies et bosquets participent à l'intégration des bâtiments agricoles - Commune de Saint-Romain-le-Noble



Hameau agricole de Levrau - Commune de Sauvagnas (source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)



Serres et hangars constituent de grands volumes agricoles qui sont apparus dans le paysage avec l'évolution des pratiques agricoles et tranchent avec le bâti ancien - Commune de Tayrac



Pigeonnier tour carrée - Commune de Foulayronnes



*Pigeonnier dit « en pied-de-mulet » -
Commune de Puymirol*



Moulin à vent - Commune de Cuq



Moulin à eau sur le Gers - Commune d'Astaffort



*Séchoir à tabac -
Commune de Sérignac-sur-Garonne*

Un patrimoine religieux très présent dans la région



Église Notre-Dame (seul vestige de l'ancien prieuré clunisien) surplombe Agen - Commune de Moirax



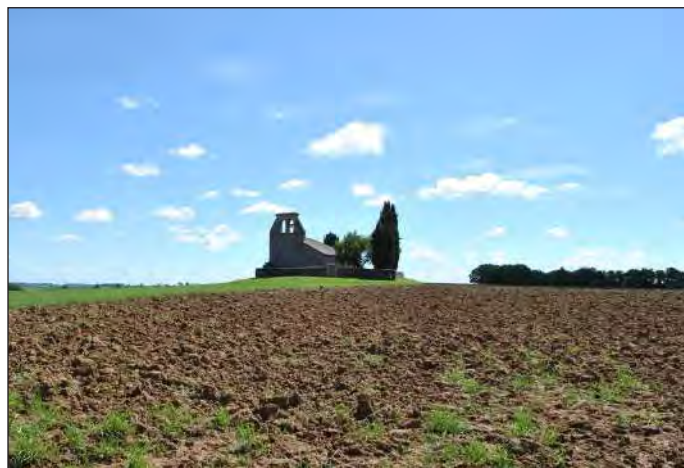
Prieuré clunisien - Commune de Layrac



Statue de la Vierge de Coteau domine la vallée de la Garonne - Commune de Bon-Encontre



Calvaire le long de la route qui, généralement, indique une intersection - Commune de St-Martin-de-Beauville



Église St-Julien-des-Serres, repère visuel sur le plateau grâce à son clocher et ses cyprès - Commune de Dondas

4. Une nouvelle typologie urbaine en rupture avec l'identité de son territoire

Nouvelle forme d'habitat apparue au milieu du XX^e siècle, les lotissements sont présents dans les zones périurbaines et rurales du Pays de l'Agenais. Basée sur l'implantation de pavillons en périphérie des centres, cette nouvelle typologie urbaine isole les habitants, et fait disparaître l'espace public au profit des espaces bâtis et de la voirie. Elle a divers impacts négatifs vis-à-vis du développement urbain des communes :

- discontinuité urbaine et rupture d'échelle avec les centres-bourgs anciens ;
- consommation importante d'espaces agricoles due à une faible densité de bâti et un mitage (notamment sur les coteaux et les lignes de crêtes) ;
- banalisation et perte d'identité des paysages ruraux avec une architecture et des matériaux standardisés ;
- implantation des commerces, des services et des nouveaux arrivants loin des centres, ce qui a pour effet de les fragiliser.

(source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)

Les lotissements «objets» :



Lotissements en pied de coteau - Commune de Roquefort



Vue aérienne des lotissements au milieu de la plaine agricole - Commune de Ste Colombe-en-Bruilhois

Les extensions linéaires :



*Façades des maisons donnant sur la RD813 -
Commune de Colayrac-Saint-Cirq*



*Alignement de maisons le long de la RD284 -
Commune de Saint-Sixte*



*Extension de Colayrac-St-Cirq le long de la RD813
(source : Géoportail, campagne photo aérienne
2017)*

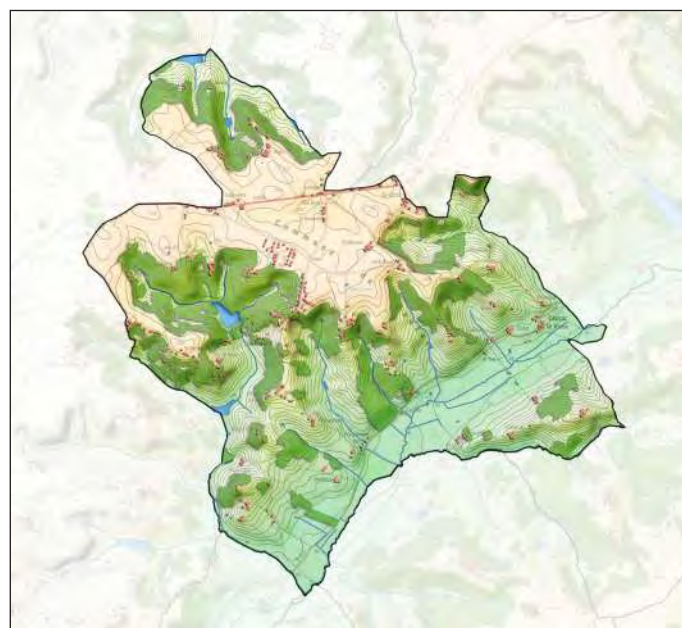


*Développement linéaire de St-Sixte (source :
Géoportail, campagne photo aérienne 2017/2019)*

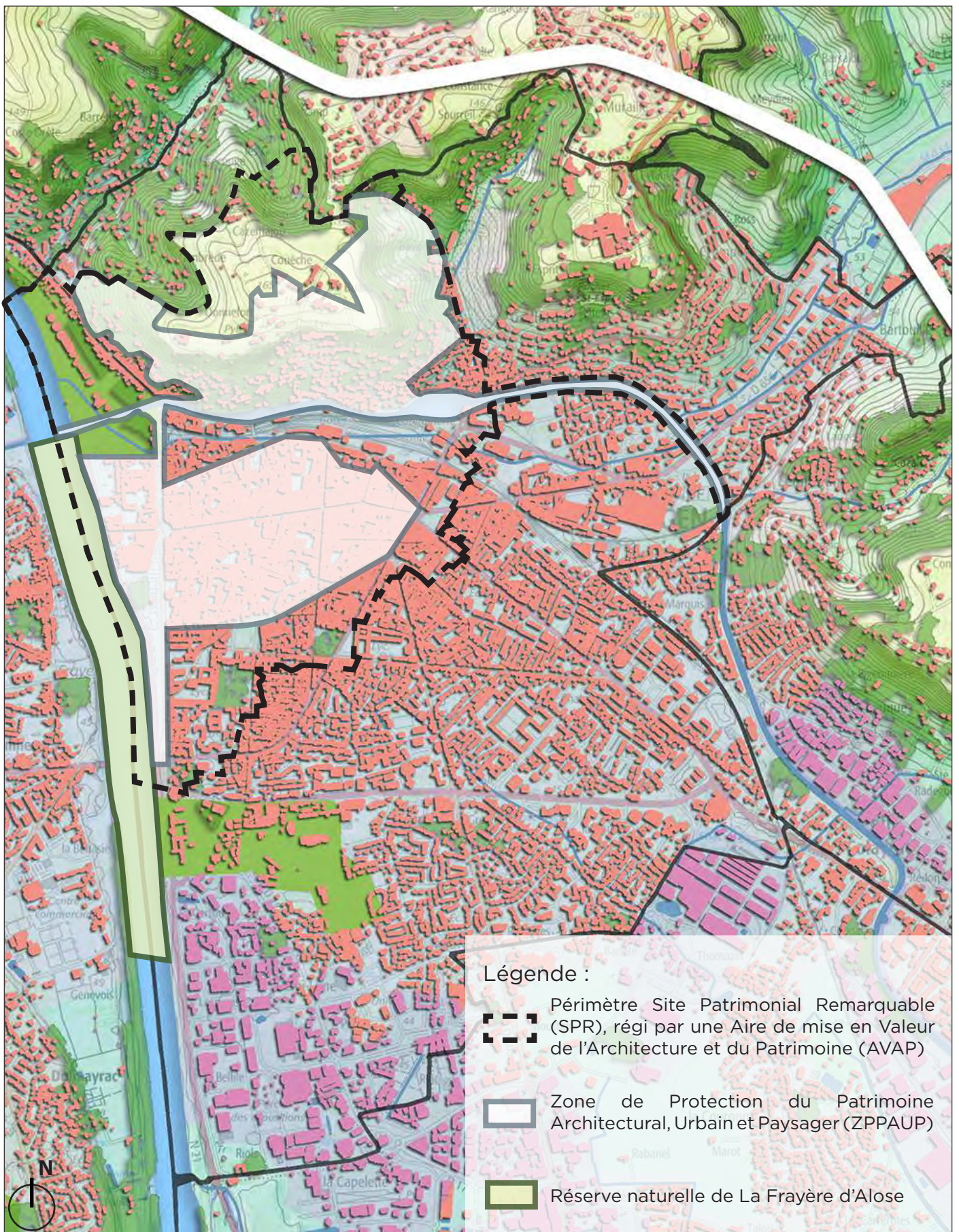
Les bourgs diffus de Cauzac et Marmont Pachas :



*Habitats diffus en ligne de crête -
Commune de Marmont-Pachas*



Cartographie de la commune de Cauzac



Carte Agen 1/40 000e

5. Agen chef-lieu du territoire du Pays de l'Agenais

Des limites urbaines diffuses



Vue sur Agen et sa couronne depuis le coteau de l'Ermitage

Implantée sur la plaine fluviale entre la Garonne et les vallons du Pays de Serres, la ville d'Agen souffre d'un étalement important. Au Nord, les pentes raides des coteaux se colonisent petit à petit avec des maisons perchées qui disposent de belles vues. Au Sud, la limite de la commune est marquée par la Garonne et la départementale qui sépare la ville du fleuve. À l'Est, l'urbanisation progresse le long de l'axe de la RD813 et du canal latéral sur les communes de Bon-Encontre, Castelculier et Lafox. Difficile de dire où commence et finit chaque commune. À l'Ouest, le Faubourg et quelques extensions pavillonnaires peu denses s'installent tout au long de l'axe routier formant une urbanisation linéaire de plus de 15km.

Une position précise entre Garonne et coteaux, mais peu tournée vers le fleuve



Vue sur Agen dans le sens du courant de la Garonne (© Didier Taillefer/Sméag)

Malgré les nombreux témoins de son passé portuaire et de son activité fluviale (certains noms de rues comme «Chemin de mariniers» ou «Rue de la Marine», les rampes de mises à l'eau, les perrés), la ville d'Agen n'offre aujourd'hui aucune façade fluviale. Celle-ci est coupée par des digues et la route.

Un patrimoine architectural et urbain remarquable



Pont-canal, pont construit au XIX^e siècle qui permet au canal latéral de la Garonne de franchir le fleuve et ainsi de relier l'Océan Atlantique à la mer Méditerranée

Originellement implanté sur le plateau de l'Ermitage, Agen s'est développé dans la plaine à l'époque gallo-romaine. Les vestiges du théâtre et de l'amphithéâtre sont des témoins de ce passé. Au cœur de conflits durant le Moyen-Âge, ce n'est qu'à partir de la Renaissance que «la Perle du Midi» retrouve une période de prospérité et développe le commerce de la farine, du vin et des pruneaux grâce à la Garonne. L'ère industrielle lui permet d'acquérir une ouverture maritime avec la construction du canal latéral de la Garonne qui prolonge le canal du Midi et de la voie ferrée. Aujourd'hui, la ville s'est considérablement étendue au-delà de son noyau primitif. Le cœur historique, classé Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, témoigne de cette histoire. Agen se situe également sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, et à ce titre sa cathédrale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

(source : Universalis)



Cathédrale Saint-Caprais d'Agen, inscrite au patrimoine mondial



Maisons à colombage rue des Cornières, des vestiges du passé médiéval de la ville

Un centre-ville apaisé et des espaces publics requalifiés ...



La Place des Laitiers, un lieu où cohabitent piétons et voitures



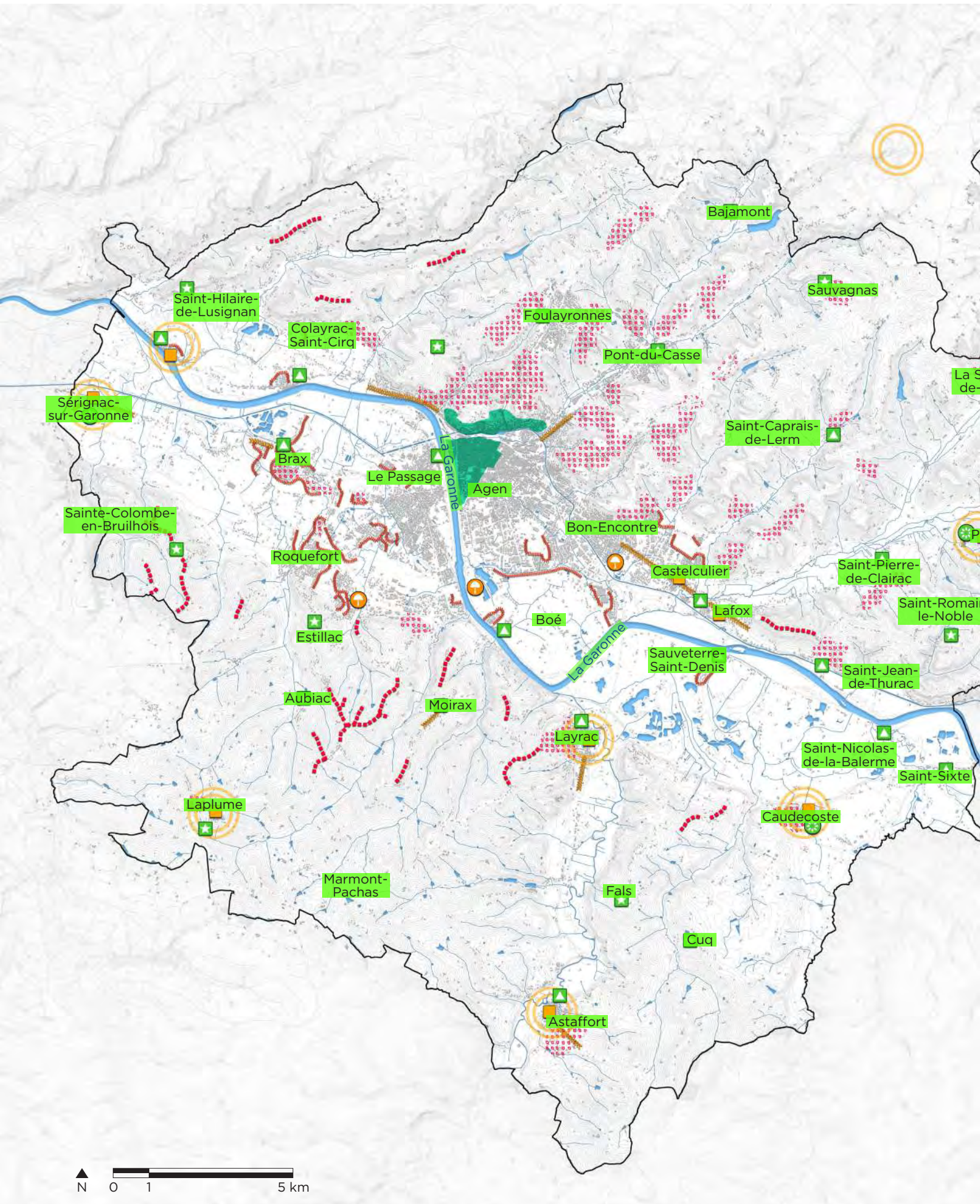
Le «Boul'piéton», l'avenue animée et commerçante du cœur de ville

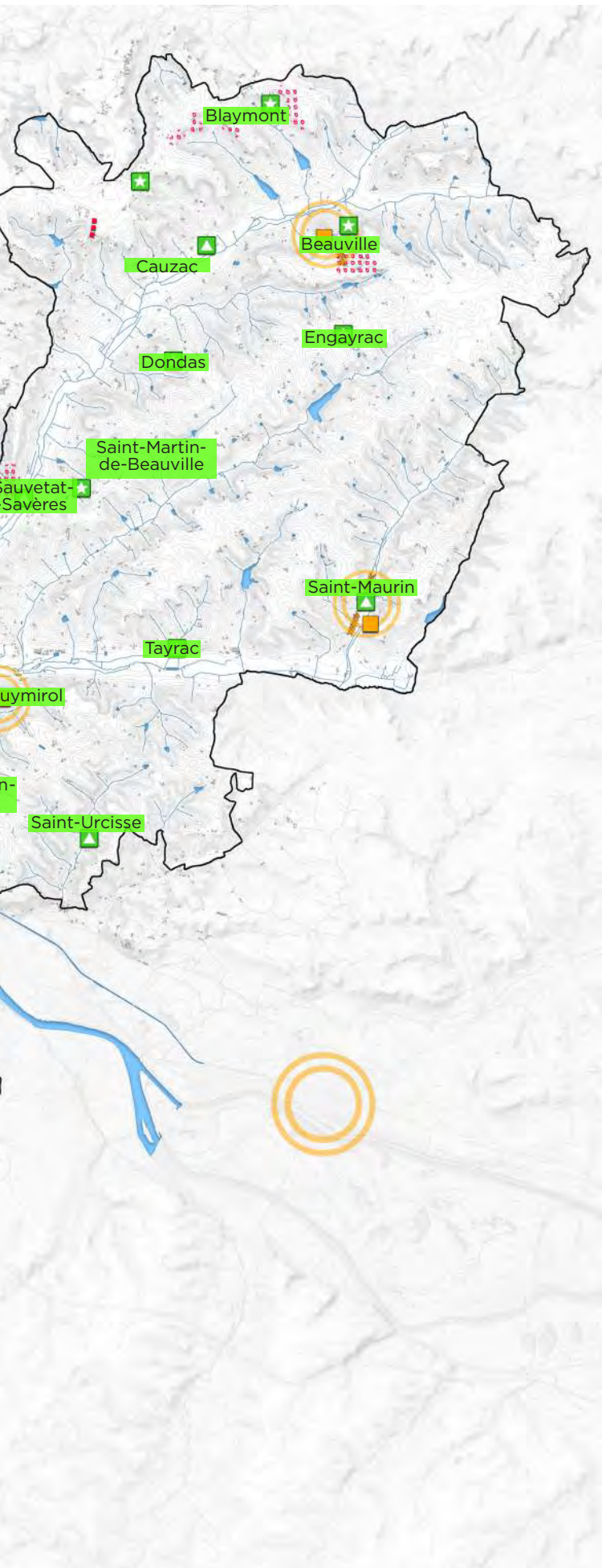
... mais qui possède un parc de logements vacants important et dégradé



La rue Richard Cœur de Lion présente plusieurs habitations vacantes à la façade dégradée





LES ATOUS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE





LES ATOUTS :

1. Un patrimoine bâti bien présent

-  Agen, capitale riche d'un patrimoine historique et culturel remarquable
-  Les bastides
-  Le patrimoine bâti des villages et leur lien avec le cours d'eau au bord duquel ils sont implantés
-  La silhouette bâtie précise des villages en promontoire sur buttes ou en crête de coteaux qui forment de véritables repères dans le paysage

2. La présence d'un petit patrimoine de pays, modeste, mais indispensable et précieux, qui lui donne toute sa saveur et l'ancre profondément dans le temps

- PM** Pigeonniers, murets en pierre, lavoirs, puits, calvaires, etc.

3. Des villages qui composent des ensembles bâtis ruraux de qualité et la belle relation qu'ils entretiennent avec leur campagne



- PM** Cœur historique des villages au tissu dense et compact organisé autour de la place centrale, de l'église / Présence de jardins dans et en lisières de villages / ruelles jardinées avec front bâti homogène /etc.

LES POTENTIELS :

1. La construction d'une dynamique multipolaire en s'appuyant sur les bourgs principaux comme pôles secondaires de la vie locale

-  Pôles secondaires de développement : potentiel à préserver et conforter leurs activités économiques

2. La mise en valeur du patrimoine et des espaces publics des bourgs et des villages



-  Un potentiel de réaménagement des espaces publics des cités de caractères
-  Les parcs urbains, des espaces publics conviviaux qui participent à la qualité du cadre de vie des habitants

3. La valorisation de l'habitat et des espaces publics le long des axes d'entrées de ville/villages

-  Axes d'entrées de ville/village à valoriser

LES FRAGILITÉS :

1. Une urbanisation récente non maîtrisée qui fragilise les villes et villages

-  Le mitage qui fragilise les reliefs des coteaux et des plateaux
-  Les constructions en crête et la privatisation des vues

2. Des extensions urbaines qui négligent les relations avec les espaces agricoles et naturels environnant

-  Les lisières brutales (sans transition) entre espaces bâtis et espaces agricoles ou naturels

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

Les atouts

1. Un patrimoine bâti bien présent



Coteau de l'Ermitage, quartier faisant partie du Site Patrimonial Remarquable d'Agen

2. La présence d'un petit patrimoine de pays, modeste, mais indispensable et précieux, qui lui donne toute sa saveur et l'ancre profondément dans le temps



Vestiges d'une tour de moulin à vent, avec en arrière-plan le clocheton de l'église Notre-Dame de Moirax

3. Des villages qui composent des ensembles bâtis ruraux de qualité et la belle relation qu'ils entretiennent avec leur campagne



Jardins en lisière de village, avec vue sur les vallons en arrière-plan - Commune de Dondas

Les potentiels

1. La construction d'une dynamique multipolaire en s'appuyant sur les bourgs principaux comme pôles secondaires de la vie locale



Des commerces de proximité se sont développés au cœur de Castelculier, créant une vie de quartier au centre de la commune

2. La mise en valeur du patrimoine et des espaces publics des bourgs et des villages



Place Armand Casse à Caudecoste - L'ancienne bastide n'est pas mise en valeur, l'espace public est réservé aux voitures

3. La valorisation de l'habitat et des espaces publics le long des axes d'entrées de villes/villages



L'entrée ouest de Sérignac-sur-Garonne dénote à côté du centre-bourg et de l'ancienne bastide

Les fragilités

1. Une urbanisation récente non maîtrisée qui fragilise les villes et villages



Nouvelles constructions à l'entrée du village de Cuq, Terres Gasconnes

2. Des extensions urbaines qui négligent les relations avec les espaces agricoles et naturels environnant



Nouveau quartier à Brax, Plaine de la Garonne

3. Des vues sur le grand paysage privatisées à cause des extensions urbaines



Mitage le long des lignes de crêtes, visible depuis la RN21 entre Layrac et Astaffort





Les paysages des activités économiques et des infrastructures

1. Une plaine très dynamique
2. Une rive gauche en pleine mutation
3. Le paysage urbain des friches économiques
4. Des entrées de ville banalisées
5. L'intégration des outils de production dans le paysage

E. LES PAYSAGES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DES INFRASTRUCTURES

1. Une plaine très dynamique

Préfecture du département du Lot-et-Garonne, Agen jouit également d'une position stratégique à mi-chemin entre les deux métropoles régionales de Toulouse et Bordeaux. La ville historique étant positionnée en bord de Garonne, la proximité et la disponibilité des espaces de la plaine ont favorisé l'implantation de nombreux pôles d'activités économiques, commerciales et industrielles connectés à l'échelle supra-territoriale par un important réseau d'infrastructures de transports. Associée au développement de l'habitat, cette dynamique a contribué à la mutation profonde des paysages, passant d'une plaine agricole à une urbanisation quasiment discontinue sur toute la largeur de la vallée.

Une filière agro-alimentaire en lien avec un territoire agricole



Directement connectée à l'échangeur autoroutier du Passage d'Agen de l'A62, la technopole européenne agroalimentaire réunit en un même lieu les compétences et l'ensemble des outils intermédiaires entre une idée et son industrialisation. Véritable filière d'excellence du territoire (le département, et le Pays de l'Agénais particulièrement, est considéré comme un des principaux «vergers de la France»), l'agro-alimentaire représente un secteur particulièrement important pour la valorisation des produits locaux et leurs transformations.



Coopérative de Pommes emballage



Vue aérienne

Source : www.mln-agen-boe.com

Également dans le secteur de l'agro-alimentaire, le M.I.N d'Agen-Boé (Marché d'Intérêt National) est une zone d'activités dédiée à la distribution de produits alimentaires frais, essentiellement des fruits et légumes, située à proximité immédiate du centre-ville d'Agen, le long de la Rd813. Ce pôle, au service de la production locale, du commerce indépendant et de proximité contribue au renforcement des circuits courts d'approvisionnement, directement des producteurs aux détaillants.

Les gravières, une ressource locale à la proximité du fleuve



La présence de plusieurs gravières est à noter dans la vallée de Garonne. Comme leur dénomination le laisse présager, elles permettent d'extraire du gravier qui servira comme matériaux à la construction des routes, des espaces publics comme les parcs, etc. L'attention portée à leur insertion paysagère doit être considérée de manière à minimiser leur impact visuel. Également, leur réhabilitation, une fois qu'elles ne sont plus en activités, doit être pensée en amont pour ne pas laisser d'impact environnemental et paysager.
Gravière en exploitation, Brax

L'hippodrome et l'aéroport d'Agen

L'hippodrome fait partie des grands équipements sportifs et culturels de l'agglomération d'Agen. Situé sur la commune du Passage ; il prend place dans le vaste paysage d'une plaine agricole qui a tourné son développement vers le secteur tertiaire à partir des années 1970.

Dans ce sens, l'aéroport se veut équipement à vocation de désenclavement au service du développement économique. Étroitement lié aux infrastructures autoroutières alentour, cet équipement est un élément notable qui structure en grande partie le paysage de cette partie de la plaine.



Légende :



Hippodrome
et aéroport



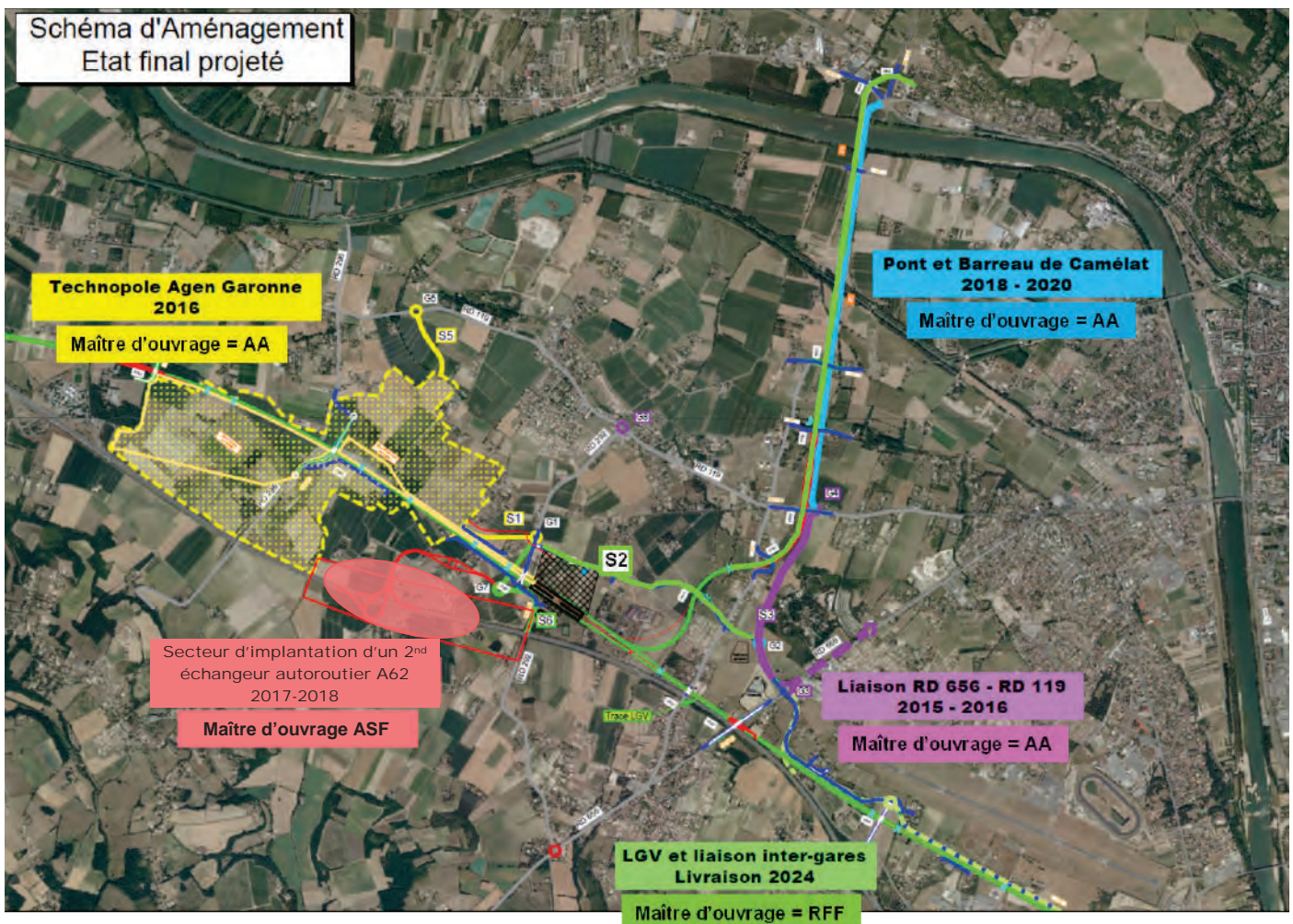
Principales zones commerciales

Les zones d'activités et les parcs commerciaux

Le pays de l'Agenais présente une offre d'équipement et de services diversifiée et répartie sur le territoire. Celle-ci prend des formes paysagères tout aussi diverses. Il en est une qui retient particulièrement l'attention par la taille de son emprise et la place paysagère qu'elle occupe. De manière classique il s'agit ici des zones d'activités commerciales. Ces dernières sont principalement réparties sur les communes d'Agen, Bon-Encontre, Castelculier, Boé, Le Passage et Pont-du-Casse. Leur occupation du sol est souvent assez vaste et crée des paysages caractéristiques facilement repérables.

2. Une rive gauche en pleine mutation

Validé en 2014 par l'ensemble des élus communautaires, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT du Pays de l'Agenais affirme clairement ses ambitions. L'axe n°2 «Affirmer le positionnement du Pays de l'Agenais comme pôle régional du grand Sud-Ouest, un carrefour et un pôle économique» renvoie à la volonté d'engager une stratégie (projet de territoire) basée sur des objectifs de développement économique ambitieux (emploi, formation, tourisme, agriculture, etc.) et sur une amélioration de la desserte existante. Dans ce sens, plusieurs projets d'envergures sont engagés, notamment en rive gauche, pour répondre aux besoins de l'agglomération et à l'intérêt général autour du devenir du territoire.

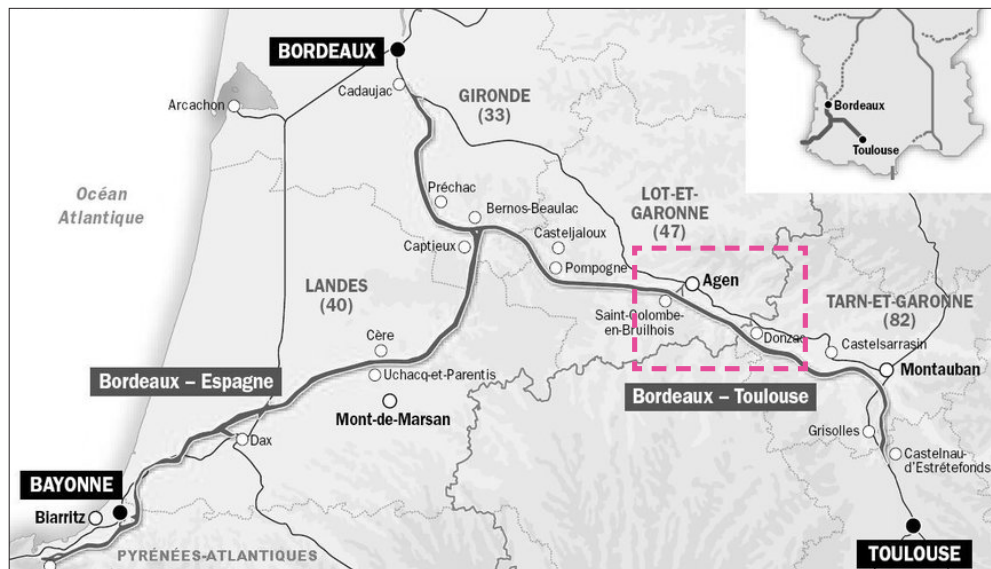


«Le Schéma fonctionnel d'aménagement de la rive gauche de la Garonne au droit d'Agen, réalisé en 2011-2012, prévoit la réalisation cohérente d'un certain nombre de projets et d'aménagement dans les 10 années à venir» source : illustration et citation extraite du PLUi de l'Agglomération d'Agen

Une connexion régionale renforcée et une amélioration de la desserte du territoire :





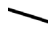
- GPSO - Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest :

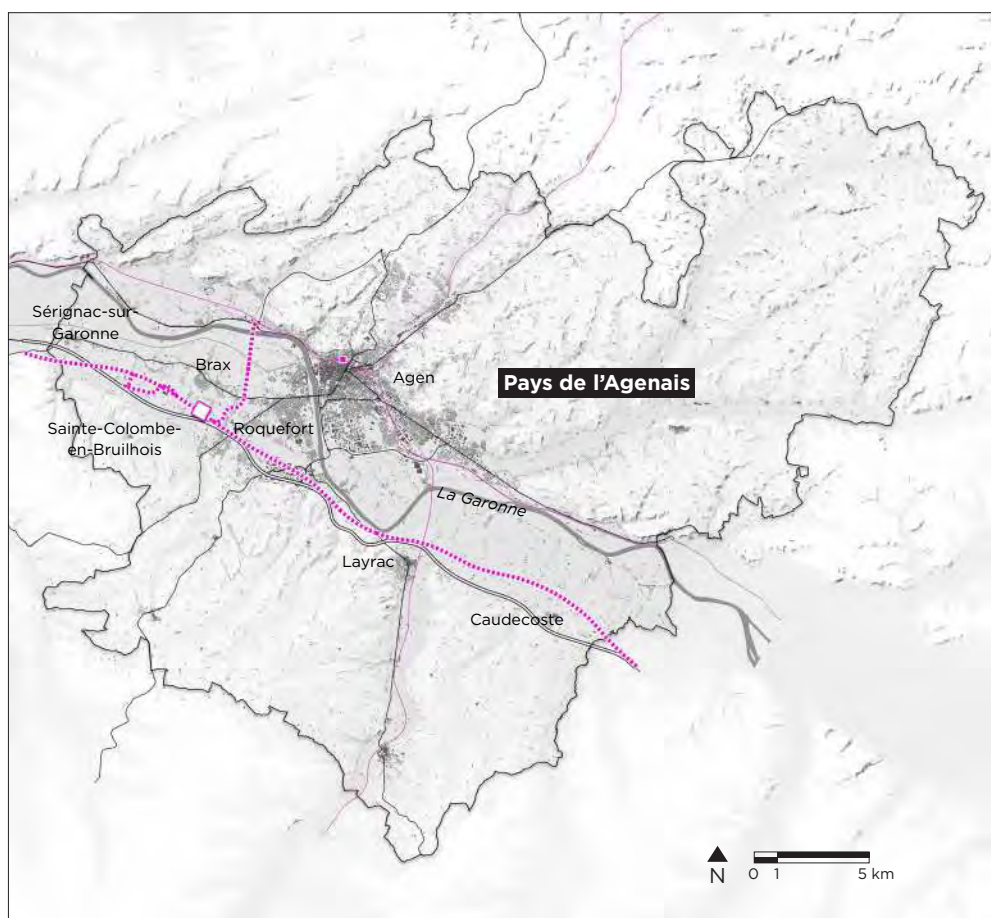
Le territoire est concerné par un projet ferroviaire majeur qui concerne la réalisation d'une ligne à grande vitesse reliant les deux métropoles régionales de Toulouse et Bordeaux. Pour le Pays de l'Agenais, cette nouvelle infrastructure et la création d'une nouvelle gare à proximité d'Agen en rive gauche représentent une opportunité de désenclavement considérable visant à renforcer son attractivité



Source : www.ladepeche.fr/article/2010/06/01

Légende :

-  Tracé LGV
-  Nouvelle gare LGV
-  Gare centre-ville
-  À 62
-  Routes principales



Le tracé de la future LGV se situe dans la vallée de Garonne en rive gauche, au pied du coteau sud et le long de l'autoroute A62. La nouvelle gare sera implantée sur le territoire de la commune de Brax, en aval d'Agen. Outre la création de cette dernière, le projet LGV intègre la réalisation d'une liaison ferrée entre la nouvelle gare LGV et la gare centre-ville d'Agen, incluant la construction d'un pont traversant la Garonne au niveau de Camelat

- *Projet de contournement ouest d'Agen (RN21), pont de Camelat et nouvel échangeur de l'A62*



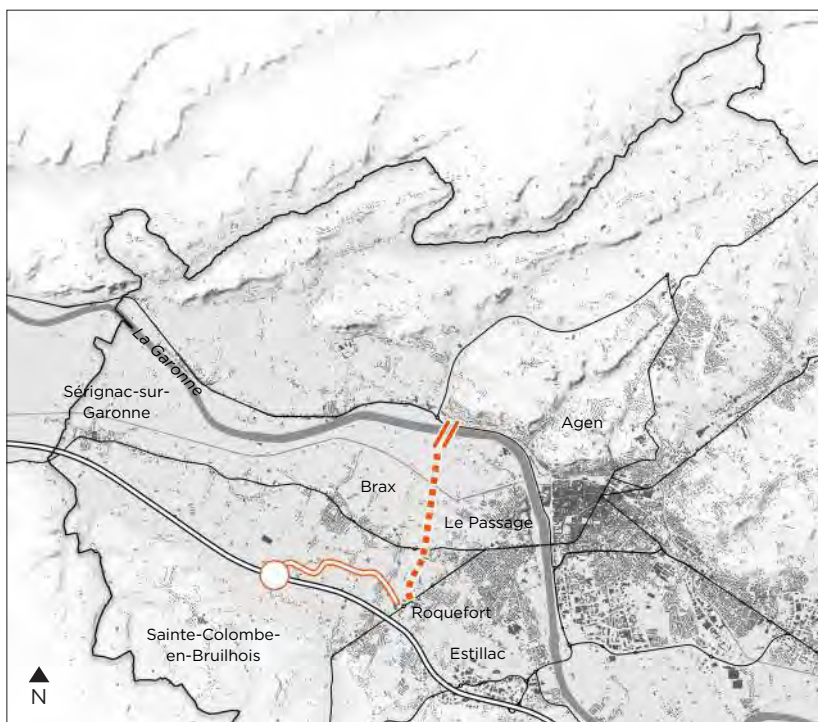
Futur pont et barreau de Camelat, démarrage des travaux prévu en 2023_ Source Agglomération d'Agen

Actuellement, les flux de trafic nord-sud (liaison Auch-Villeneuve-sur-Lot) qui traversent le territoire passent par le centre d'Agen en empruntant la RN21 qui longe la Garonne. Cet axe très fréquenté représente une véritable rupture physique et dangereuse qui coupe le lien entre la ville et le fleuve. Avec la mise en place du contournement ouest, dit «de Camelat» et du nouveau pont, la traversée d'Agen sera grandement apaisée. L'étude d'impact du projet (ainsi que le plan paysage !) doit permettre de mesurer les incidences environnementales et paysagères de cette infrastructure qui représente une importante fracture de la plaine agricole.








Avant-projet de l'amorce de la rocade Ouest d'Agen_ Source Groupement ARCADIS - ARCADIE

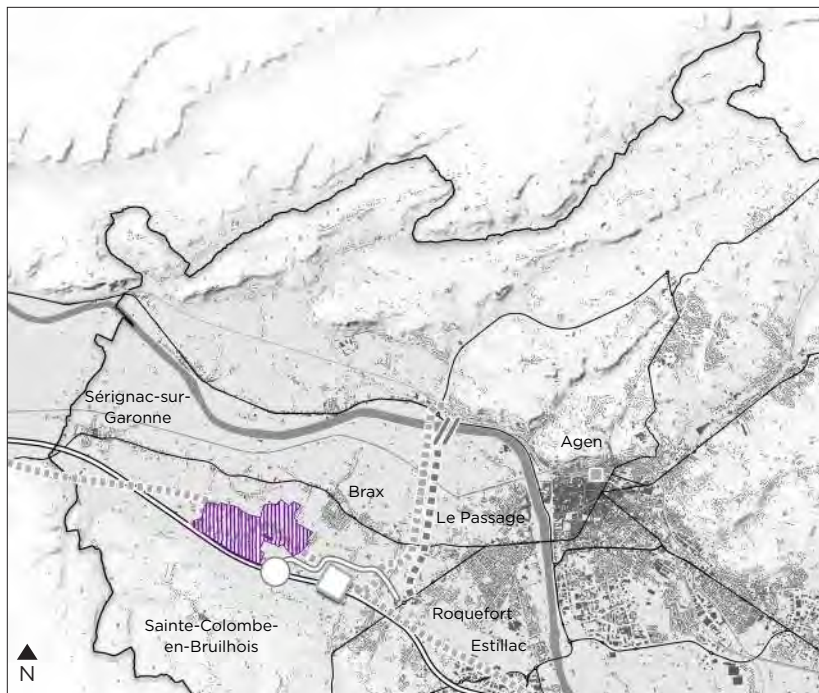
Conjointement à la mise en place de la rocade ouest, un nouvel échangeur autoroutier de l'A62 au niveau de la nouvelle gare LGV va venir désengorger celui du Passage d'Agen et soulager un peu plus le trafic au niveau d'Agen, du Passage, d'Estillac et de Roquefort.






Légende :

-  Rocade Ouest
-  Pont de Camelat
-  Nouvel échangeur A62
-  À 62
-  Routes principales

Le Technopole Agen-Garonne (TAG), un nouveau pôle d'excellence économique :



Légende :

-  Technopole Agen Garonne
-  À 62
-  Routes principales

Directement accessible depuis les infrastructures mises en place par le territoire (LGV, nouvelle gare, A62 et nouvel échangeur autoroutier, rocade ouest Agen), le TAG représente un espace dédié aux activités économiques, industrielles et de recherche de 220ha, dont 145ha seront rétrocédés aux entreprises. Le pôle d'activités cible l'excellence, orienté notamment sur des secteurs comme le digital, l'économie verte, la filière aéronautique ou encore l'agroalimentaire.

D'un point de vue du paysage, il est essentiel qu'un projet de cette envergure ne soit pas simplement dicté par des logiques économiques, mais bien par une attention portée sur la dimension durable et responsable du développement territorial résumé dans l'objectif n°2.3 du SCoT :

«Les espaces d'activités constituent des lieux de vie, auxquels il faut attacher de véritables préoccupations de qualités architecturales, urbanistiques et paysagères afin de répondre aux enjeux territoriaux et de qualité de vie du Pays de l'Agenais.»



Transition brutale et sans relation entre un des premiers bâtiments du Technopole Agen-Garonne, l'A62 et les terres agricoles, Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Ripisylve du Canal latéral

TAG 1re phase

Extension de Brax (lotissement)

A62

Emprise foncière du TAG

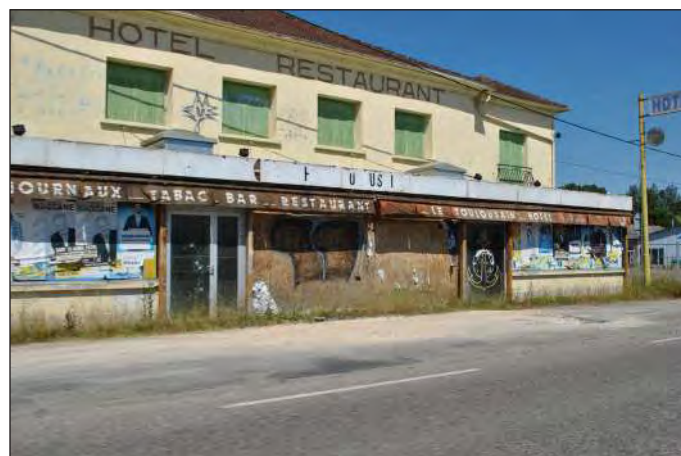


La répartition des activités du futur Technopôle sera composée de tertiaires, d'entreprises de logistique et d'activités industrielles. Sur l'emprise du Technopôle, 25% seront des espaces publics/espaces verts. Point de vue depuis Sainte-Colombe-en-Bruilhois

3. Le paysage urbain des friches économiques

Fermetures d'entreprises, abandons d'activités, bâtiments désaffectés, «espaces morts», les friches économiques apparaissent aussi vite que la ville se développe, c'est-à-dire s'étend sans limites et grignote sur les terres agricoles disponibles toujours plus loin des centres-ville. Nombre de ces parcelles sont abandonnées et livrées à la friche, soit parce qu'elles sont trop petites, trop enclavées, que les contraintes de dépollution et des coûts engendrés sont trop importants ou bien même par spéculation foncière. Il en résulte un paysage de délaissés et d'abandons qui disqualifie complètement les sites et leurs alentours, mais qui parallèlement offre un potentiel de reconversion et de disponibilité foncière à proximité du centre urbain de la ville.

Le vide urbain, un outil de projet pour la ville de demain



À Agen, on constate une dévitalisation de l'axe urbain de la Rd813 : vacances, fermeture des commerces et des services qui se délocalisent, bâtiments industriels qui tombent en ruines. Une simple requalification paysagère de la voirie et des espaces publics ne peut suffire pour redonner vie et une image à ces délaissés. Une réflexion globale est nécessaire pour repenser la ville de demain et réorienter les activités du secteur vers d'autres buts économiques et urbains (à gauche et à droite : Lafox)

4. Des entrées de ville banalisées par des zones d'activités

Phénomène généralisé sur le territoire national, on constate à Agen une altération importante des seuils de ville par des zones d'activités économiques et commerciales. Elles imposent des clôtures hétéroclites et peu valorisantes, des enseignes et des panneaux publicitaires agressifs, des zones de stationnements et de stockages minéralisées très importantes. Le végétal est souvent absent et là encore, les abords du cœur historique de la ville perdent de leurs caractères identitaires.

L'entrée de ville d'Agen par la Rd656 et les zones d'activités adjacentes qui dévalorisent les paysages du fleuve et du coteau

Silhouette du coteau disqualifiée par le bâti d'activités au premier plan

Enseignes commerciales et stationnements qui accompagnent l'axe routier d'entrée de ville

Perspective disparue sur le pont de Garonne et la traversée du fleuve



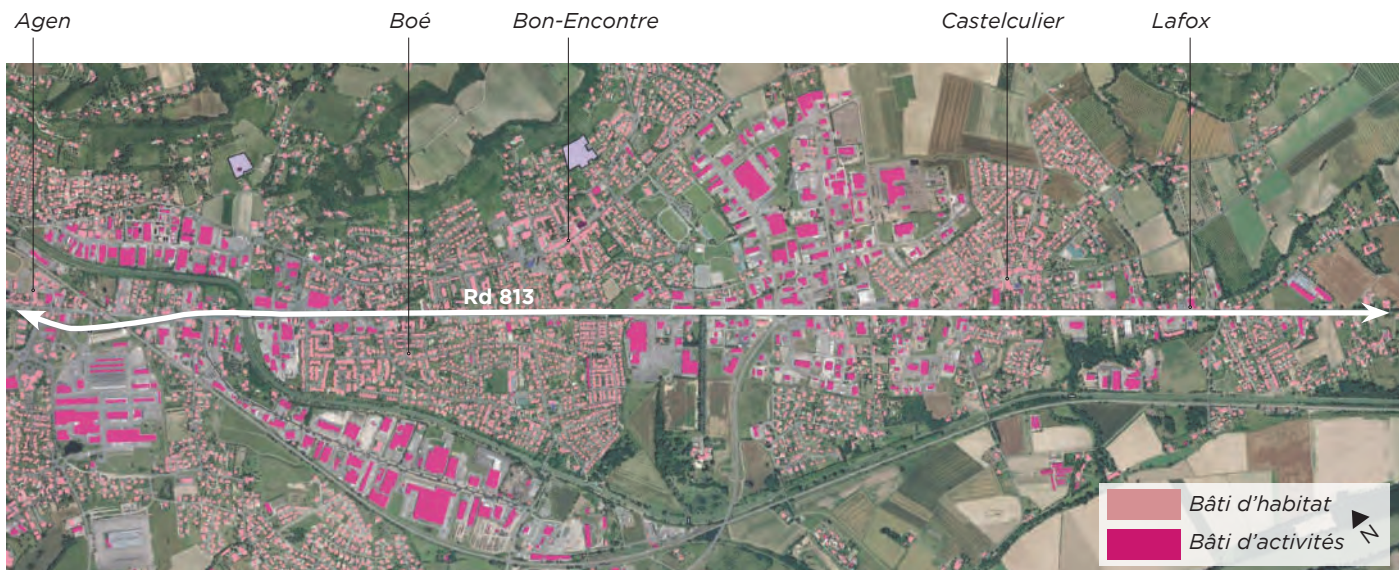
L'arrivée par cet axe perpendiculaire à la Garonne pourrait être l'occasion de mettre en scène le patrimoine naturel dans lequel s'insère la ville. En effet, la traversée du fleuve par le pont de Pierre est remarquable, de même que la vue sur le coteau qui s'annonce de loin. Mais la présence d'un bâti d'activités en «boîte à chaussure», la signalétique routière trop présente et la perspective désaxée par le rond-point et la végétation compromettent grandement la qualité de cette entrée sur Agen, Le Passage

Le boulevard urbain de l'avenue de Colmar/Jean Bru en quête d'identité



Les atouts principaux de cet axe résident dans sa mixité de fonctions (logements, commerces et services, équipements et institutions), sa connexion avec les berges de Garonne et sa proximité du centre historique. Cependant, il présente des espaces publics sans âme et exclusivement dédiés à la voiture, si bien qu'actuellement, on peut difficilement le qualifier de «boulevard urbain»

La RD813, une urbanisation linéaire sans âme qui allonge artificiellement la zone urbaine en entrée de ville



À force de s'allonger, les zones urbaines tendent à se rejoindre et à supprimer les spécificités entre les villages. C'est notamment le cas de l'entrée de ville d'Agen par la RD813 en venant de Toulouse, où les communes d'Agen, de Boé, de Bon-Encontre, de Casteculier et de Lafox ne forment plus qu'un continuum bâti sans coupure d'urbanisation. Ce phénomène perturbe la lecture de l'organisation du territoire, et notamment l'implantation des bourgs entre le pied du coteau nord de la vallée et la Garonne.



Absence de voies pour les mobilités douces, profusion d'enseignes publicitaires hétéroclites et de mobilier routier, zones de stationnement minéralisées... Ces éléments constituent la première image que le visiteur se fait d'Agen



Vastes emprises grises, bétonnées et imperméabilisées, absence de végétation pour adoucir le caractère routier de la RD813 au niveau de Bon-Encontre

Clôtures, pylônes électriques et mats d'éclairage peu qualitatif



Absence de règles architecturales pour les façades et les enseignes

Même si le phénomène n'est pas aussi prononcé, l'entrée de ville par la Rd813 depuis Bordeaux est également fragilisée par le passage sur une bande très étroite (moins de 200m entre la Garonne et le coteau) de trois infrastructures importantes (La RN21, RD813 et la voie de chemin de fer) dont les interstices sont également occupés par du bâti d'activités sans valorisation paysagère (Agen)

5. L'intégration des outils de production dans le paysage

Ce sont des éléments ponctuels, en général des bâtiments d'activités industrielles, agricoles ou des infrastructures qui produisent de l'énergie (photovoltaïque). Ces éléments peuvent poser problème soit au regard de leurs dimensions (hors d'échelle), soit au regard de leur implantation (sur le haut d'un coteau, en bord de Garonne, masquant un élément du patrimoine, etc.). Leur présence n'est pas un problème en tant que tel si tant est que leur implantation, leur forme, leurs couleurs ou leurs abords restent soignés et qu'ils ne portent pas atteinte aux valeurs paysagères remarquables du territoire

La centrale nucléaire de Golfech, un point noir paysager visible de loin



La centrale nucléaire vue depuis le Pays des Serres, Saint-Romain-le-Noble



La centrale électrique vue depuis la vallée de Garonne, Caudecoste



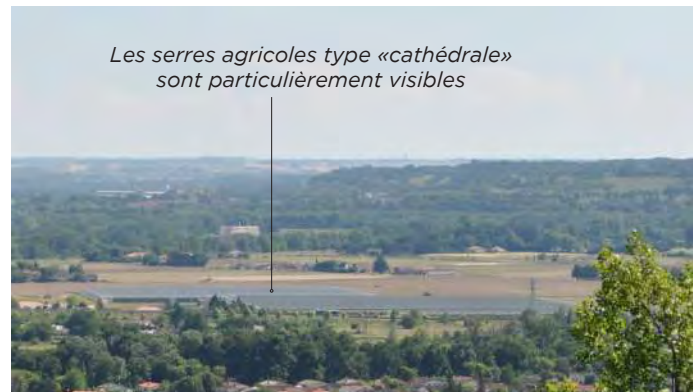
La centrale électrique vue depuis les Terres Gasconnes, Cuq

Où que l'on soit sur le Pays de l' Agenais, il est très fréquent d'apercevoir la silhouette de la centrale de Golfech qui dépasse de la ligne d'horizon. Même si elle ne se situe pas sur le territoire (Tarn-et-Garonne), son périmètre de co-visibilité est très vaste et elle représente un point noir altérant considérablement le paysage de la vallée de Garonne

Le traitement peu adapté des bâtiments d'activités agricoles et industrielles :



Les nombreuses serres implantées dans la plaine agricole témoignent de l'importante activité maraîchère et horticole. Sans présence de masses végétales sur lesquelles s'appuyer, mais également selon leurs dimensions, l'implantation ou l'agencement des volumes, ces serres peuvent être particulièrement marquantes dans le paysage. (en haut : Brax / à droite : Boé)



Les serres agricoles type «cathédrale» sont particulièrement visibles



Implanté au bord du fleuve, ce bâtiment présente un aspect complètement en dehors du modèle des constructions caractéristiques qui égrainent les berges de Garonne, Le Passage

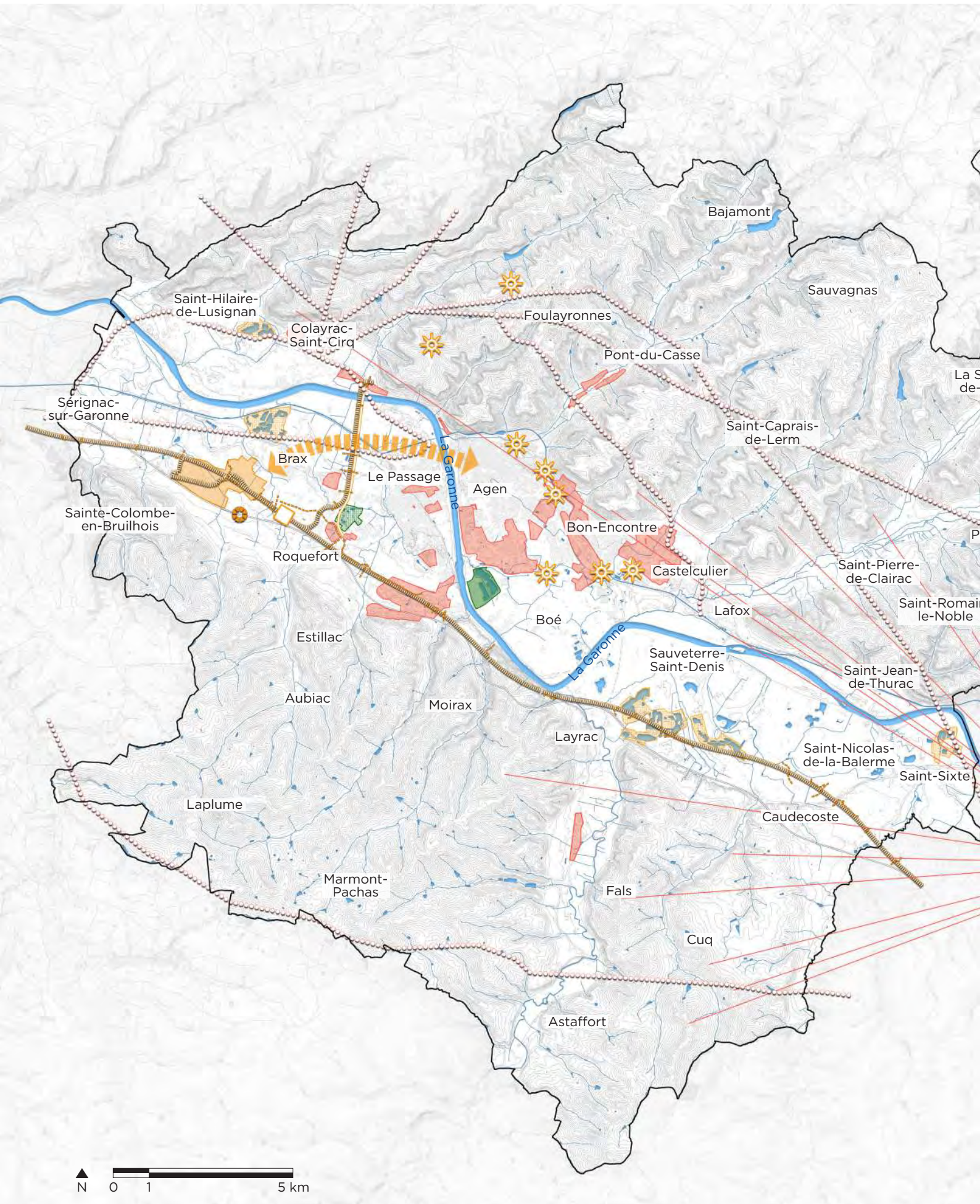


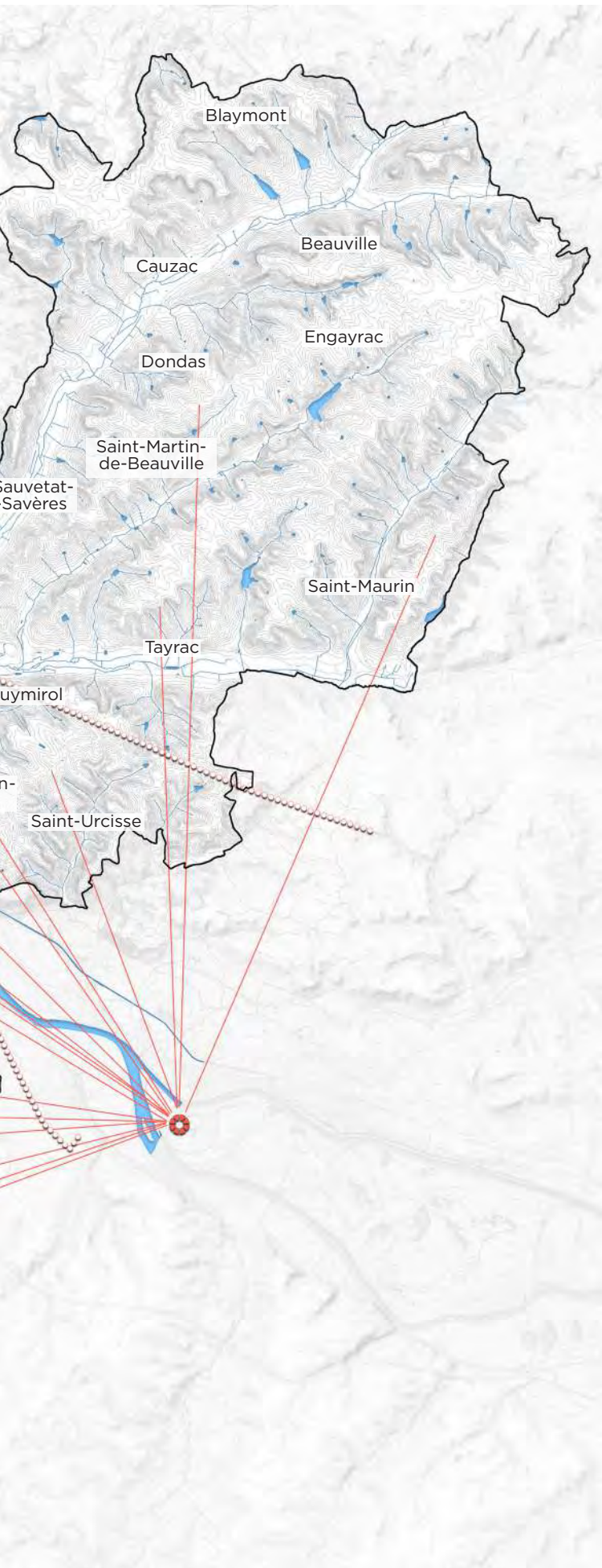
Les bâtiments imposants de la zone d'activités des Caussines implantés le long de la RN21 en fond de vallée portent atteinte aux paysages agricoles et des coteaux du Gers, Layrac

Les énergies renouvelables dans le paysage




LES ATOUS, POTENTIELS ET FRAGILITÉS : CARTOGRAPHIE






LES ATOUTS :

1. La reconversion d'un ancien site de gravière en parc de loisirs et sportifs apprécié des habitants


 Le parc naturel de Passeligne


2. L'intégration paysagère des espaces de loisirs

 Parc Walibi Sud-Ouest : intégration paysagère des stationnements (revêtements, plantations, etc.) et des attractions (épaisseur végétale en lisière)

LES POTENTIELS :

1. Le développement économique d'Agen en rive gauche

 Technopole Agen Garonne : homogénéité architecturale, traitements des espaces de stationnement, traitements des enseignes, du mobilier et des clôtures


 Le développement d'un réseau de mobilités douces, des transports en commun, des connexions entre rive droite et nouveaux quartiers en rive gauche

2. Le traitement des abords et l'insertion paysagère des futures infrastructures routières et ferroviaires en rive gauche

 La LGV  La nouvelle gare LGV

 Le nouvel échangeur de l'A62

 La rocade ouest

 Les infrastructures routières secondaires et les ouvrages de franchissements


3. La reconversion des zones d'activités économiques

 La planification de la remise en état des zones de gravières

 La reconquête des friches industrielles


LES FRAGILITÉS :


1. Des zones d'activités qui s'avèrent au mieux banales en termes de paysage, au pire impactantes

 Des extensions de zones d'activités placées le long des grandes voies qui desservent Agen, contribuant à dégrader les entrées de villes ainsi que le rapport des espaces bâtis en périphéries de ville avec les espaces agricoles et naturels de la plaine

2. L'impact paysager des infrastructures liées à la production énergétique et leurs relations avec le territoire

 Centrale nucléaire de Golfech

 Les co-visibilité entre la centrale nucléaire et le territoire du pays de l'Agenais

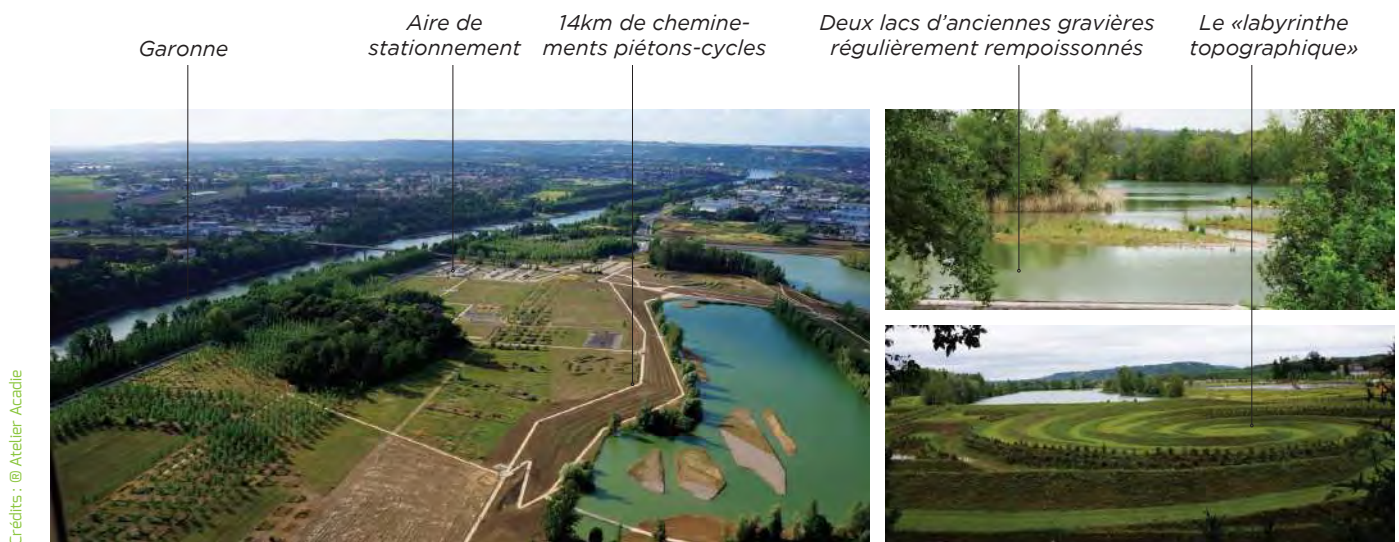
 Ligne HT : des réseaux aériens trop présents dans le paysage des Serres

Les parcs photo-voltaïques (en projet)

P.M = Pour mémoire (voir légende illustrée)

Les atouts

1. La reconversion d'un ancien site de gravière en parc de loisirs et sportifs apprécié des habitants



Parc de Passeligne, ancienne gravière de 60ha en bord de Garonne, Boé : «Cet aménagement a été réalisé dans le cadre de la démarche territoriale de Parc Naturel Agen-Garonne (PNUFAG), visant à retrouver les bords de la Garonne dans l'agglomération d'Agen. Une gestion différenciée du végétal a été mise en place avec des prairies non entretenues et des prairies fleuries.» Extrait de l'étude : *Des projets pour valoriser l'identité garonnaise*, SMEAG.

2. L'intégration paysagère des espaces de loisirs



Aire de stationnement du parc Walibi Sud-Ouest : Le traitement sobre des parkings est à noter. Bandes de stationnements enherbées, circulation en revêtement perméable, présence d'arbres qui apportent une épaisseur végétale et créent une lisière entre les équipements et les espaces agricoles autour



Les potentiels

1. Le développement économique d'Agen en rive gauche

Silhouette bâtie de
Lusignan Grand



Le contraste d'échelles entre les nouvelles infrastructures et les sites bâti sur les crêtes : identification du patrimoine naturel, culturel et des points de vue; et les prendre en compte pour les choix d'implantation des nouveaux bâtiments d'activités, Sainte-Colombe-en-Bruilhois



Espace déconnecté avec routes en impasse, peu d'alternatives à la voiture pour les déplacements, absence de signalétique; actuellement il est facile de se perdre à l'intérieur du TAG : développement du réseau des circulations douces, connexions à créer avec le village de Brax et les autres quartiers résidentiels, prolongements des transports collectifs en rive gauche



Technopole Agen Garonne : création d'une OAP spécifique TAG au PLUi pour gérer l'intégration architecturale des bâtiments, l'implantation sur les parcelles, règles d'urbanisme, schéma des circulations, charte paysagère pour la signalétique, le mobilier, les clôtures, la végétation...

2. Le traitement des abords et l'insertion paysagère des futures infrastructures routières et ferroviaires en rive gauche



Exemple de franchissement routier sans prise en compte du contexte : aspect technique du talus, effet de coupure, herbe rase et absence de plantation, aspect peu naturel des pierres en limite de parcelle, Agen



Exemple de franchissement routier bien inséré dans le paysage : bas-côtés enherbés et non fauchés, masse végétale sur talus qui cache l'ouvrage et se fond avec la végétation du coteau en arrière-plan, Sérignac-sur-Garonne

3. La reconversion des zones d'activités économiques



Les friches économiques : encourager la reconversion des friches d'activités ou industrielles et la requalification architecturale des bâtiments d'activités et de leurs abords : couleurs, matériaux, enseignes, dé-minéralisation de sols et végétalisation, plantations... ,zone industrielle de Brimont, Boé



Les gravières : requalification paysagère, renaturation des parcelles après exploitation, traitement des abords, Colayrac-Saint-Cirq

Les fragilités

1. Des zones d'activités qui s'avèrent au mieux banales en termes de paysage, au pire impactantes



Panorama éloquent sur l'emprise occupée par les zones d'activités et les paysages qu'elles génèrent, Bon-Encontre-Boé



Zone d'activités Borie-Malere, le long de la D656 rejoignant Agen au centre de la commune du Pont-du-Casse_ source : google street view

2. L'impact paysager des infrastructures liées à la production énergétique et leurs relations avec le territoire



Par endroit, la profusion de pylônes HT et postes électriques portent atteinte aux paysages emblématiques de la vallée de Garonne, notamment les coteaux boisés : effacement/enterrement des réseaux aériens, traitements des abords des postes électriques

L'air est pur...

les vues sont belles



à **AGEN**

PARTIE 2 -

COMPRENDRE LEURS ÉVOLUTIONS : LES DYNAMIQUES

A_ UNE PRESSION URBAINE AU DÉTRIMENT DE LA PLAINE AGRICOLE

B_ DES PAYSAGES BANALISÉS LE LONG DES ROUTES

C_ UNE VOLONTÉ DE RECONQUÊTE DES CŒURS DE VILLAGES

D_ UN CHANGEMENT DE RAPPORT AU FLEUVE

E_ DES PRATIQUES AGRICOLES QUI TRANSFORMENT LES PAYSAGES

F_ LES FACTEURS EXOGÈNES

A- UNE PRESSION URBAINE AU DÉTRIMENT DES TERRES AGRICOLES

1. Une fragilisation des espaces agricoles de la plaine de Garonne

Les «trente glorieuses» est une période phare expliquant les phénomènes de grignotage de l'espace agricole qui s'opèrent aujourd'hui dans la vallée de la Garonne. Apogée de la voiture individuelle, bouleversement des modes de vie et de consommation; les nouvelles aspirations et les possibilités de vie à la campagne de cette époque ont généré une nouvelle composition des paysages de la plaine. Le pavillon et les lotissements comme chef de file des nouvelles constructions de la fin du 20e siècle ont participé à pixeliser l'espace agricole par leur installation au grès des opportunités foncières et malgré le caractère inondable de certains secteurs. Cette extension urbaine au détriment des parcelles agricoles augmente les zones de contacts avec celles-ci et favorise les conflits d'usage. Ce mode d'aménagement largement critiqué pour les paysages qu'il génère est pourtant toujours à l'œuvre sur le territoire.

En 1986, l'angle de vue choisie pour cette photo de la commune de Brax montre un paysage encore caractérisé par une relation bourg campagne équilibrée. La photo tourne le dos aux dynamiques de constructions pavillonnaires largement amorcées à cette époque.

(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)



Aujourd'hui, les horizons sur l'espace rural sont très souvent ponctués d'habitat pavillonnaire; image d'un espace agricole mité et grignoté par l'extension urbaine.

Front pavillonnaire et son cortège végétal créé par l'implantation de lotissement durant les années 1990

Parcelle cernée par des constructions pavillonnaires et par l'axe D119, un exemple de fragilisation du domaine agricole



Commune de Brax, depuis la D119

Exemple d'évolution des emprises bâties sur la commune de Brax, (vallée de la Garonne) de 1950 à nos jours

1950 :



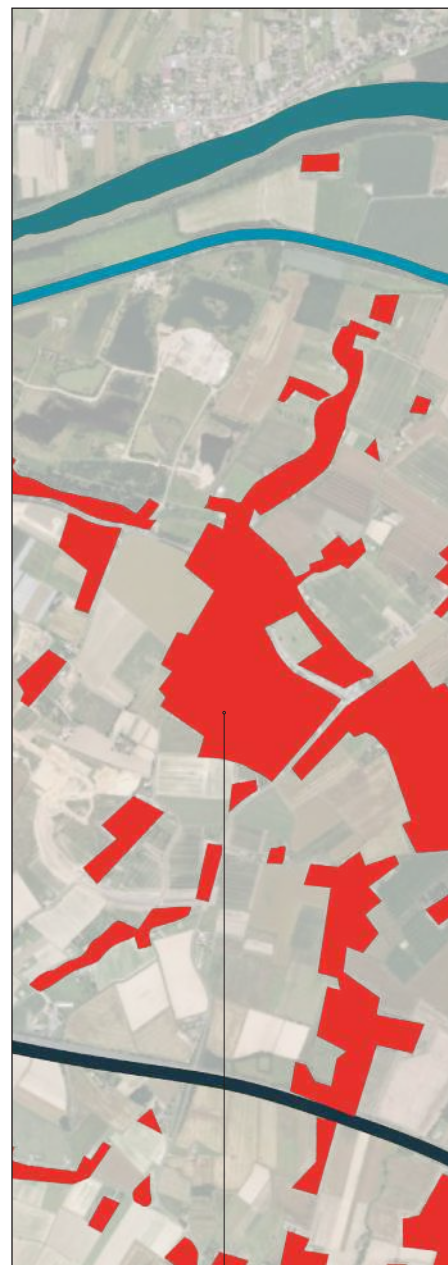
Surface bâtie concentrée sur le centre bourg. L'espace rural accueille des fermes isolées de manière ponctuelle

1980 :



Extension notable du cœur de bourg, début du mitage de l'espace rural par le pavillonnaire

Aujourd'hui :



Amplification du phénomène d'urbanisation sur le domaine agricole par opportunités foncières.

Légende



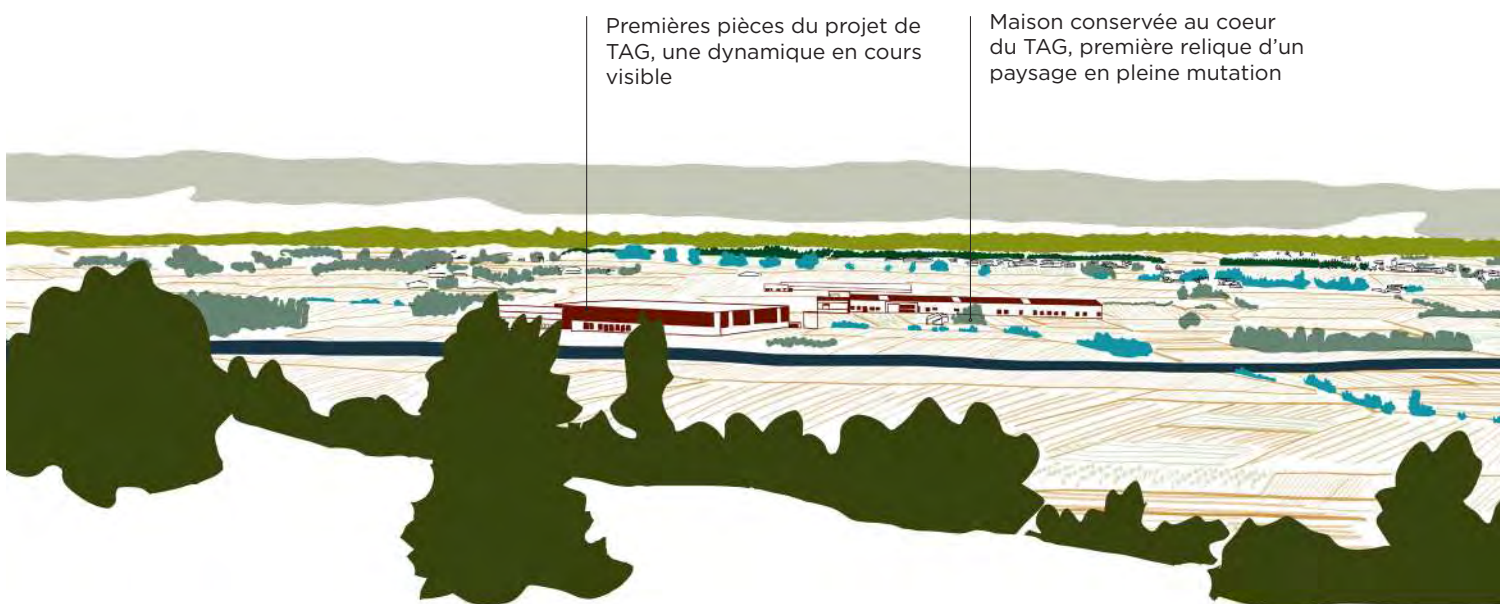
2. Une imperméabilisation galopante de la plaine de Garonne

La dynamique de grignotage de l'espace agricole par la résidentialisation est concomitante de transformations à échelles beaucoup plus vastes.

À partir des années 1970, le secteur de la plaine de la Garonne a ambitionné de valoriser son territoire de manière industrielle en se dotant des infrastructures nécessaires à celui-ci. Pôle agroalimentaire, autoroute et aéroport sont entre autres les grands projets qui ont fait évoluer les paysages de cette plaine.

Aujourd'hui, c'est l'ouest de la rive gauche qui est au cœur d'une mutation importante en terme d'infrastructures et de transports. En effet, comme vu précédemment, cette partie du territoire de la plaine de la Garonne, aujourd'hui, à dominante rurale voit son organisation bousculée par la construction d'un grand projet de pôle économique accompagné d'un cortège d'améliorations routières et ferroviaire prenant la forme d'échangeur, de rocade et d'une nouvelle gare. Cette portion de territoire est donc soumise à une dynamique économique en marge de sa vocation agricole originelle.

Au-delà de l'emprise concernée ce sont les nouvelles lisières, les nouvelles zones de contact avec ces nouveaux paysages qui sont en passe de devenir des «espaces à enjeux forts». Même si les politiques d'aménagement ont évolué depuis la fin du 20e siècle au regard des enjeux contemporains, il n'en reste pas moins qu'il s'agit ici de basculements paysagers rapides et brutaux.



Premières pièces du projet de TAG, une dynamique en cours visible

Maison conservée au cœur du TAG, première relique d'un paysage en pleine mutation

Panorama sur la vallée agricole de la Garonne, depuis Ste Colombe-en-Bruilhois

3. Des paysages sous pression autour d'Agen et sa première couronne

Agen en tant que chef-lieu du département est en première ligne de ces dynamiques de développement et en subit les conséquences paysagères de plein fouet. L'organisation territoriale en étoile vers Agen contribue à étendre toujours plus loin son développement urbain.

1950 :



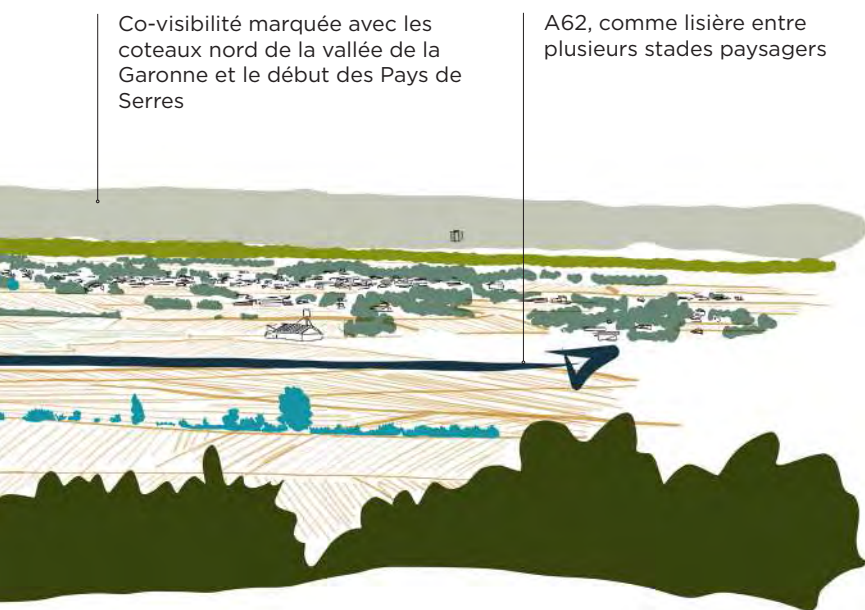
Limites urbaines principales relativement nettes et contenues

Aujourd'hui :



Limite floue, urbanisation distendue, des parcelles agricoles sous pression foncière

Au-delà de la dynamique d'extension urbaine, l'enjeu se place dans la manière dont la ville s'étend et les paysages qui sont générés.



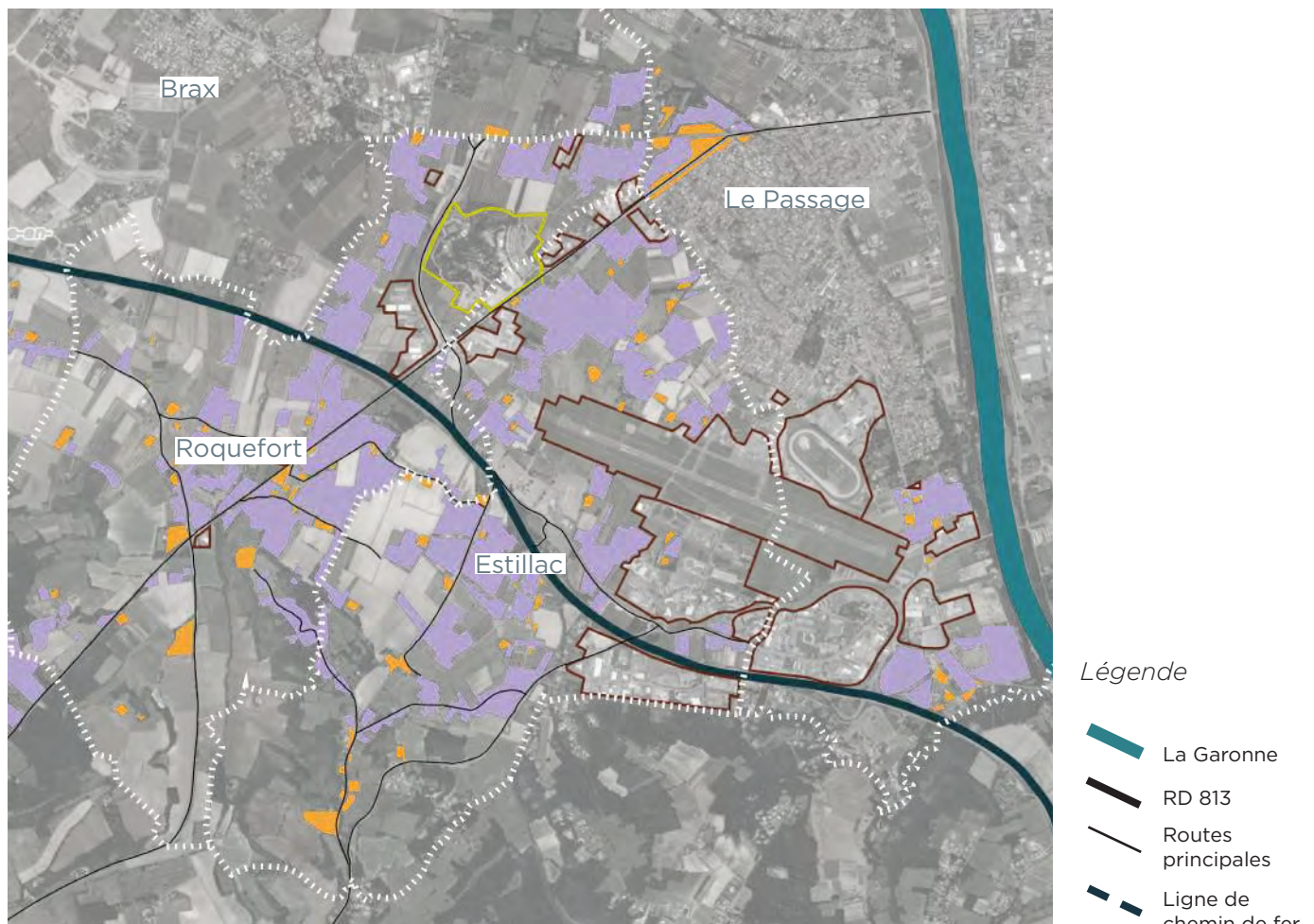
Légende


- Bâtiments du TAG sortis de terre
- Projection de l'emprise des futurs bâtiments
- Bâti : agricole et habitat
- Parcellaire agricole
- Ripisylve de la Garonne et du canal latéral à la Garonne
- Ripisylve de ruisseaux secondaires ou fossés


4. Une perte de lisibilité des villes et des villages


L'accélération de l'extension urbaine de la deuxième moitié du 20e siècle a conduit à l'effacement des structures paysagères initiales soutenues par des centres bourgs denses. L'urbanisme moderne et les trente glorieuses ont privilégié les zones pavillonnaires et les vastes surfaces industrielles et commerciales aboutissant à de gigantesques conurbations et à une hétérogénéité du paysage. Les délimitations communales sont aujourd'hui plus administratives que paysagères.

Sur les communes de Roquefort et Estillac, en plaine et sur les coteaux l'extension urbaine provoque un effilochement des structures paysagères par des phénomènes de conurbations. Les structures originelles sont noyées au cœur d'une urbanisation lâche et gourmande.



-  Implantation urbaine historique :
 - Cœur de bourg
 - Regroupement bâti autour d'une église et son cimetière
 - Fermes isolées
 - Château, bâtisse de maître ...

-  Emprise des activités industrielles et commerciales :
 - Grandes parcelles imperméabilisées
 - Architecture fonctionnelle

-  Extension urbaine post 1950-1965 :
 - Opération de promoteurs
 - Lotissements
 - Pavillons individuels isolés ou en greffe d'anciennes fermes converties en résidences principales

Agen, première moitié du 20e siècle; les paysages ruraux sont perceptibles aux portes de la ville. La délimitation est relativement nette



(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)

De nos jours, cette limite ville-campagne est floue et le phénomène de «rurbanisation» est en grande partie responsable de l'effacement de ces limites claires. Devant une ville qui s'étire, les limites communales n'ont plus de traductions paysagères et les structures originelles sont mises à mal.



Depuis le cimetière d'Estillac, la vue panoramique sur l'agglomération d'Agen est un exemple de l'évolution de l'organisation du territoire. La périurbanisation se traduit par une dynamique de conquête territoriale et transforme les paysages de manière rapide et significative.

B- DES PAYSAGES BANALISÉS LE LONG DES ROUTES

1. Une construction linéaire sur les crêtes et des vues paysagères privatisées

Selon les mêmes principes d'urbanisation résidentielle de la plaine de la Garonne, les paysages vallonnés du pays de l'Agenais sont convoités pour les superbes panoramas créés par sa géographie particulière. De par sa morphologie, le territoire est largement soumis aux phénomènes de co-visibilité. Par ce biais, l'urbanisation résidentielle des crêtes, mais aussi des pentes de vallons et coteaux fragilise la morphologie urbaine des centres bourg urbain d'origine. Aujourd'hui, les documents réglementaires (PLUi) sont infusés de préconisations allant dans le sens d'une meilleure insertion et prise en compte des conséquences paysagères. Néanmoins la dynamique de construction est toujours effective.



Constructions sur les crêtes et dans la pente sur la commune d'Aubiac



Voie d'accès de lotissement sur les crêtes (Commune de Layrac)

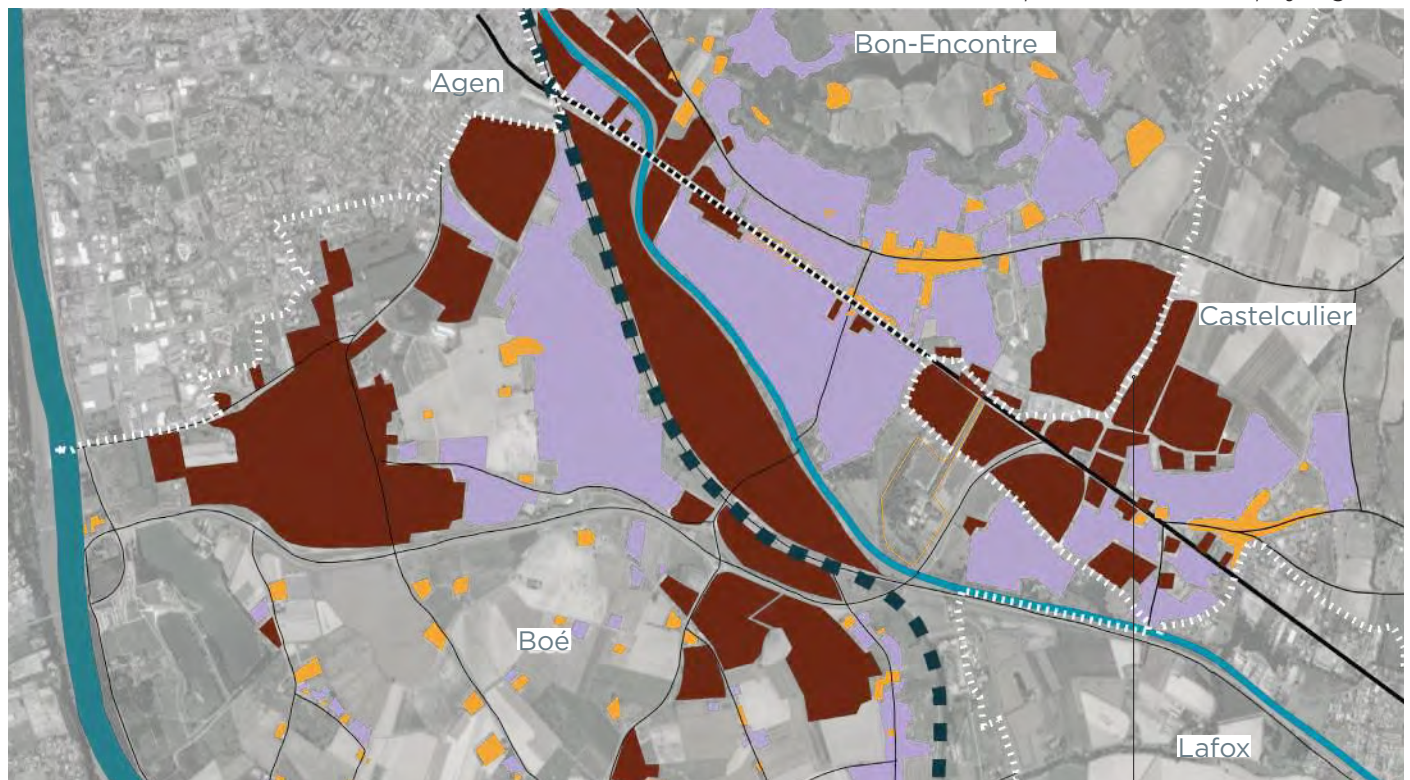


Chantier en cours d'habitat individuel, preuve d'une dynamique toujours à l'œuvre sur le territoire (commune de Saint-Hilaire-de-Lusignan)

2. Des infrastructures routières comme support de l'étalement urbain

Comme souligné dans la première partie, le développement urbain le long de la RD813 a créé une conurbation sur les communes de Castelculier et Bon-Encontre mettant à mal la qualité de l'entrée de ville d'Agen. Si ce phénomène est dû, dans ce cas au développement commercial et industriel de la zone; l'ensemble du territoire du pays de l'Agenais est concerné par cette dynamique de construction linéaire fragilisant les organisations urbaines et les silhouettes villageoises originelles.

L'Est agenais illustre très bien l'importance du développement urbain opéré dans la seconde moitié du 20e siècle. L'emprise cédée au béton durant ces années est impressionnante et peut être à l'origine du sentiment d'une perte des valeurs paysagères



Limite communale imperceptible ailleurs que sur une carte

Légende

- | | | | |
|--|----------------------------|---|---|
|  | La Garonne |  | Implantation urbaine historique :
- Cœur de bourg
- Regroupement bâti autour d'une église et son cimetière
- Fermes isolées
- Château, bâtisse de maître ... |
|  | Canal latéral à la Garonne |  | Extension urbaine post 1950-1965 :
- Opération de promoteurs
- Lotissements
- Pavillons individuels isolés ou en greffe d'anciennes fermes converties en habitat
- Création d'une centralité communale (Estillac) |
|  | RD 813 |  | Emprise des activités industrielles et commerciales :
- Grandes parcelles imperméabilisées
- Architecture fonctionnelle |
|  | A62 | | |
|  | Routes principales | | |
|  | Ligne de chemin de fer | | |

Les archives de la première moitié du 20e siècle présentent des paysages traduisant les vocations bien définies du territoire. Ici, la vue panoramique de Bon-Encontre permet de comprendre cette mise en valeur du territoire

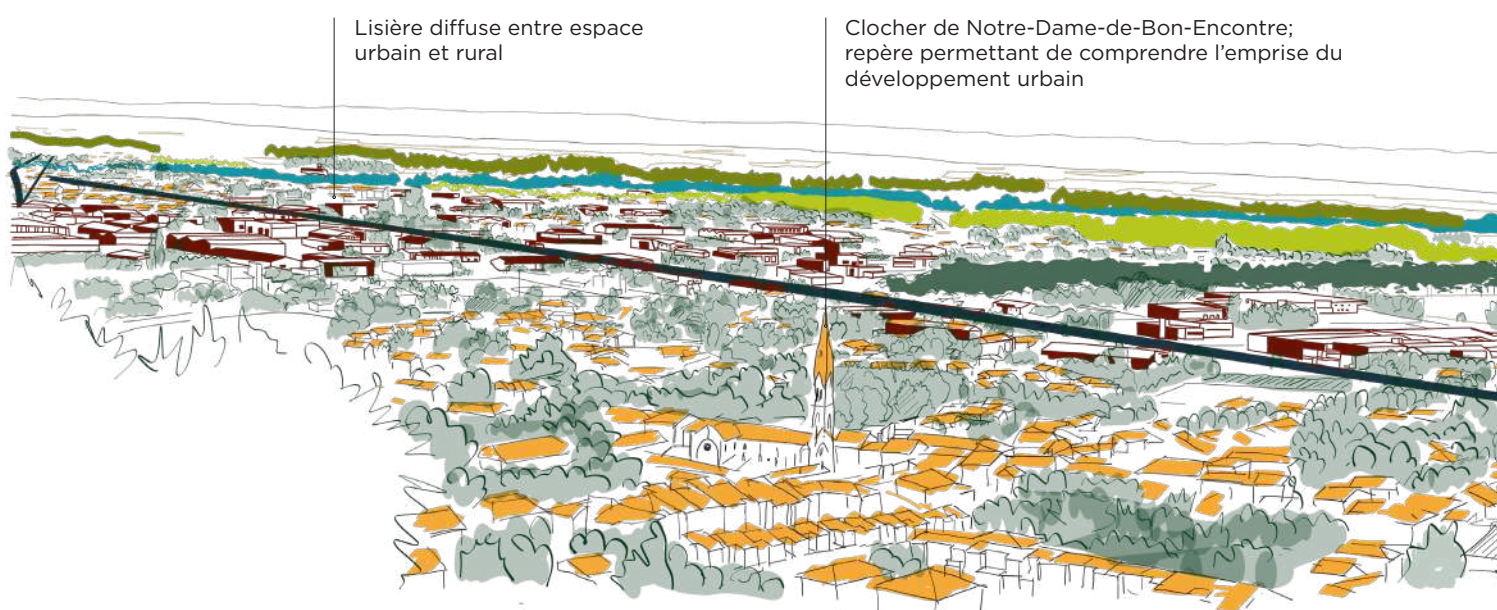


(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)

Rupture nette avec l'espace rural

Future RD813

La multiplication des grandes zones commerciales en effet vitrine le long d'axe majeur est un grand classique de cette période. Leurs implantations et le cortège urbain qui y gravite ont formé les paysages des entrées de ville que nous connaissons aujourd'hui. Les communes de Bon-Encontre et Boé en sont des exemples éloquentes.



Panorama depuis la statue de la vierge de coteau_commune de Bon-Encontre

3. Des paysages banalisés

La conséquence directe de cet étalement linéaire est entre autres la banalisation des paysages de ses abords. Qu'ils soient résidentiels ou commerciaux, la répétition de motifs standardisés, reproduits sur l'ensemble du territoire national appauvrit les paysages locaux



D813, commune de Lafox



Long de la RD commune de Lafox



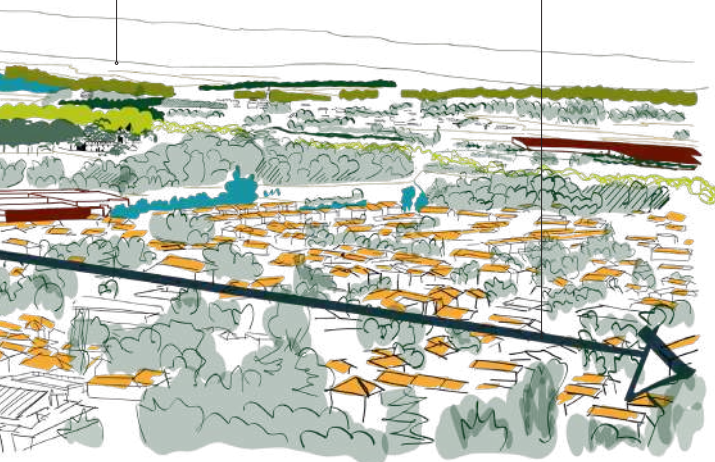
Entrée de ville de Bon-Encontre



Avenue de la Marne (RD 656), Le Passage

Vue lointaine sur la plaine cultivée et les coteaux des Terres Gasconnes

D813 vers centre-ville d'Agen



Légende

- Bâtiments à vocation commerciale et industrielle : Architecture fonctionnelle dite en «boîte à chaussure»
- Habitat divers
- Ripisylve de la Garonne
- Alignement de Platanes le long du canal latéral à la Garonne

C- UNE VOLONTÉ DE RECONQUÊTE DES COEURS DE VILLAGE

1. Une mise en valeur d'Agen, de son patrimoine et ses espaces publics

La ville d'Agen a mis en place depuis 2010 un vaste programme d'actions pour requalifier son cœur de ville. Le projet «Agen Coeur Battant» s'est ainsi traduit par la requalification de nombreux espaces publics avec la piétonnisation comme préoccupation majeure.



Piétonnisation du centre-ville d'Agen

Réaménagement du boulevard de la République. Une transformation des paysages de la rue par une reconquête des emprises cédées à la circulation. Aujourd'hui, des espaces dédiés en priorité aux commerces et aux piétons

2015 :



2019 :



(source : Google street view)

2. Une volonté de la ville de requalifier sa façade sur la Garonne

Les années de la fin du 20e siècle sont celles de la bétonnisation de la Garonne (considérée autrefois comme un atout). L'avènement de la voiture et les trente glorieuses auront eu des conséquences sur le rapport entretenu par les populations vis-à-vis de leur fleuve. Les aménagements visant à la contraindre et s'en protéger se multiplient et forgent de nouveaux paysages. Les paysages si spécifiques liés à son cours et ses usages sont mis sous silence et son lit est colonisé par l'urbanisation et les infrastructures de transport.

Aujourd'hui, un changement de paradigme s'opère sur ces sujets à l'échelle nationale, et l'idée fait doucement son chemin chez les Agenais. Aujourd'hui, même si les berges de la Garonne sont encore largement entravées par les voies de transport; la dynamique engagée va dans le sens d'une valorisation du piéton, des liaisons douces et d'un retour à l'espace public pour cette portion de territoire. Ces ambitions se concrétisent pour le moment autour du Parc de Passeligne-Pélessier. Son caractère territorial, intercommunal est un véritable atout. En effet, l'idée de reconquête des espaces de berges est dès les prémices engagée avec une ambition plus vaste que l'agglomération agenaise seule. Cette dynamique percole à l'image de la géographie de la Garonne et constitue des ambitions extrêmement vertueuses pour le pays de l'Agenais.

À l'échelle du chef-lieu, les emprises potentiellement cessibles à la reconquête des berges par l'espace public mettent face à l'enjeu de transformation du cadre de vie inhérent à ces espaces.



Potentiel de revalorisation suite à la construction du Pont de Camélat

3. Une volonté de valorisation des cœurs de villages par les espaces publics

Au-delà des grands programmes de renouvellement urbain du centre d'Agen; l'attention portée aux moyennes et petites communes du pays de l'Agenais est une dynamique positive et porteuse pour la bonne santé paysagère du territoire. La requalification de ces centres-bourgs permet de valoriser le patrimoine bâti, d'améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité touristique. Ces aménagements favorisent la place du piéton et favorisent le végétal.

Exemple de Boé (vallée de la Garonne), piétonnisation et végétalisation en cœur de village



2020

2016



(source : Google street view)

Exemple du centre de Cuq (Terres Gasconnes), réhabilitation et végétalisation du cœur de village



Un vocabulaire adapté aux lieux et au partage des usages, éliminant les classiques enrobés et bordures béton

4. La mise en place de poches de stationnement qualitatives en périphérie des villages

Suivant cette dynamique de revalorisation des bourgs, une attention particulière a été portée sur certaines communes concernant les aires de stationnement. Des projets intéressants qui lient végétal et voitures tout en minimisant l'imperméabilisation des sols. Ce type d'aménagement engage une dynamique vertueuse de cohabitation des usages.



Aire de stationnement de Boé (vallée de la Garonne)



Aire de stationnement à Estillac (vallée de la Garonne)



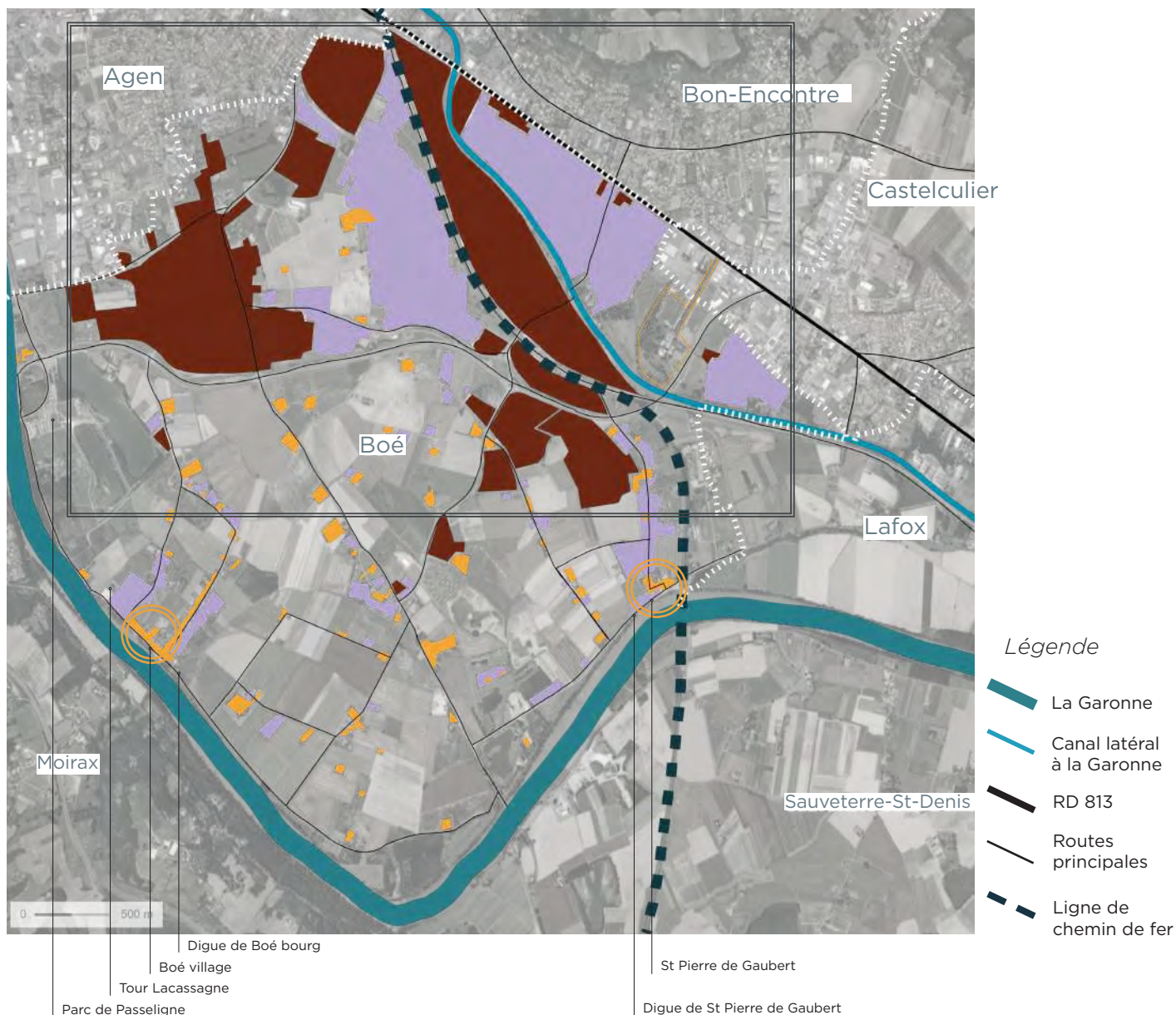
Aire de stationnement à Moirax (Terres Gasconnes)


D- UN CHANGEMENT DE RAPPORT AU FLEUVE


Autrefois, ports de mariniers, les aménagements stratégiques dessinés au grès d'une Garonne économiquement puissante sont tombés petit à petit en désuétude au moment de la révolution industrielle et de l'avènement des transports terrestres. De manière générale, les activités liées à la Garonne ont perdu en importance et la ville s'est développée en lui tournant le dos. Comme vu précédemment, ce sont les axes routiers qui ont pris le rôle de porte-greffe de la ville.


Aujourd'hui, les traces des relations passées restent des atouts et des potentiels non négligeables sur lesquels s'accrocher pour penser le futur.


L'extension urbaine de Boé, un exemple de développement urbain à l'écart du système fluvial




 Implantations historiques autour d'une église et d'un cimetière anciens villages de mariniers-bateliers

 Un développement urbain fortement concentré au nord de la commune en rupture totale avec l'activité originelle le long de la Garonne

 Implantation urbaine historique :
 - Cœur de bourg
 - Regroupement bâti autour d'une église et son cimetière
 - Fermes isolées
 - Château, bâtisse de maître ...

 Extension urbaine post 1950-1965 :
 - Opération de promoteurs
 - Lotissements
 - Pavillons individuels isolés ou en greffe d'anciennes fermes converties en résidences principales

 Emprise des activités industrielles et commerciales :
 - Grandes parcelles imperméabilisées
 - Architecture fonctionnelle

Exemple de Colayrac au début du XXe siècle. La Garonne comme ressource vivrière et économique. Du côté d'Agen, les cartes postales anciennes nous renseignent sur les usages vernaculaires liés au fleuve et amplifient le contraste avec les usages contemporains

(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)



Barques de pêcheurs sur Garonne



Linge étendu en bord de Garonne à proximité d'Agen

Exemple de la commune de Boé; entre voie de circulation et ouvrages anti-crues; des paysages traduisant un rapport peu amical à la Garonne



Néanmoins, entre espace d'oisiveté et voies de circulation structurantes, les berges de la Garonne sont aujourd'hui des espaces de projet en mouvements. Longtemps mise à distance pour son caractère capricieux, la tendance actuelle se tourne vers une réconciliation avec l'espace de la Garonne en prônant des usages apaisés



À proximité d'Agen : des paysages marqués par les aménagements de la fin du 20e siècle; mais des paysages en mutation vers une diversification et une pacification des usages

E- DES PRATIQUES AGRICOLES QUI TRANSFORMENT LES PAYSAGES

1. Un enrichissement des coteaux

Comme évoqué au cours de la première partie, la présence arborée est significative sur le territoire de l'Agenais. De l'arbre isolé aux boisements denses, cette forte présence joue un rôle majeur dans la fabrication des paysages contemporains. Néanmoins, cette présence n'a pas toujours été aussi forte et les paysages d'aujourd'hui sont en grande partie la résultante de dynamiques prenant leurs origines au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

En effet, avant l'avènement de la mécanisation, la quasi-entièreté du territoire était valorisée par une pratique agricole (culture, prairies...). Les années post seconde guerre mondiale ont vu un recul de la gestion agricole des terres pentues. Le changement de paradigme annoncé par la mécanisation a découpé et aménagé un nouveau territoire désormais industriel, porté par des intérêts de rendement et de productivité. Néanmoins ce virage n'a pas profité à l'entièreté du territoire et les parcelles les moins adaptées ont été petit à petit abandonnées, faisant passer ces dernières de l'état de friches à d'épais boisements. Ce phénomène toujours en cours est en grande partie responsable des paysages très boisés visibles aujourd'hui sur les trois entités paysagères du pays de l'Agenais (Vallée de la Garonne, Pays de Serres et Terres Gasconnes).

(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)

Des pentes de coteaux valorisées par l'agriculture

Pont-canal comme repère paysager



Carte postale d'Agen, vue panoramique sur la vallée de la Garonne : des coteaux cultivés, jusqu'à l'Hermitage

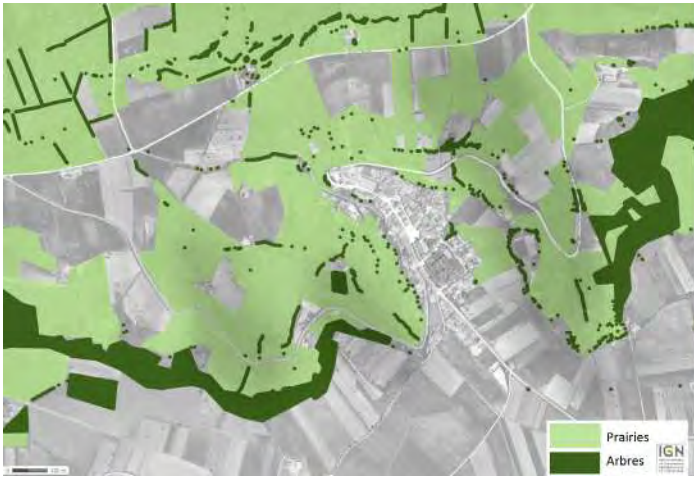
L'activité agricole a totalement disparu du coteau de l'Hermitage. Son boisement épais laisse néanmoins une vue assez claire sur sa destination résidentielle.



Depuis le centre d'Agen, panorama actuel sur le coteau de l'Hermitage

Exemple de la commune de Beauville; évolution des prairies et des bois entre 1950 et 2012

(Source : Atlas des Paysages de Lot-et-Garonne - 21/08/2015)



1950



2012



Carte postale des coteaux de Beauville et la plaine agricole de la Séoune (Pays de Serres)



2013 : boisement des coteaux des pentes, maintien de quelques prairies en premier plan (source : Google street view)



Prise de vue actuelle : les cultures d'hier abandonnées, les friches puis les boisements créent de nouveaux paysages

2. Une perte de diversité des paysages agricoles de la plaine de la Garonne

La transformation de la pratique agricole et la baisse du nombre d'agriculteurs ont conduit à l'agrandissement des parcelles et à la suppression des structures végétales bordant les champs et chemins. Dans une logique productiviste, ces opérations de remembrements, notamment des années 1950 à 1980, ont effacé peu à peu les haies, arbres isolés, bosquets, arbres d'alignements du paysage et ce, malgré leur rôle majeur pour le maintien de la biodiversité, la protection des sols, l'ombrage et la protection du vent.

La suppression de ces motifs paysagers efface les lignes et éléments repères, constituant la complexité de ces paysages agricoles et fait disparaître des zones refuges essentielles au maintien d'une biodiversité. Ces remembrements entraînent aussi une perte de diversité des cultures et une simplification de la mosaïque agricole qui contribuent à appauvrir le paysage.

Plaine agricole d'Agen au début du 20e siècle : vue panoramique sur un système agricole traditionnel; une valorisation agricole du territoire forte



(source : Archive dpt Lot-et-Garonne)

Berges inondables dégagées et valorisées en prairies

Parcellaires en lanières, avec l'arbre comme composante à part entière du système

Aujourd'hui, les paysages agricoles de la plaine sont ceux du remembrement et de la culture intensive. L'arbre et son cortège se fauillent difficilement dans cette mosaïque contemporaine. La strate arborée est largement représentée par le peuplier. Néanmoins, l'augmentation des parcelles dédiées à sa culture est aussi un facteur de perte de diversité des paysages. De plus cette dynamique de reconversion des terres en sylviculture monospécifique participe à l'opacité des rives de la Garonne.



Large parcelle remembrée

Vue dégagée sur les coteaux des Pays de Serres

Large parcelle de peupleraie

Paysage agricole contemporain à proximité de Boé-village,





Exemple d'évolution du parcellaire agricole sur la commune de Brax, (vallée de la Garonne) de 1950 à nos jours

1950 :



Structure agricole dominante: parcellaire en lanière, ponctuée d'alignement de fruitiers




Légende

-  La Garonne
-  Canal latéral à la Garonne et ses alignements
-  Ripisylve des ruisseaux
-  Haie bocagère et alignements d'arbres en bord de route

1980 :



Apogée de l'agrandissement des parcelles par remembrement; disparition des alignements de vergers au profit de grandes surfaces dédiées

-  Verger sous forme d'alignement
-  Verger sous forme de grande parcelle monospécifique
-  Parcelles en culture (maraîchage, céréale, prairies)




Aujourd'hui :



Exploitation industrielle des bords de Garonne

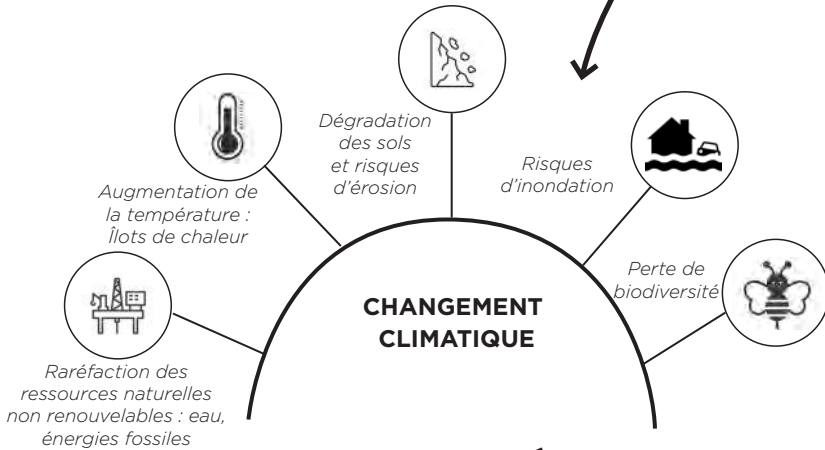
Dynamique d'agrandissement des exploitations

Consommation des terres agricoles par grignotage sous forme de lotissement

-  Peupleraies
-  Parcelles de forêt
-  Site d'extraction de matériaux (carrière de Brax)

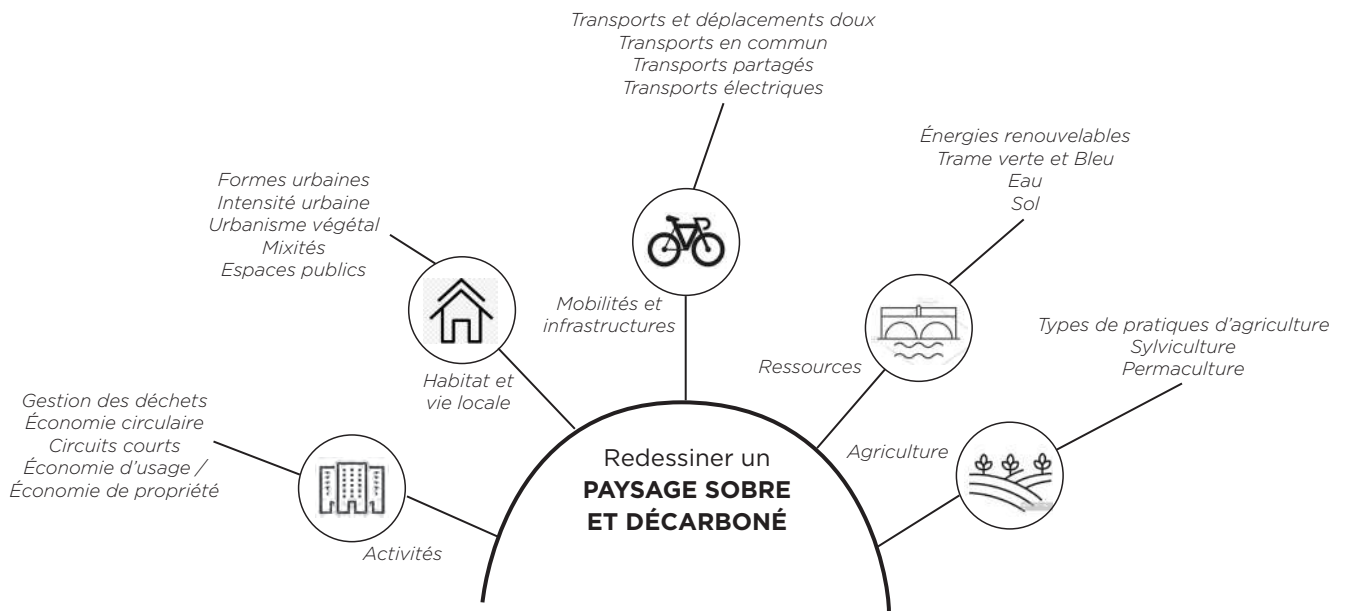
CADRE ANALYTIQUE

Facteurs exogènes



LE PAYSAGE EST AU CŒUR DE LA QUESTION CLIMATIQUE

VERS LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE



LA TRANSITION PAR LE PAYSAGE

«Il faut remettre de l'agronomie et de la diversité dans les systèmes tout à la fois pour limiter les impacts sur le climat et pour être plus résilient face aux dérèglements auxquels il faut d'ores et déjà s'adapter.»

Sylvain Doublet, agronome

F- LES FACTEURS EXOGÈNES

Nous ne pouvons pas faire un diagnostic du territoire du Pays de l'Agenais sans prendre en compte les facteurs externes au territoire qui ont un effet majeur sur celui-ci et son avenir. C'est la raison pour laquelle nous estimons essentiel de nous intéresser aux effets du changement climatique dans cette étude.

Le climat est en train de changer, avec des conséquences inédites à l'échelle mondiale sur les mouvements de la population, les écosystèmes, l'accès à l'eau et aux énergies, etc. Le territoire du Pays de l'Agenais se doit d'anticiper et prendre en compte les effets de ce changement, mais aussi être responsable et engagé pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Voici les facteurs clefs à prendre en compte :

- **Augmentation de la température** _ La moyenne des températures maximales estivales sous abri à Agen a augmenté d'environ 1,8°C en 35 ans. L'écart à la normale de la température moyenne annuelle est de 2,5°C, soit déjà plus que ce que la COP21 s'est engagée à ne pas dépasser en décembre 2015 à Paris (source : PLUI de l'Agglomération d'Agen). La Direction de la Climatologie et des Services Climatiques (DCSC) de Météo-France estime que d'ici 2050 le réchauffement annuel sera, quel que soit le scénario, compris de 1 à 2°C supplémentaires par rapport à la référence de 1976-2005. Ce réchauffement sera plus marqué en été avec une forte augmentation de la fréquence des vagues de chaleur. Vu la progression actuelle, les températures exceptionnelles de 2003 seraient donc représentatives des conditions moyennes prévues pour 2045. Cela va influencer sur la santé humaine, la production alimentaire et la disponibilité en eau.
- **Assèchement des sols** _ Une diminution des précipitations en toute saison de 5 à 10 jours par décennie (source : DCSC de Météo-France) est attendue. Ce manque d'eau va entraîner un assèchement des sols. Selon le scénario RCP8.5 émis par le GIEC (scénario le plus pessimiste), il faut compter un allongement moyen de la période de sol sec de 2 mois à l'horizon 2050, et jusqu'à 4 mois en fin de siècle. Cet assèchement causera des conflits pour la gestion et l'usage des eaux, et des mouvements de terrain des sols argileux. Les épisodes pluvieux seront, quant à eux, plus intenses. Il sera difficile alors pour l'eau de s'infiltrer rapidement dans le sol. On assistera donc à des phénomènes de ruissellement et d'érosions des sols, provoquant également des inondations. (source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)
- **Impacts sur les cours d'eau** _ En France, une baisse des débits et un réchauffement de l'eau sont constatés sur de nombreux cours d'eau, avec des impacts sur les écosystèmes aquatiques, la ressource en eau potable, les capacités d'irrigation pour l'agriculture, ainsi qu'une baisse du niveau des nappes. Avec l'augmentation des températures, le stock de neige aujourd'hui présent dans les Pyrénées et le Massif central diminue. On observe un étiage plus précoce de la Garonne. (source : PLUI de l'Agglomération d'Agen - 2014)
- **Perte de biodiversité** _ Du fait de températures plus élevées et des perturbations des habitats naturels (fruit de l'activité humaine), les cycles des végétaux sauvages et des plantes cultivées connaissent des modifications (sur la durée des périodes de dormance par exemple). La faune n'est pas épargnée non plus. Avec la disparition de certains de ses habitats naturels (comme les haies bocagères), de nombreuses espèces sont aujourd'hui en voie d'extinction .

PARTIE 3 -

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC : QUELS PAYSAGES POUR DEMAIN ?

A_ LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

B_ LES ENJEUX DU PLAN DE PAYSAGE

A. LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS

«Le Pays de l'Agenais, une eau vive à la genèse des paysages»

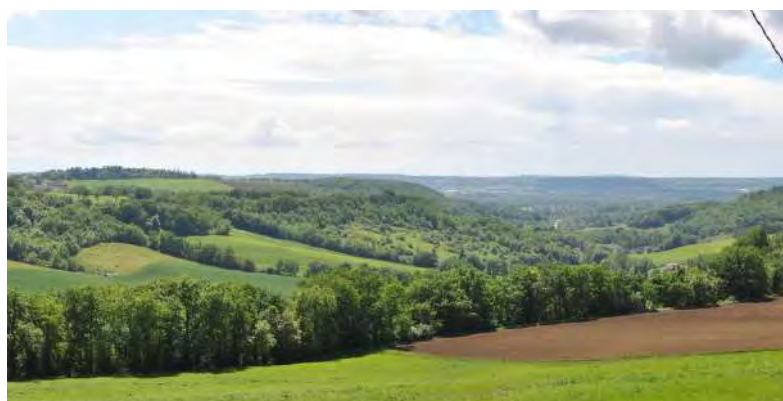
L'eau est à l'origine d'un jeu complexe et surprenant qui a contribué à façonner la morphologie et les paysages du territoire. Un certain nombre de valeurs émergent de son influence et fondent ici l'esprit des lieux :



Garonne et son canal,
des paysages fluviaux
emblématiques au cœur des relations
entre l'homme et la nature



**Les coteaux de Garonne, surprenants
et remarquables,**
qui marquent les horizons de la plaine
et matérialisent des basculements
spectaculaires depuis les plateaux



Les ouvertures depuis les crêtes,
qui offrent de grandes respirations,
des panoramas larges et somptueux
composés de terres et de ciels



Des petites vallées intimes,
havres de fraîcheur et de diversité,
creusées profondément dans les
plateaux et tenues par des coteaux
boisés qui forment leur écrin

«Le Pays de l'Agenais, entre Guyenne et Gascogne, entre pierre et brique»

De cette situation de carrefour culturel et historique résulte une autre part de la personnalité du territoire et témoigne de la manière dont les hommes se le sont approprié à travers les siècles. Les valeurs sur lesquelles reposent ces paysages sont ici considérées comme support de la mixité et de la diversité qui font la richesse du Pays de l'Agenais :

La mosaïque paysagère des espaces cultivés,

riches variations de couleurs et de textures diversifiées qui s'appuient sur les oscillations subtiles des plaines et les ondulations marquées des plateaux



L'implantation précise des sites sur les reliefs (bastides, villages, hameaux, fermes),

au sommet d'un éperon rocheux, en tête de vallon ou en pied de coteau, qui forme des silhouettes bâties visibles de loin



Un patrimoine bâti au caractère identitaire (urbain, villageois, petit patrimoine de pays),

qui souligne l'héritage historique et culturel du pays, lui donne toute sa saveur et ancre profondément ses racines dans le temps

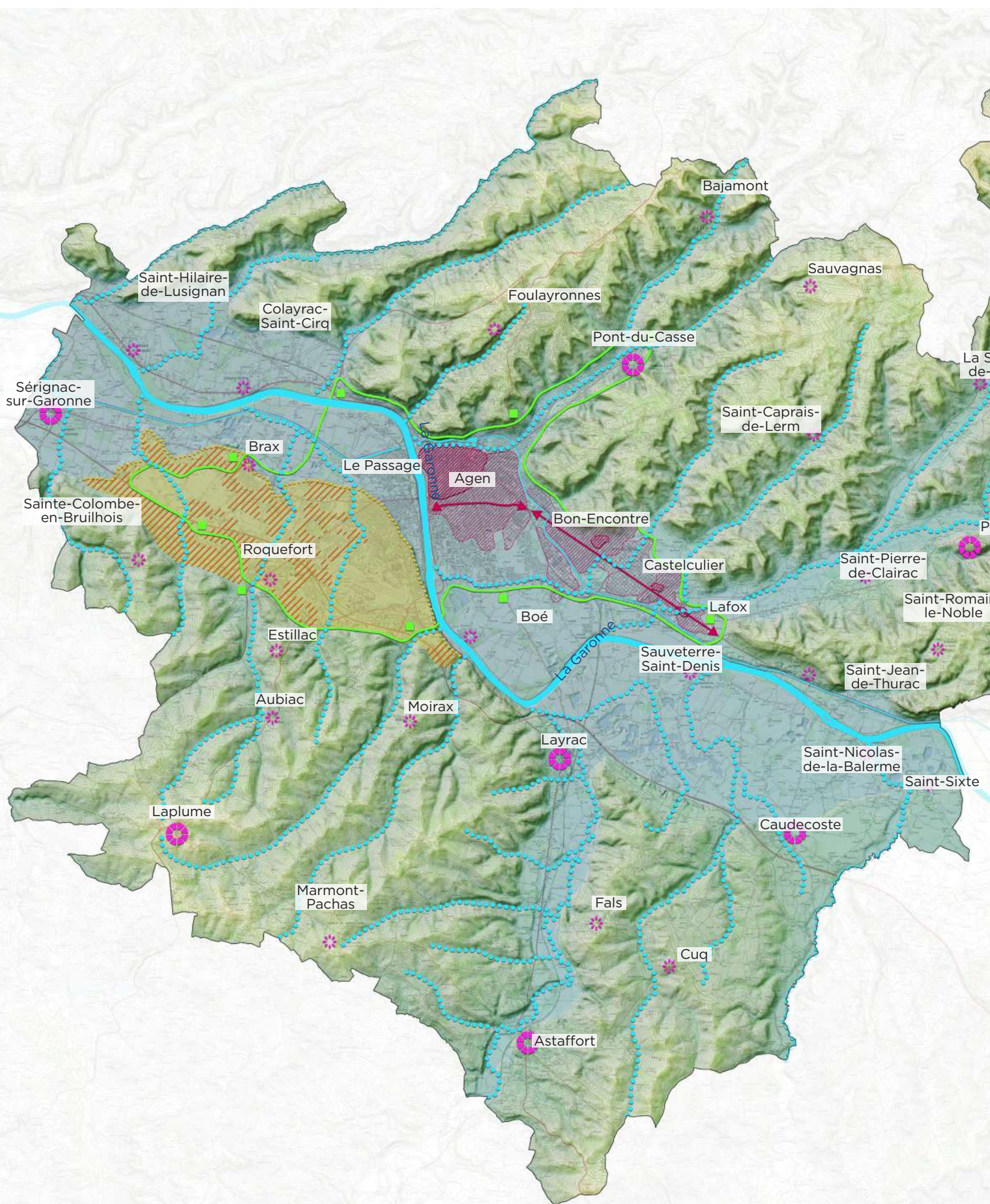


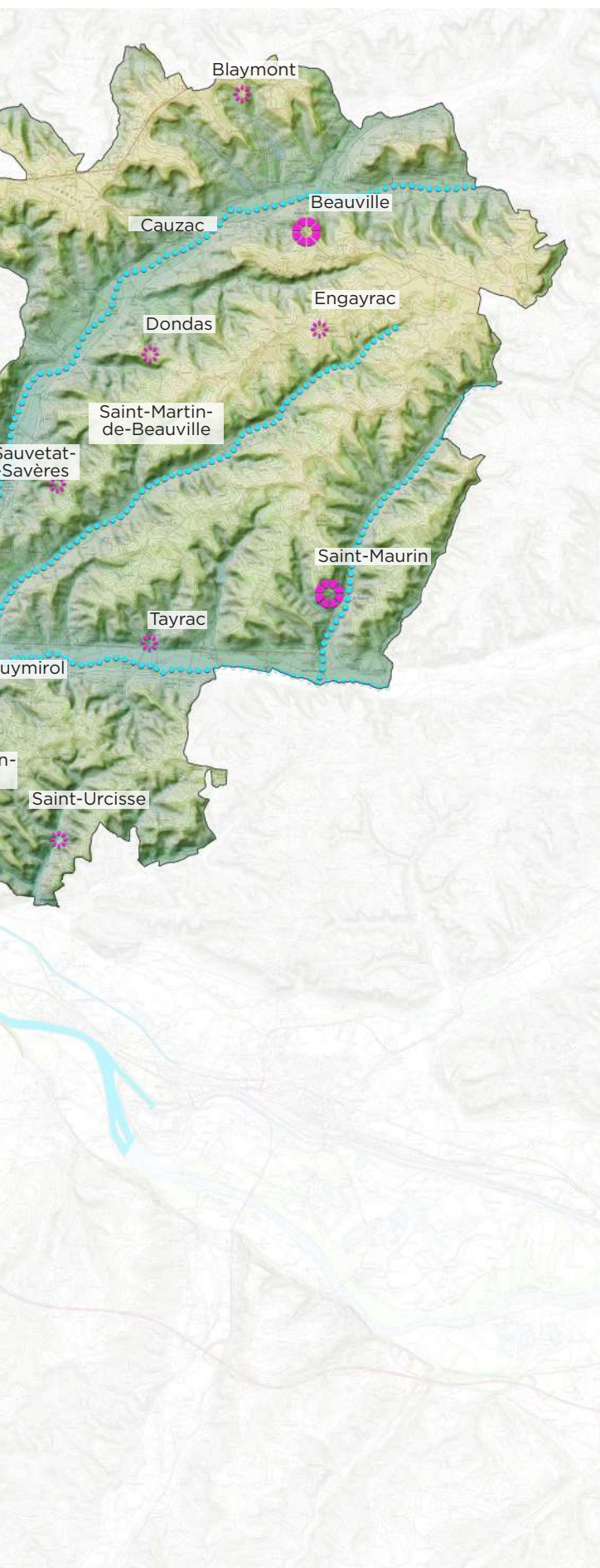
La souplesse des petites routes et des chemins,

comme autant d'invitations séduisantes à la promenade



B. LES ENJEUX DU PLAN DE PAYSAGE





Enjeu n°1 : Révéler les continuités paysagères structurantes de l'eau à l'échelle du territoire



La réappropriation des berges de Garonne et du canal latéral à poursuivre



La visibilité des affluents réduite dans le paysage

Enjeu n°2 : Valoriser le patrimoine et la découverte du territoire dans son épaisseur



Le paysage urbain des principaux bourgs relais du territoire



Le réseau des villages et hameaux dans l'espace agricole des plateaux

Enjeu n°3 : Diversifier les mobilités et apaiser les déplacements autour d'Agen



Secteur étouffé par l'utilisation trop exclusive de la voiture



Principales portes d'entrée de l'agglomération agenaise

Enjeu n°4 : Accompagner le développement de la terrasse alluviale en rive gauche



Le talus de la terrasse alluviale



L'urbanisation et les infrastructures nouvelles



Les espaces agricoles simplifiés

Enjeu n°5 : Requalifier l'entrée de ville Est de l'agglomération agenaise



Les axes majeurs de la Rd813 et de l'avenue de Colmar/Jean Bru



Les centralités historiques



L'urbanisation diffuse



Les zones d'activités économiques